

LA LIBERTÉ ET LE PATRIOTE

ST-BONIFACE, MANITOBA, JEUDI 7 JUILLET 1966 — PRIX 10C

L'Ecole Canadienne

Témoignage tangible de l'AFCIS

L'Association Franco-Canadienne des Instituteurs de la Saskatchewan a voulu, de façon tangible, se rendre solidaire de l'avenir de l'Ecole Canadienne de la Saskatchewan et de ce qu'elle représente dans la province. En nous faisant parvenir la très belle somme de $100.00, M. l'abbé Jean Papen, président de l'AFCIS, écrit: "Nous espérons manifester ainsi notre esprit de collaboration à la cause de cette école, point central d'une expérience qui peut vraiment faire avancer l'enseignement du français en Saskatchewan".

Voici les autres souscriptions reçues cette semaine:

Deux compatriotes anonymes de Saskatoon	$35.00
Mgr Gérard Couture., P.D., V.G., curé de la paroisse Notre-Dame d'Auvergne à Ponteix	25.00
Le Cercle paroissial de Duck Lake, par sa secrétaire, Mme Marcel Perrin	25.00
La famille de M. Raymond Marcotte, gérant du poste CFNS à Saskatoon	12.00
M. et Mme Henri Bilodeau, également de Saskatoon	10.00
M. Louis-L. Béchard, de Sedley, qui nous manifeste son vif désir de participer à la survie franco-canadienne dans toute la Saskatchewan	10.00
M. Emile Campagne, de Willow-Bunch	10.00
Les Pères Oblats de Winnipeg, par le R. P. Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur en chef à La Liberté et le Patriote	10.00
M. William Brunelle, de Rosthern, qui, le 29 juin, nous permettait de dépasser notre premier $1,000.00	10.00
Deux écoliers, Luc et Guy Bourgault, de Saskatoon	1.00

Ce qui rend le total de notre souscription à $1,147.50.

Merci à tous nos généreux souscripteurs à ce jour.

Souscrire à l'Ecole Canadienne, c'est avoir confiance en nos jeunes. L'Ecole Canadienne a besoin de 1,000 personnes à $10.00.

Donnons plus, donnons moins, mais donnons selon nos moyens.

A la semaine prochaine.

Conférence du Commonwealth

LONDRES — La conférence des premiers ministres du Commonwealth aura lieu à Londres du 6 au 15 septembre.

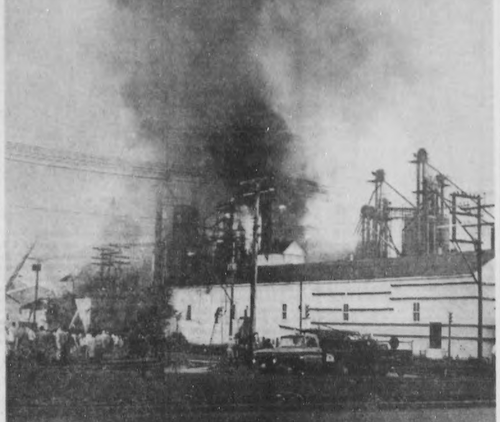
Le problème rhodésien sera le principal sujet de discussion.

Les premiers ministres étaient convenus en janvier dernier à Lagos de se réunir de nouveau en juillet si le gouvernement insurrectionnel de Ian Smith n'avait pas encore été renversé à ce moment-là. Par la suite, M. Wilson a toutefois recommandé que la réunion soit retardée sous prétexte que les pourparlers préliminaires entre la Grande-Bretagne et la Rhodésie étaient en cours.

De Gaulle se rendra également en Ethiopie

ADDIS ABEBA — La visite du général de Gaulle en Ethiopie au mois d'août a été officiellement confirmée à Addis Abéba. Un porte-parole du gouvernement éthiopien a précisé que les détails de cette visite seraient rendus publics ultérieurement.

On croit savoir que l'empereur Hailé Sélassié avait depuis longtemps invité le général de Gaulle à visiter son pays. Le général de Gaulle se rendra ensuite directement au Cambodge et en Océanie.



La foudre a frappé l'élévateur et les immeubles de la Central Grain Company Ltd., à l'angle des rues Archibald et Provencher, à 9 h. du matin le vendredi 1er juillet. Dès 11 h., la moitié des bâtiments de cette entreprise étaient en ruines, surtout la partie construite en bois. Les pertes, qui sont très grandes, l'auraient été davantage sans la pluie torrentielle qui seconda le travail des sapeurs. L'efficacité du service des incendies de St-Boniface fut amoindrie parce que la pression d'eau avait été diminuée pour permettre des réparations à l'aqueduc principal du Grand-Winnipeg. Les pompes parvenaient à peine à fournir les jets d'eau nécessaires. Tout l'équipement des services des incendies de la ville était sur les lieux, même un camion datant de 1922.

Selon le chef E.-E. Proulx, les deux personnes à l'intérieur de l'immeuble, MM. Morris Rodin, président de la compagnie, et Daniel Sereo, constructeur de moulins, au service de Central Grain depuis 12 ans et qui avait fait l'installation de l'outillage, s'échappèrent de justesse, sans aucune blessure, alors que sept pompiers furent légèrement blessés. Ces derniers, toutefois, purent retourner à leur travail après traitements.

Au plus fort de l'incendie, une véritable rivière de grain brûlant coulait par les portes et les fenêtres brisées. Les autorités provinciales et civiques établiront le montant des pertes, sous peu.

(Photo Perrin du Manitoba)

Permutations ecclésiastiques

A — Par décision de NN. SS. l'Archevêque et l'Evêque auxiliaire, s'effectueront les nominations et changements suivants parmi le clergé diocésain:

1 — M. l'abbé Ovila Moquin, qui a résigné sa cure de Somerset, se retire près de la cathédrale où il aidera encore dans le ministère de cette paroisse.

2 — M. l'abbé Edmond Lavoie, qui a résigné sa cure de St-Pierre, est nommé aumônier à l'hôpital Taché.

3 — M. l'abbé Florent Labonté, qui était vicaire à la cathédrale, est nommé curé de Haywood avec charge pastorale d'Elm Creek.

4 — M. l'abbé Gustave-Grégoire Bergeron quitte l'aumônerie de l'hôpital Taché.

5 — Monseigneur Charles Empson, qui a résigné sa cure à St. Gerard, est nommé curé de St-Emile à St-Vital.

6 — M. l'abbé Raymond Roy, qui a résigné sa cure de Holy Cross, est nommé supérieur au Petit Séminaire de St-Boniface.

7 — M. l'abbé Pierre Raymond, qui a résigné sa cure de St-Adolphe, poursuivra des études de catéchétique et d'homilétique à Munich, Allemagne.

8 — M. l'abbé Walter Szumski, qui a résigné sa cure de St. Joseph the Worker, est nommé curé de Holly Cross.

9 — M. l'abbé Lionel Bouvier, qui a résigné sa curé de St-Emile à St-Vital, est nommé curé de St-Pierre.

10 — M. l'abbé Henri Perron, curé de Lorette, est aussi chargé de mettre sur pied une Commission diocésaine des Vocations.

11 — M. l'abbé Paul Carrier, qui était vicaire économe à Prud'homme, Saskatchewan, se spécialisera en catéchèse à Lumen Vitae, Belgique.

12 — M. l'abbé Joseph Choiselat, qui a résigné sa cure de Haywood, est nommé curé de St-Adolphe avec charge pastorale de Notre-Dame-du-Cap.

13 — M. l'abbé Roland Bélanger, qui a résigné sa cure de Ste-Marie à St-Vital, est nommé curé de Somerset.

14 — M. l'abbé Azarie Gauthier, qui a résigné sa cure de Carman, est nommé curé de Ste-Marie à St-Vital.

15 — M. l'abbé Félicien Juneau, curé de La Broquerie, est aussi nommé curé de Woodridge avec charge pastorale de St-Labre.

16 — M. l'abbé Paul Deschênes, qui était vicaire à la cathédrale, poursuivra des études en catéchèse et pastorale à Strasbourg, France.

17 — M. l'abbé Yvon Boisvenue, qui était vicaire à la cathédrale, est nommé vicaire à La Broquerie.

18 — M. l'abbé Cyril DeRoo, qui était vicaire à Holy Cross, est nommé aumônier-adjoint à l'hôpital général St-Boniface.

19 — M. l'abbé Marcel Giroux, qui a résigné sa cure de Woodridge-Vassar, est nommé vicaire à la cathédrale.

20 — M. l'abbé Albert Fréchette, qui a résigné sa cure de Lac-du-Bonnet, est nommé curé de St. Joseph the Worker à Transcona.

21 — M. l'abbé Jean-Louis Caron est nommé curé d'Aubigny-Ste-Elisabeth, où il était vicaire économe.

22 — M. l'abbé Rodrigue Bouchard est nommé curé de Ste-Famille à St-Boniface, où il était vicaire économe.

23 — M. l'abbé Allen Soucy, qui était aumônier-adjoint à l'hôpital général St-Boniface, est nommé curé de Lac-du-Bonnet.

24 — M. l'abbé Julien Lévesque, curé de South Junction, est aussi nommé curé de Vassar.

25 — M. l'abbé Samuel Campbell est nommé vicaire à Holy Cross.

26 — M. l'abbé Clayton Purcell, qui était vicaire à St. Gerard à Elmwood, est nommé curé de Carman.

27 — M. l'abbé Fernand Desjardins, qui était vicaire à St-Pierre, est nommé directeur au Petit Séminaire de St-Boniface.

28 — M. l'abbé René Peeters, qui était directeur et professeur au Grand Séminaire et directeur de la revue diocésaine "Les Cloches de Saint-Boniface", poursuivra ses études en Théologie à Rome.

29 — M. l'abbé Raymond Baudry, qui était vicaire à Holy Cross, est nommé vicaire économe à St. Gerard à Elmwood.

30 — M. l'abbé Léonce Aubin, qui était secrétaire à l'Archevêché, est nommé vicaire à la cathédrale.

31 — M. l'abbé Jean-Louis Rocan, qui était directeur au Petit Séminaire de St-Boniface, poursuivra ses études en éducation.

32 — M. l'abbé Paul Boisjoli, curé de Ste-Rita, est aussi nommé directeur du Petit Séminaire St-Jean à Otterburne.

33 — M. l'abbé Firmin Michiels, qui était directeur au Petit Séminaire St-Jean, est nommé deuxième vicaire dominical à St. Bernadette et directeur adjoint à l'Office cathéchétique diocésain.

34 — M. l'abbé Edouard Bonin, nouveau prêtre, est nommé vicaire à la cathédrale.

35 — M. l'abbé Gérard Lambert, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Emile à St-Vital.

36 — M. l'abbé Edmond Baril, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Holy Cross.

37 — M. l'abbé René Touchette, nouveau prêtre, est nommé vicaire à St-Pierre.

38 — M. l'abbé Lionel Thibault, nouveau prêtre, est nommé vicaire à Notre-Dame-de-Lourdes.

39 — M. l'abbé Hervé Dansereau, nouveau prêtre, est nommé secrétaire à l'Archevêché.

B — Par décision de M. Jean-Paul Laurence, supérieur provincial des Sulpiciens, laquelle a été agréée par NN. SS. l'Archevêque et l'Evêque auxiliaire:

40 — M. Procule Léveillé a été nommé supérieur du Grand Séminaire.

41 — M. Gérard Blain, qui était supérieur au Petit Séminaire de St-Boniface, a été nommé directeur spirituel au Grand Séminaire et directeur des Philosophes au Grand Séminaire.

Noël DELAQUIS, chancelier.

Donné à St-Boniface, ce 1er juillet 1966.

La France fait exploser sa 5e bombe atomique

PAPEETE — La France a procédé samedi à sa première explosion atomique dans le Pacifique-Sud. Il s'agit d'un engin de "faible puissance", mais qui a été entendu et ressenti à une distance de 270 milles au sud de l'atoll de Mururoa.

M. Jacques Tauraa, président de l'Assemblée territoriale de la Polynésie française, qui a assisté à l'explosion, s'est dit complètement convaincu qu'il n'y avait pas de danger pour les vies humaines.

M. Tauraa, après avoir vu d'un porte-avions le champignon atomique, s'est posé par hélicoptère, une dizaine d'heures après l'explosion, en compagnie d'autres personnalités, sur l'aérodrome de l'atoll, situé à une douzaine de milles du lieu de la déflagration.

Deux opérations ont été entreprises dans les heures qui ont suivi l'explosion: l'une, de contrôle des retombées radioactives et de vérification des calculs expérimentaux; l'autre, de recherches et de renseignements.

Un service mixte de contrôle biologique doit d'autre part prélever des échantillons de la faune, notamment des grands migrateurs comme les thons, et de la flore locale, pour en déterminer la radioactivité.

Pendant ce temps, l'emplacement expérimental de Mururoa a été réoccupé dimanche, et l'avis aux navigateurs annulé, mais celui qui avait été donné aux avions est maintenu. Les observateurs en déduisent que, d'une part les retombées radioactives en mer, dans la zone considérée comme dangereuse, ont pris fin et que, d'autre part, le nuage radioactif continue de se déplacer.

Cette bombe est la cinquième due aux techniciens et militaires français. Elle s'ajoute à 192 explosions nucléaires aériennes expérimetales des Etats-Unis, 141 de l'Union soviétique, 21 de la Grande-Bretagne et 3 de la Chine.

Elle est la première d'une triple série. La première série comprend deux bombes "A" d'une puissance inférieure à 100 kilotonnes; la deuxième, de puissance identique mais dans des conditions d'explosion différentes, aura lieu au mois d'août; enfin, la troisième série portant sur l'explosion d'une bombe "A" dopée, c'est-à-dire comprenant des éléments thermonucléaires qui en accroissent la puissance, aura lieu sans doute dans la première quinzaine de septembre, en présence du général C. de Gaulle.

M. Martin se félicite du voyage en URSS du général de Gaulle

LONDON — Le ministre canadien des Affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré que la visite du président de Gaulle en Union soviétique permet d'entrevoir une amélioration des relations et une meilleure entente, qui pourraient éventuellement amener une réconciliation de l'Europe divisée.

Il a ajouté que le Canada partage "l'intérêt profond et réaliste" du chef d'Etat français pour une Europe réunifiée où toutes les barrières seraient abolies dans les contacts normaux et les échanges entre pays.

"Il n'a pas toujours été facile de maintenir un équilibre entre les initiatives personnelles et l'effort conjugué dans les affaires internationales. L'OTAN a donné l'occasion de consultations de façon que les politiques soient coordonnées afin d'atteindre des buts déterminés. Mais cela ne veut pas dire pour autant que les contributions et efforts individuels des nations doivent être limités ou liés au jugement des autres."

M. Martin participait alors à un colloque sur les Nations unies à l'Université Western de London.

Congrès annuel de l'ACELF à Régina

"Culture française, sauvegarde de l'identité canadienne", tel sera le thème du 19e congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française qui se tiendra à Regina du 15 au 19 août prochains.

A cette occasion, quatre commissions d'étude scruteront les divers aspects de ce thème: Culture française et apport des gouvernements; culture française et institutions d'enseignement; culture française et corps intermédiaires; culture française et moyens de communication.

En outre, il y aura une "rencontre-dialogue" groupant des représentants (un professeur et un étudiant) d'universités francophones et anglophones de chacune des provinces du pays.

Auparavant, trois conférences sur les "quatre propositions principales" du congrès traiteront divers aspects du thème: valeur de la culture française en soi, enracinement de cette culture aux Canadiens. La quatrième proposition, sur la diffusion de la culture française, sera étudiée plus particulièrement par les commissions.

Natalité: décision du pape à l'automne?

CITE DU VATICAN — Le pape ne pourrait prendre de décision au sujet de la "pilule" avant l'automne prochain au plus tôt, apprend-on de source informée. Le Souverain Pontife peut, d'ailleurs, demander un supplément d'information ou encore convoquer un groupe de théologiens qui pourraient lui exposer de vive voix les positions prises dans le rapport rédigé sur la question, rapport qui compterait 800 pages. C'est à Castel Gondolfo où, comme chaque année, le pape passe l'été, qu'il méditera les indications contenues dans ce document avant de prendre la décision finale.

Les membres de la Commission pour les problèmes de la natalité et de la famille ont siégé au collège Espagnol du 18 avril au 3 juin. Les experts et théologiens qui ont travaillé à la question de la "pilule catholique" ont observé scrupuleusement la règle du silence impartie d'en haut. Que l'attitude de la commission ait été "ouverte" aux problèmes modernes, sa composition même l'indique, ainsi que le principe, adopté par le concile, d'une "procréation responsable". Mais rien ne permet d'en déduire une orientation décisive quant aux moyens à adopter.

BONN — "Le général de Gaulle n'a pas trompé à Moscou, la confiance que le gouvernement fédéral a mise en lui. Il a soutenu le droit du peuple allemand à l'autodétermination et a refusé catégoriquement de discuter de la zone d'occupation soviétique" a déclaré lundi M. Rainier Barzel devant la "Société allemande de politique étrangère". Le vice président du parti chrétien-démocrate a ajouté: "Le président de la république française a droit à nos remerciements. Ce n'est peut-être pas un partenaire facile, mais on peut en tout cas compter sur lui".

Programme du Pèlerinage Missionnaire de l'AMMI

10 h. 15 — Ouverture du pèlerinage.

10 h. 30 — Messe chantée par le nouveau provincial des Oblats; le R. P. Henri Légaré. Homélie par le R. P. Jolicoeur, Oblat, missionnaire en Bolivie.

Midi: Diner sur les terrains de la grotte. Chacun apporte son lunch, y compris les liqueurs douces.

1 h. 30 — Chapelet avec Mystères illustrés.

2 h. 15 — Bref aperçu des activités spirituelles et missionnaires de l'AMMI.

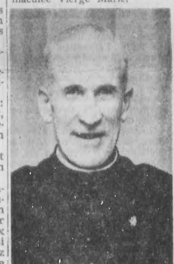
2 h. 30 — Missionnaire invité: le R. P. Charles Ruest, Oblat, accompagné de M. Paul Bruyère, Indien, catéchiste à plein temps.

3 h. 30 — Clôture. Court salut du St-Sacrement et bénédiction des malades.

Les Oblates Laïques Missionnaires prendront soin des enfants et leur feront faire un pèlerinage à leur portée. Pour le confort des pèlerins, les lieux du pèlerinage seront fumigés. Si vous êtes de la ville et n'avez pas la facilité de vous rendre au pèlerinage, téléphonez chez M. Norbert Pelland 774-2393, ou chez M. Wilfrid Fortier 475-0750, ou au bureau de l'AMMI 775-6372, au plus tard le 8 juillet. Si les conditions de la température ne permettaient pas la tenue du pèlerinage, un communiqué vous parviendrait sur les ondes de CKSB.

Ce pèlerinage est sous la direction du R. P. Lomer Laplante, O.M.I., directeur de l'Association Missionnaire de Marie Immaculée. M. Gérard Gagné, de St-Pierre, agira comme maître de cérémonies.

Cordiale bienvenue à tous ceux qui seraient intéressés de prendre part à ce Pèlerinage Missionnaire en l'honneur de la première coopératrice de l'oeuvre du Christ Rédempteur: l'Immaculée Vierge Marie.



Originaire de St-Pierre, Man., le R. P. Charles Ruest, O.M.I., missionnaire invité au grand pèlerinage de St-Norbert le dimanche 17 juillet, est un de nos missionnaires les mieux renseignés sur les Indiens. Il y a déjà au-delà de 30 ans qu'il exerce son ministère auprès d'eux. Il a été principal de trois différentes écoles indiennes et missionnaire dans diverses réserves. Il est actuellement stationné à Kenora, Ont.

Grâce à sa longue expérience des Indiens, au respect de leur nature, à son sens pratique averti en face de leurs problèmes, à l'enthousiasme dont il ne s'est jamais départi, le Père Ruest saura certainement captiver l'intérêt des pèlerins sur des missions si près de nous, mais si peu connues.

Accompagné d'un Indien catéchiste à plein temps, le Père Ruest révèlera un aspect merveilleux de la collaboration missionnaire du laïc.

U Thant à Moscou

NATIONS UNIES — A l'invitation du gouvernement soviétique, le secrétaire général U Thant se rendra en visite officielle à Moscou du 25 au 28 juillet prochain, a annoncé officiellement le secrétariat de l'ONU. Le secrétaire général ne prévoit pas à l'heure actuelle s'arrêter dans d'autres capitales à l'aller ou au retour.

LE CLUB DES 200

La Caisse Populaire de St-Boniface	$50.00
R. P. Martial Caron, St-Boniface	25.00
District Scolaire de Ste-Rose-du-Lac no 835	25.00
District Scolaire de St-Georges no 2403	25.00
Chevaliers de Colomb (Conseil Provencher)	25.00
Dr Georges Mabon, Somerset	25.00
M. l'abbé Pierre Gagné, Notre-Dame-de-Lourdes	25.00
Mme A. Bernier et Mlle M. Bernier, Winnipeg	25.00
M. Jacques Alain, St-Boniface	25.00
Dr E.-J. Jarjour, Winnipeg	25.00
M. Philias Maurice, Ste-Anne-des-Chênes	25.00
District Scolaire de St-Norbert no 2364	25.00
M. l'abbé O. Moquin, Somerset	25.00
Couvent des Soeurs Grises, La Broquerie	25.00
Division Scolaire de la Rivière-Rouge	25.00
M. Arthur Olivier, St-Boniface	25.00
Anonyme	25.00
Dr R. Champagne, Elie	25.00
Division Scolaire de la Rivière Seine no 14	25.00
Mlle M. et M. H. Constant, St-Boniface	25.00
Division Scolaire W. H. Plain no 20	25.00
District Scolaire Cons. Inverness, Letellier	25.00
M. Emile Pelletier, St-Boniface	25.00
M. l'abbé R.-G. Bélanger, St-Vital	25.00
District Scolaire Cons. Richard, Somerset	25.00
A. Huot Co. (Ltée) Ltd., St-Boniface	25.00
M. Bruno Lagacé	25.00

Nombre total: 119

59% des Français approuvent le retrait de Paris de l'OTAN

PARIS — 59% des Français approuvent le retrait de la France de l'OTAN (contre 40 pour cent), tandis que 69 pour cent d'entre eux jugent "souhaitable et réalisable" une Europe confédérale, l'Europe supranationale ne recueillant que 15 pour cent des voix. C'est du moins ce que révèle un sondage que vient d'effectuer en France le "Service de Sondages et Statistiques".

80 pour cent des personnes interrogées estiment que l'Europe confédérale ou supranationale devrait comprendre la Grande-Bretagne (contre 7 pour cent), tandis que 45 pour cent des électeurs pensent que la France doit poursuivre ses efforts dans le domaine de l'armement atomique (contre 37 pour cent). La probabilité d'un conflit entre l'Occident et le bloc soviétique est rejetée ou considérée comme minime par 62 pour cent des Français. 27 peur cent sont d'avis que "le danger existe toujours".

Sur le plan de la politique intérieure, les réponses aux questionnaires du "SSS" font ressortir les points suivants: 32 pour cent de l'électorat français voterait gaulliste si des élections législatives avaient lieu maintenant, tandis que la Fédération de la gauche démocrate et socialiste (de M. François Mitterand) recueillerait 30 pour cent des voix, le Centre démocrate (de M. Jean Lecanuet) 18 pour cent, et le parti communiste 9 pour cent. Les 11 pour cent restant seraient répartis entre indépendants (6), partisans de M. Tixier-Vignancour (2) et "autres".



Voici Mlle Pauline Vermette, fille de M. le maire Arthur Vermette et de Mme Vermette, de St-Jean-Baptiste, finaliste au concours "Miss Manitoba" tenu récemment à l'Exposition de la Rivière-Rouge. Née à St-Jean-Baptiste, Pauline est âgée de 19 ans. Elle fit ses études à l'école locale, possède son diplôme de 12e année commerciale. Pendant 10 ans, elle étudia le piano dans son village natal, puis étudia le chant à l'Académie St-Joseph de St-Boniface. Elle travailla pendant deux ans pour la "Children's Aid Society" et est maintenant membre du personnel de Radio-Canada. Au cours de l'hiver dernier, Mlle Vermette fit, avec ses parents, un long et enrichissant voyage.

C'est sous le patronage du Rodéo de Morris que Pauline se présenta au concours "Miss Manitoba" et avec la reine manitobaine, elle figurera au programme de ce grand événement les 21, 22 et 23 juillet à Morris.

Enfin, grâce au photographe Louis Perrin, de St-Boniface, il est possible de publier une excellente photo de la nouvelle église de St-Claude que Son Exc. Mgr Maurice Baudoux, archevêque de St-Boniface, bénissait solennellement le dimanche 15 mai dernier. Vraie "forteresse" s'élevant sur la plaine manitobaine, cette église ultramoderne a été conçue par l'architecte Etienne Gaboury en toute fidélité à l'esprit liturgique postconciliaire.

De conception assez traditionnelle dans ses grandes lignes qui, dès l'atrium, veulent signifier aux fidèles ce large accueil que l'Eglise primitive réservait aux chrétiens, cet édifice en forme de "U" exprime extérieurement et intérieurement l'importance du sacrifice et des sacrements dans l'oeuvre de la régénération: dès l'entrée les fidèles voient les fonts baptismaux; vers la gauche ce sont le presbytère et la vaste sacristie qui peut aussi servir de chapelle d'hiver et de salle mortuaire; vers la droite c'est l'église paroissiale avec sa nef pouvant recevoir 600 fidèles et dont le plancher est légèrement incliné vers le sanctuaire, avec l'ambon des lectures saintes et de l'homélie, avec son confessionnal qu'on atteint en "montant" (d'une marche) vers la purification, avec son autel du Sacrifice et du St-Sacrement.

Cette église a été construite sans entrepreneur général, coûtant ainsi $180,000 au lieu de $250,000. Elle est vraiment le fruit de l'initiative audacieuse et patiente de M. l'abbé Jean-Marie Gagné, curé, M. Georges Lemieux, de St-Adolphe, qui dirigeait efficacement les ouvriers (dont plusieurs de St-Claude), et de la surveillance générale accordée par le bureau des architectes Gaboury.

A noter que les quelque 30 vitraux ont été dessinés par M. Etienne Gaboury lui-même et exécutés par la compagnie Westmacott de Winnieg. Leurs riches symboles en couleur développent des scènes de l'Eglise ancienne, de l'histoire locale, du double caractère "français" et "rural" de la paroisse, etc. (Photo Perrin du Manitoba)

Dimanche 10 juillet
Ouverture: 10 h. 15 a.m.
Messe : 10 h. 30
Clôture : 3 h. 30 p.m.
Voir Programme ci-dessus.

PÈLERINAGE MISSIONNAIRE DE L'ASSOCIATION MISSIONNAIRE DE MARIE IMMACULÉE à la GROTTE DES PÈRES OBLATS, St-Norbert, Man.

BIENVENUE
à tous ceux
qui désirent prendre part
à ce Pèlerinage.
DIMANCHE 10 JUILLET

Par sa prochaine venue à Régina l'ACELF fait renaitre l'espoir

Alors que tant d'individus et d'associations de langue française s'interrogent sur la réalité du "Canada" français, doutent de la vitalité des minorités hors du Québec, rétrécissent leur comportement en fonction du pessimisme qui les étreint devant l'avenir du pays, il fait du bien aux deux minorités des Prairies, du Manitoba et de la Saskatchewan, d'apprendre que l'Association Canadienne des Educateurs de Langue Française tiendra son 19e congrès annuel à Regina du 15 au 20 août prochains.

Cette Association, qui garde son principal point d'appui au Québec, a l'habitude des congrès hors du Québec. Après avoir visité Halifax, Ottawa, Winnipeg, Edmonton, Vancouver, etc., elle viendra pour la première fois dans la capitale de la Saskatchewan. Sans doute que les immenses progrès accomplis à Regina ces dernières années ont facilité cette décision. En effet, Regina n'est plus une simple petite ville s'élevant difficilement au-dessus de la vaste plaine, car elle possède maintenant son propre campus universitaire où le R. P. Benoit Paris, O.M.I., et d'autres éminents professeurs assurent la présence culturelle française; bientôt elle sera le siège du secrétariat de l'A.C.F.C.; sa paroisse canadienne-française avec son centre social et son école Mathieu y sert de foyer de rayonnement encourageant; son Alliance Française connait un regain de vie qui fait naitre bien des espoirs.

Ces espoirs, toutefois, n'empêchent personne de voir bien clairement les difficultés actuelles qui bloquent l'épanouissement complet de notre langue et de notre culture en Saskatchewan. Par exemple, la souscription actuelle en faveur de l'Ecole Canadienne de Saskatoon rappelle constamment à quel point il est difficile d'obtenir dans les écoles urbaines une place honorable à notre langue. L'existence du comité spécial chargé d'étudier la possibilité légale d'enseigner en une autre langue que l'anglais rappelle une autre difficulté générale. De plus, une institution d'envergure comme le collège Mathieu de Gravelbourg doit envisager des solutions énergiques pour assurer sa continuité.

Tout cela et bien d'autres problèmes poussent les Canadiens français de cette province, comme leurs voisins du Manitoba face à des problèmes similaires, à s'interroger sérieusement sur leur propre raison d'être en un milieu anglophone, et sur les méthodes à prendre pour assurer leur survie. En une période aussi difficile, on assiste donc à des démissions fracassantes au sein d'associations nationales, à des bouleversements de fond dans leur organisation, à des discussions très chaudes quant à la politique à adopter face aux ministères et départements d'Education, à des crises sérieuses dans le monde des instituteurs, à des doutes sur la possibilité de programmes scolaires plus favorables aux petits Canadiens français.

Mais voilà que l'ACELF, par sa présence à Regina dans quelques semaines, va attirer dans nos Prairies des centaines d'éducateurs de langue française de toutes les provinces du Canada. A la veille même du Centenaire de notre pays, son président acadien, ses conférenciers renommés, ses congressistes vont s'interroger sérieusement sur un point qui explique notre présence même hors du Québec: "La culture française, sauvegarde de l'identité canadienne". Une fois convaincue que vraiment la culture française est la condition essentielle de la sauvegarde de l'identité canadienne, donc de l'avenir même du Canada, donc de l'avenir d'une présence française hors du Québec, l'ACELF sera parfaitement en mesure d'inciter tous les citoyens désireux de voir notre pays conserver son intégrité, son unité et son identité, à s'efforcer par tous les moyens à leur disposition d'assurer non seulement le maintien, mais aussi l'expansion de cette culture française d'un bout à l'autre du Canada, partout où se trouvent les conditions essentielles à cette expansion.

Ce thème général "Culture française, sauvegarde de l'identité canadienne" sera étudié en détail au cours des trois séances plénières du congrès de Regina: tout d'abord on s'attardera à découvrir les valeurs caractéristiques de la culture française (dans la pensée, les lettres, les arts, les sciences, etc.) et sa diffusion de par le monde, sous la haute direction de l'ambassadeur de France à Ottawa; puis on fera un inventaire complet de son implantation solide au Canada, démontrant que sa contribution est aussi réelle et aussi enrichissante que celle de la culture anglo-saxonne; enfin, un écrivain-historien anglophone, M. Murray G. Ballantyne, de Montréal, s'attardera à démontrer que cette culture française, par sa présence, est la marque distinctive du Canada tout entier.

On consacrera le reste du congrès à rechercher, en cercles d'étude, les moyens pratiques d'épanouissement de cette culture nécessaire au pays: au niveau des gouvernements (fédéral, provinciaux, municipaux, scolaires, c'est-à-dire ministères d'Education et commissions scolaires); au niveau des institutions d'enseignement, surtout secondaire et supérieur; au niveau des corps intermédiaires, tels que sociétés savantes, corps porfessionnels, sociétés proprement culturelles et patriotiques, clubs sociaux; et enfin par les moyens de communication que sont la radio, la télévision, le cinéma, les journaux, les revues, les maisons d'édition.

Puisse ce congrès de Regina obtenir un franc succès, intéresser tous les francophones des Prairies et leurs compatriotes d'autres langues et cultures, laisser ici après sa tenue plus que de l'espoir, mais des solutions pratiques pour qu'enfin nos minorités du Manitoba et de la Saskatchewan puissent s'épanouir, assurer une présence française rayonnante!



Le général de Gaulle, président de la République française, et son épouse ont assisté à la messe dominicale le 26 juin à Leningrad dans l'église Notre-Dame-de-Lourdes. Ci-dessus le R. P. Joseph Pavilonis, vêtu des ornements sacerdotaux, reçoit les illustres visiteurs et quelque 1,500 autres fidèles à la porte de son église, l'unique église catholique dans cette ancienne capitale de la Russie. Au cours de son séjour dans cette ville à l'histoire mouvementée (la Saint-Pétersbourg fondée en 1703 par Pierre le Grand, qui devient Petrograd après les trois révolutions de 1905 et de 1917, et soutient un dur siège contre les Allemands de 1941 à 1944) de Gaulle s'adresse vraiment au "peuple" russe, comme il profita de son passage à Kiev pour parler au "peuple" ukrainien, voulant ainsi compléter sur un plan profondément humain son dialogue plutôt politique avec les chefs communistes de la Russie d'aujourd'hui. Puisse ce voyage du chef de la France apporter les fruits de vraie paix et la détente internationale réelle tant espérés par tous!

M. Paul Martin répond à M. Dmitri Polyansky

OTTAWA — Le ministre des Affaires extérieures du Canada, M. Paul Martin, et le premier vice-premier ministre d'URSS, M. Dmitri Polyansky, ont croisé le fer la semaine dernière au cours d'un diner officiel, lorsque le vice-premier ministre soviétique a critiqué l'intervention américaine au Vietnam.

M. Polyansky a quelque peu surpris les quelque 150 personnes qui l'écoutaient lorsqu'il a déclaré que c'était le devoir du Canada et des autres nations de faire cesser l'interférence" des Etats-Unis dans ce pays du Sud-Est asiatique.

M. Martin, qui venait de faire l'éloge du représentant soviétique et de l'URSS, n'a pas caché son mécontentement devant ce discours et il a répliqué par des propos énergiques se portant à la défense des Etats-Unis.

Le ministre soviétique, qui dirigeait une délégation russe de 11 personnes en visite au Canada, affirma alors que les Américains étaient entrés "dans une maison qui ne leur appartient pas", à des milliers de milles de Washington et qu'ils détruisaient "les villes et les villages vietnamiens, les routes et les points, les établissements industriels, empoisonnant les récoltes et brûlant les forêts".

"Pas une seule bombe vietnamienne n'est tombée en territoire américain, a-t-il dit, ni n'a tué ou blessé un vieillard, une femme ou un enfant".

"A-t-on besoin d'autres preuves pour voir que les Vietnamiens sont les victimes et les Américains les agresseurs", a-t-il demandé.

"C'est le devoir de tous les gouvernements, les parlementaires et les hommes publics, a-t-il poursuivi, de voir à ce que l'interférence étrangère au Vietnam soit arrêtée, et que le peuple vietnamien, comme tout autre peuple, ait la chance de décider de ses affaires internes lui-même."

M. Paul Martin, qui avait écouté les remarques de M. Polyansky en silence, a répliqué en faisant l'éloge des Etats-Unis et il a soulevé les applaudissements de l'auditoire. Le ministre canadien a déclaré entre autres que les Etats-Unis sont les "grands voisins" du Canada et qu'ils ont contribué énormément à combattre l'agression.

"Le Canada comprend les motifs américains, a-t-il ajouté, et les Américains ont autant intérêt que nous à promouvoir la paix dans le monde entre toutes les nations."

A la suite de la réponse de M. Martin, le vice-premier ministre d'URSS s'est de nouveau approché du microphone pour déclarer que ces deux discours prouvaient qu'il existait des divergences de vues entre nos deux pays et qu'il fallait éliminer ces différences pour travailler la main dans la main à la paix et à l'amitié.

Une première rencontre entre Johnson et Favreau

QUEBEC — Le premier ministre, M. Daniel Johnson, a affirmé qu'il sera intransigeant sur les principes en matière de relations fédérales-provinciales, mais qu'il sera plus flexible quant aux modalités. Il commentait ainsi l'entretien de trois heures qu'il avait eu auparavant à sa résidence avec le président du Conseil privé, M. Guy Favreau, commentaire qui concorde assez bien avec les renseignements que M. Favreau a lui-même donnés à Ottawa.

"Les relations fédérales-provinciales se dérouleront dans le meilleur des mondes, a dit M. Johnson, si Ottawa veut admettre les principes de base. Mais je doute fort qu'on admette le principe des deux nations et la nécessité de récrire la constitution canadienne... Nous serons intransigeants sur les principes, mais dans les modalités et le rythme de croisière, c'est une autre affaire."

Il a dit que la rencontre avec M. Favreau avait été très cordiale, et qu'avec lui il avait fait un tour d'horizon des problèmes actuellement en suspens entre Québec et Ottawa. Il a ajouté que le premier ministre du Canada avait été très diplomate en lui envoyant M. Guy Favreau pour tenter une nouvelle approche du Québec, car c'est un de ses bons amis. Il a aussi confirmé qu'il avait été question d'une rencontre entre lui et le premier ministre Pearson, mais qu'aucune date n'avait été fixée.

De son côté à Ottawa, M. Favreau a déclaré que la cordiale rencontre avait été un premier contact avec le nouveau gouvernement québécois, au cours duquel on avait passé en revue les sujets d'intérêt commun aux deux gouvernements, sans qu'il soit question de chercher des solutions aux problèmes, mais en faisant le point des positions respectives.

M. Favreau n'a pas voulu le confirmer, mais on croit savoir que les deux hommes politiques ont abordé notamment la question du rapatriement de la constitution canadienne et de l'adresse de l'Assemblée législative à la reine pour obtenir une restriction des pouvoirs du conseil législatif québécois.

M. Johnson a rejeté carrément la formule Fulton-Favreau pour le rapatriement de la constitution, formule que le gouvernement de l'ex-premier ministre Jean Lesage avait acceptée lors d'une conférence fédérale-provinciale en 1964, pour ensuite la jeter aux oubliettes sous la pression de l'opposition publique et parlementaire.

On croit comprendre que lors de leur rencontre, MM. Johnson et Favreau ont exploré la possibilité d'engager de nouvelles négociations entre le gouvernement fédéral et les provinces, sur la constitution canadienne.

Par ailleurs, l'adresse de l'Assemblée législative à la reine, visant à supprimer le droit de veto du conseil législatif sur les projets de loi adoptés par l'Assemblée législative, avait aussi été farouchement combattue par M. Johnson. Elle est d'ailleurs inutile aujourd'hui parce que le nouveau premier ministre du Québec, élu le 5 juin dernier, a annoncé récemment que le conseil législatif, formé d'une majorité de conseillers de l'Union nationale, voterait sa propre abolition à la rentrée parlementaire à l'automne.

En badinant

Quand la chaleur de l'été fait peser sa présence — c'est si rare à Winnipeg — le temps est alors venu de mettre de côté les choses sérieuses et de laisser trotter un pu l'imagination. C'est pas forçant et peu coûteux.

D'ailleurs, la folle du logis, comme on l'appelait dans mon jeune temps, ne se fait jamais prier. Elle est même devenue aujourd'hui pour plusieurs la maitresse de la maison.

Voici donc, sans préambule, qu'elle me déroula en couleur une série de quatre tableaux sur le séparatisme. Pourquoi le séparatisme plutôt qu'une chinoiserie? Je ne saurais vous le dire. Peut-être, c'est sa manière à elle d'agir, cette girouette.

Le premier tableau, donc, représentait en vert tendre deux hommes exhubérants de jeunesse et de vitalité, en train de signer un accord en vue de fonder l'association Pan-Séparatisme. Un baiser de paix scella cette entente.

Le deuxième tableau, en jaune vif oriental décrivait maintenant nos deux mêmes chevaliers, après un an d'intervalle, mais cette fois en colère, dos à dos et prenant les premiers pas en direction opposée et très déterminés à fonder chacun une nouvelle société séparatiste.

Le troisième tableau, en rouge vif mexicain, reproduisait un congrès de ralliement où les dissidents lavaient en famille leur linge sale. Discussion animée, mises au point fulgurantes, appels réitérés au travail concerté. Enfin, les congressistes discutèrent la nécessité de cesser le plus vite possible de se diviser. Cette prolifération des sociétés séparatistes corrodait l'estime du peuple envers ces nouveaux mouvements. L'assemblée enfin adopta à l'unanimité une idée géniale à l'effet que dorénavant, au lieu de se diviser, le meilleur moyen de refaire la cohésion c'était d'accepter le principe de semer partout la division chez les autres. Ce leitmotiv deviendrait, chez les adeptes du séparatisme, un élément d'union et chez les autres, un moyen efficace d'affaiblissement. Le vieux dicton "diviser pour mieux régner" s'appliquait ici à merveille.

Le quatrième tableau et le dernier, en gris sibérien, décrivait le départ des émissaires spéciaux chargés de semer adroitement la division partout chez les Francophones, en exploitant habilement le sentiment nationaliste. Jean se dirigeait vers le secteur politique où il affaiblirait d'abord le parti au pouvoir dans le but de le faire battre et, ensuite, de jouer le même tour au nouveau vainqueur. Devant les deux partis aux reins cassés, le Pan-Séparatisme surgira comme le grand vainqueur, hissé là par son élan, sa droiture et son désintéressement. Paul, lui, marchait rapidement pour faire le même jeu chez les syndiqués; Jacob, avec pondération s'en allait du côté des professionnels; Judas se hâtait d'aller rassembler les ratés de la vie afin de leur apprendre comment abattre les accapareurs de tous genre; Philippe partait organiser allégrement la jeunesse universitaire; Pauline, elle, se pressait de réunir les femmes pour leur inculquer les principes directeurs d'une démocratie égalitaire et, finalement, le grand Luc emboitait le pas en vue d'embaumer l'éducation chrétienne afin de la mieux conserver.

Mon imagination, à ce moment, cessa court cette projection sans rien expliquer. Je termine donc forcément ce rapport. Cependant, j'ajoute un mot: autrefois l'on nous disait que "l'union faisait la force"; maintenant qu'aujourd'hui l'on nous chante le contraire, c'est la division qui doit nous rendre forts. Autre temps, autres moeurs!

BRISE DES PLAINES

En feuilletant le journal

Je me souviens...

par J. R Doiron

Il y a 10 ans (1956)

Le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., pendant 16 ans rédacteur et administrateur de La Liberté et le Patriote, quittait ce poste pour se consacrer à l'oeuvre des retraites fermées. Pendant son stage à l'administration de notre journal le tirage était passé de 2,126 à plus de 9,000.

Un autre départ se faisait dans la même période: Le R. P. Guillaume Belcourt, s.j., pendant 8 ans visiteur des écoles au Manitoba. Le sympatique visiteur était rappelé par ses supérieurs et retournait dans l'Est.

Trois ecclésiastiques étaient élevés à la prêtrise pour le diocèse de Prince-Albert. C'étalent MM. les abbés Gaëtan Deschamps, ordonné à Montréal, Gérald Poullot, à Debden, Sask., Clifford Tremblay, à Bonne Madonne, Sask.

Le R. P. Aimé Lizée, O.M.I., célébrait le 25e anniversaire de son ordination sacerdotale à Gravelbourg. Le P. Lizée fut le premier fils natif de Gravelbourg à recevoir la prêtrise. (Le P. Lizée est actuellement l'économe provincial des Oblats à Winnipeg.)

Le premier ministre du Manitoba, l'hon. Douglas Campbell, remaniait son cabinet. L'hon. F.-L. Jobin devenait ministre de l'industrie et du commerce; l'hon. Charles Greenlay devenait trésorier provincial; l'hon. F.-C. Bell était nommé au ministère des mines et des ressources naturelles; l'hon. R.-D. Robertson passait au ministère des travaux publics; alors que l'hon. C.-L. Shuttleworth restait comme ministre des utilités publiques et devenait aussi ministre de l'agriculture. Ces permutations étaient dues à la démission de l'hon. R. Turner, trésorier provincial.

Il y a 20 ans (1946)

Mgr C.-J.-B. Bourdel, fondateur de la paroisse de Prud'homme, Sask., célébrait le 60e anniversaire de son ordination sacerdotale. Le jubilaire fut ordonné en France en 1896 et vint en Saskatchewan en 1904 alors qu'il fonda la paroisse de Howell (aujourd'hui Prud'homme), Sask. En 1905 il y avait trois familles dans la paroisse et le curé bâtit une chapelle avec école au rez-de-chaussée ainsi que résidence pour trois religieuses de la Providence de St-Brieux.

Une soeur tourière du Carmel de St-Boniface pendant 17 ans puis transplantée à Trois-Rivières avec sa communauté, Soeur Maria de la Ste-Famille, mourait dans son monastère de Trois-Rivières après 59 ans de vie religieuse. Elle était âgée de près de 86 ans.

Le nouvel exécutif de l'AECFM était composé de M. le Dr P.-E. LaFlèche, M. Charland Prud'homme, M. le chevalier J.-A. Marion, M. le Dr J.-C. Fournier et M. W. Raymond. S. H. le juge L.-P. Roy en était le président.

Le congrès des Orangistes qui a précédé les fêtes du 12 juillet adoptait trois résolutions: (1) Exhorter énergiquement le gouvernement fédéral à rejeter une résolution à l'effet d'envoyer un ambassadeur canadien auprès du Vatican. (2) Renouveler leur désapprobation de l'attitude du gouvernement fédéral qui permet l'usage du français bien audelà des limitations qu'impose l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, surtout dans la publication des documents et à Radio-Canada. (3) Réaffirmer leur détermination de garder l'Union Jack comme drapeau national. (Gentils, n'est-ce pas, nos bons amis de l'Ordre Loyal d'Orange?)

Il y a 30 ans (1936)

La St-Jean-Baptiste avait été célébrée avec beaucoup d'éclat à St-Boniface. Sous le haut patronage de Son Exc. Mgr A. Béliveau, les fêtes se déroulèrent avec beaucoup d'enthousiasme. La procession défila à travers les rues de St-Boniface pour se terminer à la cathédrale. La messe fut chantée par le R. P. Paul Dumouchel, O.M.I., nouveau prêtre, qui chantait sa première grand-messe solennelle. Les deux orateurs de circonstance étaient M. l'abbé Pierquin et M. Louis-Philippe Gagnon. Ce dernier s'attaqua au mouvement séparatiste qui était en vogue au Québec et qui se répandait jusque dans l'Ouest. Il dénonçait ce mouvement comme synonyme "d'abandon, de mutilation, de retraite qui peut devenir déroute".

Une violente tempête de grêle s'abattait sur la région de Dauphin et détruisait complètement toutes les récoltes.

La Compagnie du Pacifique Canadien fêtait le 50e anniversaire du départ du premier train de Montréal à destination de la côte du Pacifique. Le train de 1936 avait mis trois jours de moins pour faire ce trajet qu'avait pris celui de 1886. A 12 milles de Vancouver le convoi fut trainé par une locomotive du même genre que celle qui avait fait le premier trajet.

A Letellier, Man., avait lieu le dévoilement d'un tumulus portant une plaque commémorative à la mémoire de Christophe-Dufrost de la Jemmeraye, neveu de La Vérendrye, qui mourait à la Fourche-aux-Roseaux en 1736.

Une chaleur très élevée et le manque de pluie menaçait les récoltes dans tout l'Ouest. Des pluies immédiates et abondantes étaient absolument nécessaires. A Winnipeg le mercure était monté à 97 degrés; à Brandon, Dauphin et Morris la température était de 102 degrés, alors qu'à Estevan le mercure atteignait 110 degrés.

Il y a 40 ans (1926)

La crise constitutionnelle créée par la prise de pouvoir de M. Arthur Meighen avait subi le sort qui lui revenait. En effet, comme nous le disions la semaine dernière, le gouverneur général, Lord Byng, avait refusé à M. Mackenzie-King son droit de dissoudre la Chambre forçant ainsi ce dernier à démissionner avec tout son cabinet. M. Meighen fut invité à former un gouvernement, ce qu'il accepta de faire. Mais la loi d'alors exigeait qu'un ministre se fasse réélire avant d'occuper un siège au cabinet; ceci voulait dire que M. Meighen ne pouvait produire un seul ministre (sauf des ministres sans portefeuille qui eux n'avaient pas besoin de retourner dans leur comtés pour se faire réélire). Une telle situation ne pouvait durer et le gouvernement Meighen était battu en Chambre trois jours après la prise du pouvoir. Byng était rappelé en Angleterre par le gouvernement de Londres.

Le Dr Coué, le fameux guérisseur par auto-suggestion, mourait à Nancy, France. (Ceux qui se souviennent de ce médecin, pour le moins original, se rappelleront sa devise répandue de par le monde: "Day by day, in every way, I'm getting better and better". Cette formule magique était supposée guérir tous les maux.)

Le village de Toutes Aides, Man., s'était enrichi d'un moulin à scie et d'une cour a bois. De plus, on se félicitait de l'arrivée d'un forgeron accompagné de son fils; ce forgeron était doublé d'un maître-chantre, talents qui remplissaient deux besoins de la paroisse.

Le R. P. W. Patton, O.M.I., le dernier curé oblat de la paroisse Ste-Marie de Winnipeg, et supérieur du scolasticat d'Edmonton, mourait à Rochester des suites d'un accident. La victime avait été renversé par un camion alors que le père se rendait à la clinique pour y subir un traitement.

Il y a 50 ans (1916)

N.B. — Un article donnant les noms de la première équipe d'officiers de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba a paru la semaine dernière.

A l'école Saint-Adélard de Notre-Dame de Lourdes, Man., l'instituteur, M. Vallet, organisait la distribution des prix. Pour rendre cette rencontre des parents avec l'école plus intéressante, il avait fait subir à ses élèves un examen oral. Ce que "Une invitée", auteur de la chronique, trouvait de plus remarquable, c'était la facilité avec laquelle les enfants, à tous les degrés, avaient appris à s'exprimer en anglais ... et d'ajouter la correspondante: "L'inspecteur anglais aurait pu alors être convié et sans doute il serait sorti de son état de métamorphose s'il eût pu se montrer digne de son 'motto' si célèbre 'British Fair Play'."

Le correspondant de St-Claude écrivait ces lignes en marge du congrès de l'AECFM: Nos délégués à la Convention des 27 et 28 juin sont revenus enthousiasmés. Nous regrettons les circonstances qui ont empêché notre paroisse et nos sociétés d'être représentées dans le comité général, alors que des paroisses pas plus importantes ont plusieurs représentants.

M. l'abbé Alphonse Laurin était élevé à la prêtrise par Mgr Béliveau en l'église de Lorette. (Ce prêtre dévoué a exercé son ministère a plusieurs endroits du Manitoba jusqu'à sa mort récente.)

205,888 étudiants

OTTAWA — Durant l'année scolaire qui vient de se terminer, le nombre d'étudiants réguliers dans les universités canadiennes a été plus que le double de celui de 1959-60. Selon les données du Bureau fédéral de la statistique, au premier décembre 1965, il y avait 205,888 étudiants à plein temps, soit une augmentation de 15.5 pour cent sur l'année précédente. L'augmentation est de 14.7 pour cent en ce qui concerne les non-diplômés et de 24.6 pour cent pour les diplômés.

Huit institutions avaient à cette date plus de 10,000 étudiants à plein temps, si l'on compte ceux des collèges affiliés. L'université de Montréal vient en premier lieu avec 29,323 inscriptions, suivie de l'université de Toronto avec 17,810. Viennent ensuite l'université Laval avec 17,006; celle de Colombie-Britannique, avec 15,966; d'Alberta, avec 14,444; McGill, avec 11,696; du Manitoba, avec 10,786 et de la Saskatchewan, avec 10,583.

L'art musical fête la Confédération

Pour célébrer le 99e anniversaire de la Confédération, le 1er juillet, plus de 300 artistes amateurs recrutés par tout le pays, de l'Atlantique au Pacifique, ont illustré la vitalité et la variété de l'art musical au Canada, en présence du gouverneur général et du premier ministre, et des membres du corps diplomatique, au pied de la Tour de la Paix à Ottawa. Ce spectacle à caractère pan-canadien de $40,000, financé conjointement par Radio-Canada et le ministère de la Citoyenneté, a été présenté au pays tout entier grâce aux réseaux français et anglais de télévision de Radio-Canada.

MM. Henri Bergeron et Alex Trebek et la jolie Miss Canada 1966, Mlle Diane Landry, de St-Boniface, étaient les hôtes de cette émission de variétés.

Parmi les groupes choisis, signalons la fanfare de l'Armée canadienne, composée de 125 membres; la chorale Claire Fontaine, de la ville de Québec, ensemble féminin de 60 voix; les Chanteurs du Mascaret, chorale de l'Université acadienne de Moncton, N.-B.; de Toronto, les danseurs ukrainiens de la troupe Kalyna et les jeunes danseurs polonais St. Stanislas; d'Ottawa, 24 danseurs folkloriques portugais; de Montréal, la compagnie Gousli avec ses 40 danseurs russes; le quatuor "Sons of Erin" de Charlottetown; les 3 danseuses chinoises de Vancouver.

Parmi les autres représentants des provinces, il y avait le pianiste Donald Cook, de St-Jean, Terre-Neuve; le chanteur Ken Tobias, de Halifax; Diane Landry qui chanta en l'honneur de Lagimodière; Geoff Howard, de Saskatoon, qui chanta la triste fin de l'épopée Riel; et Mme Sydney Blankenship, chanteuse de Calgary.

Ce spectacle de "variétés" de bonne venue se voulait-il une manifestation d'unité nationale? Peut-être. En tout cas il est certain qu'un tel programme musical, mieux que des discours, mieux que des discussions, a pu gratuitement contribuer à une meilleure compréhension entre ressortissants d'origines raciales différentes. Et le caractère bilingue imprégné à tout le programme par les trois hôtes n'a certainement échappé à aucun spectateur.

La T.V. en français dans la Ville reine

TORONTO — La station de télévision torontoise de Radio-Canada diffusera en langue française tous les dimanches de la présente saison estivale. Le gérant de la station, M. Bill Weston, qui annonçait la nouvelle aux journalistes, a dit que la possibilité que la même politique soit poursuivie à l'automne n'était pas exclue.

M. Weston, "un francophile reconnu", a révélé qu'il était lui-même à l'origine de cette idée. Mais il a spécifié par contre que le divertissement de ses auditeurs demeurait son principal critère en matière de programmation.

La station CBLT diffusera en français de 9 h. 45 de l'avant-midi jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Un spectacle de quinze minutes sera suivi d'un programme musical qui pourra intéresser les télespectateurs des deux langues.

Un cyclotron de $13 millions sera construit à Vancouver

VANCOUVER — Une équipe de savants des universités British Columbia, Victoria et Simon Fraser utilisera un octroi de $100,000 de la Commission de contrôle de l'énergie atomique pour étudier une nouvelle conception de cyclotron. D'ici un an, l'équipe demandera l'aide du gouvernement fédéral pour entreprendre la construction, à l'université British Columbia, d'un accélérateur nucléaire qui tire son nom TRIUMF, de Tri-University Meson Facility. Le projet est évalué à $13 millions; la mise en exploitation est fixée à 1972.

Un professeur de physique à l'université British Columbia, le Dr Erich Vogt, présidera le groupe d'étude. Selon lui, TRIUMF sera unique parce qu'il produira 1,000 fois plus de mésons que tout autre appareil existant; de plus son faisceau de protons aura une intensité 1,000 fois plus grande que tout ce qui existe présentement. L'appareil permettra de poursuivre de nombreux essais nucléaires différents.

Ce qui s'écrit ailleurs

L'étoile de M. Roblin a décidément pâli

M. Duff Roblin vient d'obtenir un quatrième mandat comme premier ministre du Manitoba. Mais c'est de justesse qu'on le lui a confié. Il n'aura, en effet, dans le prochain parlement manitobain qu'une mince majorité de deux ou trois voix sur les effectifs réunis des libéraux, du NPD et du Crédit social.

Venant après le verdict électoral de l'Ile-du-Prince-Edouard et celui du Québec, le scrutin du Manitoba semble bien indiquer qu'un peu partout au pays, un malaise certain s'est emparé de la population. Ce malaise, jusqu'à cette année, n'était apparu qu'au niveau fédéral. Il est de mauvaise augure pour les autres chefs provinciaux, dont MM. Robarts et Bennett, qui avaient envisagé, eux aussi de déclencher des élections provinciales, cette année.

Il est difficile, à distance, d'analyser ce qui a pu se passer dans une province comme le Manitoba. Au moment de la dissolution du parlement, le sentiment général était que M. Roblin allait non seulement obtenir une réélection mais renforcer ses positions. Comme au Québec, les experts s'étaient lourdement trompés.

M. Roblin est un homme dynamique. Il a réalisé beaucoup depuis huit ans dans le sens d'une industrialisation et d'une modernisation de sa province. Il a eu des initiatives hardies. Malheureusement, il a dû, lui aussi, hausser considérablement les impôts pour solder la note du progrès.

De plus, notait un journaliste, emporté par le tempo de ses réalisations, il n'a peut-être pas pris suffisamment le temps de les expliquer et de les faire connaître à la population. Lui aussi a manqué de contacts avec le peuple. Certes, il a fait campagne sur l'oeuvre accomplie par son gouvernement, mais, à ce moment, il est trop tard pour expliquer en quelques jours ce qu'on a fait pendant quatre ans. Un gouvernement doit se tenir sans cesse en relation avec ses électeurs, ne serait-ce que pour savoir si le peuple suit toujours, si le "char de l'Etat" ne va pas trop vite.

Invitation refusée

De toute façon, cette demi-victoire de M. Roblin n'est pas de nature à accroître ses chances de succéder à M. Diefenbaker comme chef national des conservateurs.

L'automne dernier, M. Diefenbaker avait invité le premier ministre manitobain à briguer les suffrages lors des élections fédérales. M. Roblin hésita, vint près d'accepter mais, finalement, déclina l'offre qu'on lui faisait. Apparemment, il avait jugé qu'il aurait plus de chances de devenir chef national des conservateurs en obtenant un renouvellement de son mandat provincial avec une majorité accrue, en 1966. Il avait alors à prendre une décision; il semble qu'il ait pris la mauvaise. S'il avait été candidat à un siège aux Communes, il se serait fait élire sans difficulté et, aujourd'hui, il siégerait avec les autres prétendants à la succession de M. Diefenbaker sur les premières banquettes du parti conservateur.

Il subit, en somme, à cet égard aussi, un sort identique à celui de M. Lesage. Les deux hommes, qui auraient pu, un jour, se retrouver face à face au parlement fédéral, sont nettement en perte de vitesse. Leur étoile a pâli. Dans le cas de M. Roblin, la rumeur commence même à courir qu'il songerait à se retirer de la politique active d'ici un an ou deux.

Même si nous n'avions jamais cru que le premier ministre manitobain avait les qualités d'un grand homme politique canadien —il a toujours été très hésitant à propos du problème de la minorité française de sa province — il ne faisait aucun doute qu'il était peut-être l'un des plus sympathiques aspirants à la succession de l'actuel chef fédéral des conservateurs. Il est dommage que le recul qu'il vient de subir sur la scène provinciale l'élimine à peu près virtuellement de la course.

(Le Devoir — Vincent Prince)

La Liberté et le Patriote
Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire imprimé le mercredi, à Winnipeg, Manitoba, au numéro 619 de l'avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited

Administration, Brunelle Léveillé; rédaction, Roméo Bédard; publicité, Joseph-E. De Gagné.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 775-8443**)

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (**Tél.: 774-3415**)

Canada: 1 an, $3.50; 2 ans, $6.00
Autres pays: un an, $4.50; deux ans, $8.00

Autorisé comme envoi postal de 2e classe. Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire.

La Veillée A l'Hôtel de Ville

par M. Henry LANE,
courriériste municipal
de La Liberté et le Patriote

Le lundi 4 juillet avait lieu la réunion régulière des Comités permanents de la ville de St-Boniface.

Au Comité de feu, il fut recommandé que le rapport du chef des pompiers, relativement à l'incendie de la Central Grain Company, 172, rue Archibald, soit reçu comme information et que le chef et son personnel soient félicités pour le travail efficace dont ils ont fait preuve lors de cet incendie; que le chef des pompiers soit requis de soumettre un rapport à ce comité au sujet du projet d'étendre le système d'alarme dans le nouveau district à Southdale en ce qui concerne la protection des centres d'achats et des écoles; qu'une réunion du comité concernant les nouvelles stations de feu ait lieu dans un avenir rapproché.

Au Comité de santé et licence, il fut recommandé que la lettre reçue de Blackie's Enterprises, 3, Bernier Bay, offrant d'installer des machines pour la vente automatique (vending machines business) dans les arènes projetées, soit remise à la Commission des parcs.

Au Comité de législation et de réception, il fut recommandé que l'exposé verbal présenté ce soir par M. Denis Allard, représentant de l'union des commis au détail, et par M. C.-E. Huot, marchand, s'informant de l'opinion de la ville sur la question des heures d'ouverture dans St-Boniface, soit remis à l'étude et que la pétition reçue de cette délégation à une réunion antérieure soit remise au Département des licences pour vérification.

On demande à l'ingénieur de soumettre une liste des terrains appartenant à la ville et qui pourraient être considérés pour un projet de construction d'un foyer pour personnes âgées tel que requis par la Légion Royale Canadienne.

Il est recommandé de changer le titre de surintendant du Bien-être social à celui de directeur.

Au Comité de finance, en réponse à la Cie Burns qui se plaignait que le nouveau tarif pour le loyer des égouts montera de 7 à 13c (62½ pour cent) et que ceci nuirait à l'expansion industrielle, il fut recommandé d'aviser cette compagnie que ceci ne dépend pas de la ville mais relève du Métro.

A la suite de plusieurs réunions du comité spécial pour les arènes, et après avoir entendu les représentants de divers groupes qui s'opposaient à tel ou tel endroit comme site des arènes, le Conseil décidait de maintenir le choix qui avait déjà été arrêté, soit le site Maginot pour le côté est de la Seine et le site du terrain de jeux des Optimistes pour le côté ouest de la Seine. C'est à une conférence de presse, mardi à 11 h., que l'échevin Turner, maire suppléant, révélait la décision du Conseil.

Ces deux arènes pourront asseoir chacune 1,000 personnes et en contenir environ 1,400. La surface de la patinoire sera de 85 par 185 pieds. Les travaux débuteront incessamment et l'on espère que les arènes seront terminées dans 150 jours, soit pour la mi-décembre.

L'échevin Turner dit que le Conseil ayant écouté avec beaucoup d'intérêt les soumissions de tous les groupes intéressés croit qu'il est dans l'intérêt général de se limiter à deux arènes qui plus tard pourraient être développées en centres sportifs et que les deux sites choisis seraient à la portée d'un plus grand nombre de citoyens. Le coût de ces arènes est de $526,787.00 qui sera financé par des octrois d'environ $70,000.00 des gouvernements fédéral et provincial, en marge des fêtes du Centenaire, et par un prélevé de huit milliêmes. Il en coûterait environ un milliême pour l'opération des arènes, ainsi que pour l'intérêt sur l'emprunt pour une période de 20 ans.

L'échevin Turner révéla que la décision du Conseil n'avait pas été unanime, mais il espérait que la population appuierait fortement la décision du Conseil et que la ville ne pouvait construire trois arènes sans augmenter considérablement la taxe foncière. Il espère voir se développer plusieurs bonnes équipes de hockey et que St-Boniface pourra encore tenir sa place parmi les meilleures équipes du Canada.

Les Anciens en croisière le samedi 9 juillet

La prochaine activité des Anciens du Collège de St-Boniface aura lieu le samedi 9 juillet. Il s'agira alors d'une croisière sur le bateau "Paddle Wheel Queen". Les anciens et eurs dames ou amies se rencontreront au no 200 de l'avenue Cathédrale et ensuite se rendront près du pont Provencher. Ils pourront alors admirer le magnifique "Paddle Wheel Queen"! Le bateau est très moderne; il contient, par exemple, une salle de danse et un bar.

Le bateau se rendra jusqu'à St-Norbert et revindra à St-Boniface quelques heures après le départ.

Les responsables de cette activité espèrent que les anciens se montreront des plus intéressés. Les vendeurs de billets entreront en communication avec vous au cours de la semaine. Ces vendeurs sont: Roger Levasseur (CE 3-1595), Georges Picton (947-1671), Robert Painchaud (CE 3-2865), Laurent Roy (WH 2-3135), Paul-Emile Leblanc (CH 7-2394), Rhéal Teffaine (WH 2-0038), Roger Smith (977-1671), Hubert Balcaen (284-1209).

Rendez-vous donc samedi au Collège à 9 h. 30 p.m. précises!

Communiqué.

L'ACEFM à la recherche d'un secrétaire général

L'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba recherche actuellement une personne pouvant remplir le poste de secrétaire général. M. Paul-Emile Leblanc, secrétaire actuel, retourne aux études l'automne prochain. Le poste devra donc être rempli avant le 9 septembre 1966. Le Président de l'A.E.C.-F.M., S. H. le juge Louis Deniset, lors d'une réunion du Conseil d'Administration résumait ainsi les qualités que devrait posséder ce nouveau secrétaire: il doit connaître à fond le milieu canadien-français; il doit être dédié aux buts de l'Association; il doit être organisateur et administrateur compétent; il doit être flexible mais quand même ferme.

Le secrétaire se verrait confié une lourde charge et jouirait de tous les pouvoirs nécessaires pour la mener à bien.

Vu le haut degré de compétence qu'il devra posséder, l'A.E.C.F.M. est prête à lui offrir un salaire des plus alléchants, ainsi que tous les bénéfices marginaux usuels. Toutes personnes intéressées devront faire parvenir leur demande au Secrétariat, 577, rue Des Meurons avant le 1er août 1966. On peut obtenir plus de renseignements en s'adressant soit au secrétariat soit au Président de l'Association.

Communiqué

Session de Pastorale

Une session de Pastorale est projetée pour le clergé des archidiocèses de St-Boniface et de Winnipeg les 26, 27 et 28 septembre prochains, à l'hôtel Royal Alexandra de Winnipeg. C'est un projet conjoint des Commissions diocésaines respectives de Liturgie et de Catéchèse, sous la présidence des deux archevêques, NN. SS. Maurice Baudoux et George B. Flahiff, C.S.B.

Le thème de la session sera **la Parole de Dieu et sa relation** avec l'Eucharistie. On vise à étudier l'aspect théologique et pastoral aux points de vue liturgique et catéchétique. Une partie des séances sera aussi destinée aux laïcs, ainsi qu'aux religieux et religieuses.

Tandis qu'un certain nombre de séances seront bilingues, les autres seront conduites simultanément en français et en anglais dans des salles différentes.

De plus amples détails concernant le programme, les conférenciers et l'inscription seront communiqués par l'entremise de ce journal dans un avenir rapproché. En attendant, les intéressés sont priés de communiquer avec l'un ou l'autre des responsables suivants: Mgr J. K. MacIsaac, P.D., 353, avenue St. Mary, Winnipeg 1; M. l'abbé Robert Lane ou M. l'abbé Joseph Pageau, 151, avenue de la Cathédrale, St-Boniface.

Le Cercle Molière a tenu sa 41e réunion annuelle

Le Cercle Molière de St-Boniface tenait sa 41e réunion annuelle le 15 juin dernier, sous la présidence de M. Gabriel Forest. En lisant plus bas le rapport du président, on se convainc facilement que le Cercle Molière est toujours très actif.

Il continuera à manifester sa vitalité durant l'année 1966-67, comme dans le passé, car dès l'automne prochain il tiendra deux cliniques à St-Boniface sous la direction de professionnels du théâtre qui viendront spécialement de la province de Québec: la première clinique, subventionnée par le ministère des Affaires culturelles du Québec, se tiendra durant les quatre semaines de septembre; la deuxième, subventionnée par le Dominion Drama Festival d'Ottawa, durera six semaines, du 1er novembre au 15 décembre.

Le Cercle Molière se prépare aussi pour le Festival de 1967. Une des conditions pour prendre part à ce Festival consiste à présenter une pièce canadienne, écrite par un Canadien.

Les élections ont donné les résultats suivants: M. Gabriel Forest, réélu président pour un autre terme; l'hon. juge Louis Deniset, vice-président; M. Louis Aubry, trésorier; Mme Jeannine Champagne, secrétaire; M. le Dr Jean-Marie Huot, président sortant de charge.

Selon le rapport financier présenté par M. Lucien Guénette, comptable agréé et vérificateur, le Cercle Molière possédait au 31 mai 1966 un actif de $4,406.41. Ses revenus ($4,397.95) au cours de l'année qui vient de s'écouler provenaient de multiples sources, dont: octrois de la ville de St-Boniface ($500), de la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg ($500) et de la province du Manitoba ($1,000); subvention de clinique théâtrale de la province de Québec ($1,300); recettes de spectacles ($835.41), etc.

Voici le texte complet du rapport présenté par le président:

Le président et l'exécutif du Cercle Molière sont contents de soumettre ce rapport (mon premier à titre de président) des activités de la saison 1965-1966 pour votre considération.

Nous avons commencé la saison avec un programme d'été, sous la direction de René Brodeur et Michèle Veilleux. De nombreux jeunes comédiens et comédiennes ont travaillé fort pour présenter ici au local du Cercle Molière les 13, 14 et 15 août 1965, les deux pièces suivantes: "Les Projecteurs", par Guy Gauthier, sous la direction de Michèle Veilleux; "Les Deux Têtus de Cabastran", par Félix Leclerc, sous la direction de René Brodeur.

Les jeunes ont bien aimé ce travail, et aussi de présenter quelque chose ici dans cette salle où le plateau était situé à quelques pieds des spectateurs. Ceci a permis à de nouveaux talents de se faire connaître.

Nous avons l'intention de faire la même chose cette année, afin de garder de l'activité dans le Cercle à l'année. L'été dernier, Roland Mahé n'était pas avec nous. Il a passé son été au Théâtre d'été de Percé en Gaspésie. Il est revenu à l'automne pour participer à notre deuxième spectacle, avant de partir à la fin d'octobre pour étudier à l'Ecole Nationale de Théâtre à Montréal. Ceci lui a été rendu possible avec l'aide d'une bourse reçue du ministère des Affaires culturelles de la province de Québec, par l'entremise de l'Association des Canadiens français du Manitoba. M. Mahé doit terminer ses études le 16 de ce mois et il a l'intention de passer son été ici. Nous espérons l'avoir pour diriger le programme d'été et aussi une partie du programme de l'automne avant son départ pour sa deuxième année d'étude.

Le deuxième spectacle a aussi été présenté ici au local. C'était trois pièces en un acte, les suivantes: "Lien de Sang", par Inclan, mise en scène de Roland Mahé; "La Terre du Désir du Coeur", par W. Yeats, mise en scène de Michèle Veilleux; "Peinture sur Bois", par Bergman, mise en scène de Roland Mahé.

Ce travail a été bien apprécié par les spectateurs, et nous remarquons aussi que les responsables de la direction et la section technique de ces pièces se sont servis des moyens ou connaissances de leurs études qu'ils poursuivent présentement ou des cliniques dirigées par les hommes de profession que nous avons eus ici dans le passé.

Nous avions fait une demande l'automne dernier à la province de Québec pour une subvention de $1,300.00 afin de tenir une deuxième clinique au mois d'octobre ou novembre 1965, sous la direction d'un metteur en scène de la province de Québec. Cette demande a été approuvée et nous avons reçu la subvention à la fin de février 1966. A cause du grand spectacle que nous avions en marche et aussi à cause des études et examens de plusieurs de nos membres actifs, la clinique a été remise à l'automne 1966.

Le dernier spectacle de la saison fut "Notre Petite Ville", pièce en trois actes écrite par Thornton Wilde, adaptation française de Jean Mauclair. Cette pièce a été présentée les 4, 5 et 6 mai 1966 à l'Académie St-Joseph. La direction de la pièce avait été confiée à M. Gilles Guyot, et Gilles nous a trouvé de nouveaux talents pour le théâtre. Le Cercle était fier de voir ici un des plus anciens de la troupe, le docteur J.-J. Trudel.

Nous avons eu le plaisir de rencontrer M. Jean Gascon, Mme Denise Pelletier et M. Léo Ilial, du Théâtre du Nouveau-Monde, lors de leur séjour au MTC à Winnipeg. Ils nous ont donné des renseignements très utiles et pratiques concernant un nouveau théâtre ici à St-Boniface.

Nous avons fini la saison avec un surplus, tel qu'indiqué dans le rapport financier, et je dois admettre que la situation financière du Cercle est bonne. Il s'agit d'utiliser les fonds de la meilleure manière afin de promouvoir le théâtre amateur dans notre région.

La prochaine saison 1966-1967 touche une partie de l'année du centenaire de la Confédération. Durant cette saison, le Dominion Drama Festival aura lieu à St-Jean, Terre-Neuve, et tous les participants au Festival doivent présenter une pièce canadienne, c'est-à-dire une pièce écrite par un Canadien.

Le Cercle Molière, la plus vieille troupe canadienne-française de théâtre amateur au Canada, doit faire un effort pour être présent à ce Festival. Je demande à tous les comédiens et comédiennes du Cercle, anciens et nouveaux, de venir participer dans nos pièces canadiennes de la prochaine saison. Nous sommes fiers de notre Cercle Molière et nous voulons conserver le standard de théâtre que la troupe a connu dans le passé aux Festivals dans tout le Canada.

Je profite de l'occasion pour remercier tous les amis du Cercle et tous ceux qui ont travaillé fort durant la saison qui se termine: les membres de l'exécutif, le juge Louis Deniset, vice-président; Louis Aubry, trésorier; Danielle Collette, secrétaire, et le docteur J.-M. Huot, président sortant de charge; notre directrice artistique, Mme Pauline Boutal; notre directeur technique, M. Gilles Guyot et son assistant, M. Alphonse LaRivière; les membres du comité de lecture, sous la présidence de Mme Marius Benoist; tous les membres qui ont participé aux spectacles durant la saison, acteurs, metteurs en scène, techniciens ,etc,; nos amis de la presse, radio et télévision: La Liberté et le Patriote, Le Courrier, CKSB et CBWFT; le D.D.F. Régional et National pour l'aide que nous avons obtenue; la ville de St-Boniface, la province du Manitoba et la Corporation métropolitaine du Grand-Winnipeg pour leurs octrois; le département des Affaires culturelles de la province de Québec pour la subvention permettant les cliniques théâtrales; l'Association des Canadiens français du Manitoba pour la bourse décernée à un des membres du Cercle; le Consul de France, M. Damien Giordani.

La saison qui se termine a été une année de succès et de problèmes, mais, malgré les problèmes, nous regardons vers le futur avec confiance.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Les frères défunts

Les membres de notre conseil n'oublient pas leurs frères disparus. Lundi dernier, à 7 h. 30, avait lieu une messe commémorative. Le frère Wilfrid Morin servait au choeur.

Réunion

Malgré le temps des vacances, une vingtaine de membres assistaient à notre assemblée du 4 juillet. Le nouveau grand chevalier présidait les assises et tout marcha rondement.

Le pique-nique pour les familles du Conseil Goulet se déroulera le dimanche 14 août au parc St-Vital et sera sous la direction du frère G. Jeanson. Les participants pourront s'en donner à coeur joie. Les rafraîchissements et les "chiens chauds" seront vendus à prix modiques ...et les gagnants des courses recevront des récompenses.

Le frère Fernand Audette (téléphone 233-4626) désire se mettre en communication avec tous ceux qui sont intéressés à jouer aux cinq quilles. Puisqu'il lui faut réserver les allées d'ici la fin de la semaine prochaine, les joueurs feraient bien de signaler son numéro immédiatement afin de s'enregistrer avec leurs dames ou amies et éviter toute confusion de dernière heure. La ligue débutera au mois de septembre et les parties se joueront le dimanche soir de 9 h. à 11 h. aux allées Coronation.

Notre chapelain nous faisait ses adieux, car il est transféré à Somerset. Il a laissé parler son grand coeur et a dit aux frères combien il avait joui de tout le temps passé parmi eux. Il apprécia la bonhomie qui existe parmi les frères et le désir constant qui les anime de faire du travail constructif et de pratiquer la charité. Nous le remercions sincèrement de son grand intérêt envers notre conseil et lui souhaitons un fructueux apostolat dans sa nouvelle paroisse.

Comités

Le frère W. Morin a presque fini de compléter ses comités. Il a fait un excellent travail et tout laisse prévoir une année intéressante et très fructueuse pour tous les frères.

RIGOLETTO.

M. J.-P. Guénette, un ancien Manitobain qui a "réussi" à Madagascar, vient de passer plusieurs jours à St-Boniface pour y revoir ses onze frères et soeurs. C'est la septième fois depuis 1942 qu'il revient ainsi de son île lointaine pour rendre visite à sa parenté.

Autrefois à l'emploi de la compagnie W. T. Rawleigh, il commença comme vendeur de produits Rawleigh dans les campagnes manitobaines, puis il fut promu surintendant des vendeurs de la compagnie, et un jour on l'envoya acheter de la vanille et des clous de girofle à Madagascar. Frappé là-bas par les chances d'avenir prospère, il quitta son emploi et se lança dans les affaires à son propre compte.

L'ancien Franco-manitobain est maintenant un importateur de vins et d'alcool, de denrées alimentaires, manufacturier de sommiers et de matelas à ressorts, de boites de carton, et exportateur de thé et de bananes. Tananarive, capitale de la République malgache, est sa base d'affaires principale, son fils unique en exploitant une autre à Tamatave, port de mer de la côte est. M. Guénette loue des cargos pour l'expédition de ses marchandises. Il se propose de fabriquer bientôt du carton ondulé et espère faire les achats nécessaires de papier à Montréal, où il s'arêtera en route vers Paris, ville natale de son épouse.

Pour son propre plaisir, M. Guénette a commencé l'élevage de vaches et de volailles, et il possède une ferme très moderne qui fait l'envie de tous. A l'aide de 500 poussins importés de France, sa production d'oeufs est déjà de 3 à 4,000 par jour.

La situation politique, dit M. Guénette, est calme en république malgache où la transition d'état colonial à république autonome se fit sans violence. La plupart des professeurs de l'Université de Tananarive sont des Français qui s'entendent très bien avec leurs confrères malgaches. Des éducateurs canadiens-français enseignent aussi à Madagascar: ce sont les Frères du Sacré-Coeur de la région d'Athabaska, Qué., qui enseignent dans des écoles privées. M. Guénette fait aussi remarquer que Madagascar a fait des progrès remarquables, non seulement dans le domaine de l'agriculture, mais aussi dans celui de l'industrie.

(Photo Winnipeg Tribune)

Chronique de CBWFT

Les Travaux et les jours

Le Service des émissions rurales continuera tout au long de l'été sa série de reportages et d'enquêtes dans les domaines qui se rapportent plus ou moins directement à l'économie rurale.

A l'émission "Les Travaux et les jours", diffusée le dimanche à 5 h. de l'après-midi, on traite de toutes les questions agricoles et horticoles. Dans le domaine de l'horticulture, les animateurs sont Auray Blain et Alphonse Gauthier; dans celui de l'agriculture, ce sont Germain Lefebvre, Gustave Larocque et Jean-Guy Roy.

Le 10 juillet, on présentera une synthèse des recherches sur l'élevage du porc dans l'Est du Canada; et la semaine suivante, il sera question de la culture hydroponique et de son étonnant rendement.

Les téléspectateurs citadins ont aussi leur part dans ces émissions, puisque les questions horticoles y sont régulièrement traitées par Auray Blain et Alphonse Gauthier. Ils peuvent ainsi y trouver des conseils judicieux pour l'embellissement de leurs jardins, de leurs terrasses, et pour l'ornementation florale de leurs demeures.

Cette émission dominicale est réalisée alternativement par Simon Richer et Louis Létuvé, sous la direction de Paul Boutet.

Langue vivante

"Une émission vivante..." Jean-Marie Laurence est linguiste. Lourde responsabilité, quand on est au service d'un organisme d'Etat comme Radio-Canada. Si parfois ses recommandations concernant la langue parlée à la radio et à la télévision dérangent les habitudes linguistiques souvent profondément établies, il ne faut pas croire, cependant, que le rôle que joue M. Laurence est uniquement celui d'un censeur à l'affût des erreurs de langage des annonceurs et des scripteurs. Ce serait sous-estimer le rôle du linguiste.

Il fallait donc prêcher, introduire petit à petit une langue propre, saine, sans attache, sans emprunts à l'anglais envahissant, et surtout créer chez la masse l'intérêt pour une langue vivante, typiquement française, rejetant définitivement et le style bâtard et la préciosité.

C'est ainsi qu'est née cette émission "Langue vivante". Une émission directe, touchant de près et faisant participer le téléspectateur, destinée à lui faire prendre conscience du problème de la langue française.

"La réussite, une question de simplicité..." "Langue vivante" est incontestablement une des émissions culturelles les plus écoutées. Sa formule, qui fait appel au raisonnement des auditeurs et à leur participation affective, a certainement été la principale cause du succès de cette émission. 75 à 110 lettres par semaine parviennent à Jean-Marie Laurence. C'est un chiffre considérable, compte tenu du genre de l'émission. Et souvent chacune de ces lettres pose plusieurs questions différentes au spécialiste.

On attribue un prix à la meilleure question de la semaine, récompensant ainsi les efforts des téléspectateurs, et l'on prépare ensuite la mise en ondes de l'émission du samedi suivant, essayant de la rendre vivante et limpide, intéressante pour le plus grand nombre possible de téléspectateurs.

La survivance de notre langue, menacée comme elle l'est par la présence des 190 millions d'Anglo-Saxons qui nous entourent, est un souci qui doit préoccuper chacun de nous; et M. Laurence nous rappelle chaque samedi à 7 h. 45, au canal 3, l'urgence de cette prise de conscience.

Au poste CBWFT

JEUDI 7 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—Roquet, belles oreilles
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Zéro, un, Londres
8.30—Au fond des coeurs
9.30—Les Cailloux
10.00—Conférence du Père Pire
10.30—Court métrage
10.45—Le gouverneur-général Vanier
11.00—Cinéma: "La Parisienne"

VENDREDI 8 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—CF-RCK
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Prenez le volant
8.30—Cinéma international: "Les Femmes d'abord"
10.15—Souvenez-vous
10.45—A communiquer
11.00—Cinéma: "Vive Henri IV! Vive l'amour!"

SAMEDI 9 JUILLET
4.00—Grand Prix
4.30—Monsieur Pia-Pia
5.00—Ulysse et Oscar
5.30—Théâtre de Coucou
6.00—Charlie Chaplin
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Langue vivante
8.00—Petit théâtre
8.30—Billet de faveur: "Vera Cruz"
10.00—Les grands noms du Music-hall
11.00—Cinéma: "L'Obsédé"

DIMANCHE 10 JUILLET
4.00—Farfadou et Farfadette
5.00—Les Travaux et les jours
5.30—Récital
6.00—Visage des Prairies
6.30—Le Grenier aux souvenirs
7.00—Walt Disney présente
8.00—Les As des quilles
8.30—Chasse et pêche
9.00—Festival du théâtre d'amateurs
10.00—Wilfrid Pelletier rencontre
10.30—La Grande Guerre — 1916
11.00—D'hier à demain

LUNDI 11 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—Le Courrier du Roy
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Jeunesse oblige
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Belle et Sébastien
8.30—Face à la musique
9.00—Sincèrement, Fernand Gignac
9.30—Les Barons de la pègre
10.30—Entretiens d'été
11.00—Cinéma: "Le Sadique"

MARDI 12 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—Le Chevalier Bayard
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Mon pays, mes chansons
8.30—Les Saintes Chéries
9.00—Route 66
10.00—Caméra 66
10.30—Rendez-vous Côte-d'Azur
11.00—Cinéma: "Honorable Angélina"

MERCREDI 13 JUILLET
4.30—Bobino
5.00—Thierry la Fronde
5.30—La Boîte à Surprise
6.00—Jeunesse oblige
6.30—Téléjournal
6.45—Aujourd'hui
7.30—Vive la vie
7.45—Feux rouges, feux verts
8.00—Cinéma du mercredi: "Témoin à charge"
9.45—L'Extravagante Lucie
10.15—La Quatrième Dimension
10.45—Les Affaires de l'Etat
11.00—Les Incorruptibles

Petites Notes

Avec succès

Mlle Claudette Sala, institutrice à l'école du Précieux-Sang, a passé avec succès son examen final de piano et obtenu le diplôme d'exécution A.M.M. de l'Université de Manitoba, le jeudi 30 juin. Félicitations à Claudette.

Remerciements

Mme Ernestine DeGagné et sa famille expriment leur plus vive reconnaissance et leurs plus chaleureux remerciements aux bonnes voisines et amies qui ont si gentiment rendu service avant et après les funérailles de M. Joseph DeGagné. Merci aussi au journal La Liberté et le Patriote pour le compte rendu si émouvant, à M. Brunelle Léveillé et à son personnel, au poste CKSB de St-Boniface; à M. l'abbé René Bérubé, représentant du poste CFRG de Gravelbourg, ainsi qu'à M. Dumont Lepage et à son personnel. Merci enfin à toutes les personnes qui ont témoigné leur sympathie d'une manière ou d'une autre. A tous, vive gratitude, perpétuelle reconnaissance.

Activités de l'A.E.C.F.M.

Le Jubilé d'Or

La dernière réunion du Comité du Jubilé d'Or de l'A.E.C.F.M. eut lieu le mercredi 29 juin. Il fut alors décidé que les fêtes, commémorant les 50 années de l'A.E.C.F.M., auraient lieu durant la semaine du 7 novembre 1966. Les événements-clefs auront cependant lieu en fin de semaine, soit les 11 et 12 du mois. Bien que les projets sont encore au niveau de l'étude, l'on sait certainement qu'il y aura pour les jeunes une ou plusieurs soirées boites-à-chansons, qu'il y aura des messes pontificales dans toutes les régions franco-manitobaines; qu'il y aura un banquet-monstre après lequel les plus grandes personnalités politiques du Canada français nous adresseront la parole.

Les fêtes seront organisées par les membres des six cercles régionaux de l'A.E.C.F.M. Le secrétaire de l'A.E.C.F.M., M. Paul-Emile Leblanc, visitera, durant les deux prochains mois, toutes les localités franco-manitobaines en vue d'aider à l'organisation des cercles paroissiaux et régionaux.

Nous suggérons à tous les Canadiens français de se réserver les 11 et 12 novembre 1966 pour célébrer la présence française au Manitoba.

La perception

Le responsable du Comité de la Perception sera M. Louis Aubry, superviseur à Radio-Canada, Winnipeg. M. Aubry sera assisté de MM. Maxime Desaulniers, Etienne Bohémier et Maurice Gauthier. Le responsable a aussi invité des représentants de chaque cercle de l'A.E.C.F.M. à se joindre aux membres déjà choisis. La date exacte de la perception n'est pas connue mais il est probable qu'elle aura lieu cet automne. Les membres du comité commencent dès maintenant leur travail parce qu'ils désirent voir à ce que cette perception soit à la fois systématique et coordonnée.

Club des 200

Vous verrez ailleurs dans ce numéro la liste des personnes et organismes qui nous ont versé $25.00 et qui sont devenus membres du Club des 200 depuis le 18 mai dernier. Bien qu'heureux de la réaction jusqu'à présent, nous visons toujours le nombre de 200 adhésions à ce Club. Nous sommes confiants que la générosité des Franco-manitobains nous permettra d'en arriver à ce nombre.

Centralisation des districts scolaires

L'A.E.C.F.M. a organisé le 20 juin dernier une rencontre durant laquelle M. Léopold Labossière du Département d'Education de la province et M. le docteur Doyle de Ste-Anne ont expliqué les ramifications du Bill 16. L'auditoire s'est dit enchanté de cet exposé. L'A.E.C.F.M. est vivement intéressée au problème de la centralisation et espère que la population canadienne-française prendra les dispositions nécessaires pour se renseigner autant que possible. De son côté, l'Exécutif de l'Association recueille autant de renseignements qu'il le peut afin de jauger le pour et le contre du "Bill 16". L'A.E.C.F.M. encourage tous les organismes intéressés à l'éducation à prendre les positions qui s'imposent.

Le Tréteau de Paris

Cette troupe théâtrale, qui a présenté l'an dernier "Annonce faite à Marie" serait prête à revenir au Manitoba le printemps prochain afin de présenter le Misanthrope de Molière. L'Association d'Education, en collaboration avec l'Association Québec-Manitoba, a accepté, en principe, de s'occuper de la chose. Bien que plusieurs détails devront être soigneusement étudiés, il est probable que les Franco-manitobains pourront assister à un spectacle de première classe au mois de mars prochain.

Livres de prix

M. le consul de France nous a présenté officiellement mercredi passé, une magnifique série de livres français à l'intention de notre personnel enseignant. L'Union Nationale Française, de son côté, nous donnait il y a quelques semaines, plusieurs volumes qui serviront de prix pour les lauréats du concours de Français. L'A.E.C.F.M. tient à remercier sincèrement M. le consul et les membres de l'U.N.F.

Communiqué

Au revoir et non pas adieu

Telles furent les dernières paroles réconfortantes adressées à plus de 200 personnes réunies au Café Parisien dans le gymnase du Collège de St-Boniface par M. Damien Giordani, consul de France au Manitoba et en Saskatchewan.

Rien n'avait été négligé pour faire de cette fête d'amitié un véritable succès pour le héros de cette soirée, présidée par M. le juge Louis Deniset, l'organisateur de cette fête mémorable et assisté de M. Réal Teffaine, maître de cérémonies, et de M. Paul-Emile Leblanc, secrétaire de l'Association d'Education.

Parlant au nom de l'Association, le président fut à la hauteur de la situation pour décrire l'oeuvre de cette société englobant 21 autres groupes artistiques, littéraires et autres travaillant à maintenir l'esprit et la culture française. Je tiens à vous souligner, ajouta l'orateur, que tous ces groupes ont conspiré avec nous pour rendre hommage au représentant officiel de la France et lui exprimer notre éternelle reconnaissance pour l'oeuvre accomplie par notre consul dans tous les centres Franco-manitobains.

Cette éloquente présentation fut suivie d'un charmant petit discours débité par Mme Stanners à l'adresse de Mme Giordani qui reçut aussi un superbe bouquet de roses.

La réponse à toutes ces démonstrations ne se fit pas attendre de la part du Consul lorsqu'il dit: "Si j'ai accompli quelque chose pour la conservation et la diffusion de la langue française au Manitoba français, c'est à vous que je le dois, car c'est vous qui m'avez donné l'exemple de votre courage et d'énergie à toute épreuve envers la cause sacrée de votre langue et de votre foi".

"Appelé par le gouvernement français à un poste plutôt politique, cette fois, en Allemagne, ma femme et moi-même et aussi notre fils, Lucien, devenu Franco-manitobain, à tous crins, nous évoquerons pour remonter notre moral les jours heureux que nous avons passés en votre compagnie. Je vous dis 'Au revoir' et non pas 'Adieu'. De tout coeur, nous vous remercions d'avoir organisé cette fête intime et inoubliable, pour ce geste et pour votre générosité envers nous."

Le tout s'est terminé par un vin d'honneur servi à la santé de nos hôtes distingués, à la lueur de chandelles plantées sur chacune des bouteilles vides du vin rosé d'Anjou.

Godias BRUNET.

Chevaliers de Colomb

Conseil St-Boniface no 3158

Le 19 juin dernier avait lieu le pique-nique annuel des Chevaliers de Colomb du Conseil St-Boniface.

Par une température idéale, les membres du Conseil se rendirent avec leurs dames et leurs enfants au Parc St-Vital pour régaler leurs appétits et exercer leurs muscles dans les diverses courses et tournois qui se déroulèrent durant l'après-midi.

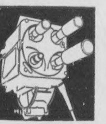
Nous devons féliciter le frère Gérald Smith et son comité pour le succès éclatant de cette belle journée.

Mentionnons parmi les gagnants et gagnantes: Lynne Soulodre, Jeannine Kenny, Mona Marion, Robert Lafrenière, Marc Soulodre, Ronald Comeau, Lorraine Marion, Suzanne Bilodeau, Colette Brisson, Annette Joyal, Ginette Bilodeau, Suzanne Marcoux, Lisette Comeau, Marc Chabalier, Gilbert Bazin, Paul Prenovost, Noël Girard, Léo Collette, M. et Mme Bernard Champagne, M. et Mme Denis Marion, Rita Clément, Mme Shore et Mme Boulet.

Félicitations aux gagnants et courage aux perdants.

Pendant la belle saison d'été, les assemblées se feront plutôt rares. Donc amusons-nous bien durant les mois qui vont suivre et promettons-nous d'assister en grand nombre à toutes les assemblées de l'année colombienne 1966-67; nous sommes chevaliers...

APRES-TOUT.






SERVICE DE PRESSE
Office Catholique national des Techniques de diffusion

Jeudi 7 juillet

11 h. — **La Parisienne:** Fr. 1957. Comédie de M. Boisrond avec Brigitte Bardot et Charles Boyer. — Une jeune femme excite la jalousie de son mari pour éprouver sa fidélité. Réalisation soignée. Interprètes de classe. — Immoral. Images, situations et personnages érotiques. Inacceptable.

Vendredi 8 juillet

8 h. 30 — **Les femmes d'abord:** Fr. 1962. Comédie policière de R. André avec Eddie Constantine et Christiane Minazzoli. — Un agent du F.B.I. poursuit des trafiquants de drogue. — Entrain et humour. Intrigue mince. Interprétation amusante. — Violence. Légèretés. Adultes.

11 h. — **Vive Henri IV, vive l'amour:** Fr. 1961. Comédie historique de C. Autant-Lara avec Francis Claude et Daniel Gaubert. — Henri IV cherche un mari complaisant à une jeune fille dont il veut faire sa maîtresse. — Mise en scène théâtrale. Artificiel. Décors et costumes somptueux. — Libertinage. Allusions déplaisantes à la religion. Déconseillé.

Samedi 9 juillet

8 h. 30 — **Vera Cruz:** E.-U. 1953. Western de R. Aldrich avec Gary Cooper et Burt Lancaster. — Des aventuriers tentent de s'emparer d'un convoi d'or devant servir à la révolution mexicaine. — Rythme rapide. Beaux paysages. Excellents interprètes. — Scènes pénibles. Adultes.

11 h. — **L'obsédé:** G.-B. 1949. Film policier d'E. Dmytryk avec Robert Newton et Sally Gray. — Un homme cherche à se venger d'un rival par un crime. — Original. Forte tension. Invraisemblable. Bons interprètes. — Cynisme. Amour illicite. Adultes, des réserves.

Lundi 11 juillet

11 h. — **Le Sadique:** Esp. 1962. Drame policier de Jess Frank avec Howard Vernon et Hugo Blanco. — La police recherche un sadique qu'elle croit être le descendant d'un meurtrier célèbre. — Réalisation bâclée et artificielle. Invraisemblable. Interprétation faible. — Sadisme et érotisme. Inacceptable.

Mardi 12 juillet

11 h. — **Honorable Angelina:** It. 1947. Comédie sociale de L. Zampa avec Anna Magnani et Nando Bruno. — Une mère de famille se fait le porte-parole des habitants de son quartier. — Etude de milieu excellente. Fin trop facile. Anna Magnani remarquable. — Situations délicates. Adultes.

Mercredi 13 juillet

8 h. — **Témoin à charge:** E.-U. 1957. Comédie policière de B. Wilder avec Charles Laughton et Tyrone Power. — Un vieil avocat accepte de plaider une cause perdue, persuadé de l'innocence de son client. — Réalisation brillante. Un peu théâtral. Humour. Laughton excellent. Sujet pour adultes.

A Radio-Canada

Yves Lapierre des Cailloux

par Fernand COTE

Long, mince, blond, les yeux vifs sous des lunettes à monture noire, l'air d'un intellectuel jeune ou d'un grand garçon bien sage, Yves Lapierre s'est fait le porte-parole des trois autres Cailloux qu'il m'était impossible de rencontrer, car ils étaient en examen à l'Université de Montréal.

Eh oui! ils sont sérieux nos Cailloux. Ils n'ont pas perdu le nord parce qu'ils ont gagné la gloire. Même s'ils courent de succès en succès, même s'ils sont constamment en tournée à travers le Québec ou dans les provinces anglaises, même s'ils ont acquis une popularité qui les classe au rang des grandes vedettes du music-hall canadien, ils poursuivent leurs études, comme si de rien n'était. Tout simplement parce qu'ils prennent la vie au sérieux, sans se prendre eux-mêmes au sérieux.

C'est ce qui m'a frappé, en causant avec le sympathique Yves Lapierre, leur porte-parole officiel. Yves parle posément, calmement, sans s'emballer. Il est précis, méthodique, clair, net. C'est un garçon qui sait ce qu'il veut et où il va. Il parle de son travail, de ses camarades, de leur émission de télévision à l'été, de leurs projets; il parle avec une telle sobriété, un tel détachement qu'on dirait presque que tout cela ne le concerne pas. Yves est sans aucun doute un modeste. Il ne joue pas à la vedette, et pourtant il le pourrait si on songe à l'enthousiasme des critiques et du public devant les Cailloux. Pour Yves, comme pour ses trois copains, d'ailleurs, ce qui compte avant tout, c'est le travail bien fait et le plaisir de jouer ensemble tout en étant agréables à leur auditoire. Yves me dit: "Nous faisons beaucoup de tournées à l'extérieur de Montréal. Sauf depuis quelques mois, il nous a fallu rester à Montréal à cause de nos études. Pour ma part, je suis étudiant à Vincent d'Indy; comme la musique est mon métier, en somme, c'est moi qui m'occupe des arrangements de toutes nos chansons. J'ai fait beaucoup de recherches sur le folklore canadien-français et j'ai découvert pas mal de choses intéressantes peu connues ou totalement oubliées. D'habitude, je ne travaille que pour notre groupe. Dernièrement, on m'a demandé d'écrire les arrangements et les harmonisations pour le programme d'un ensemble de chanteurs québécois. Je l'ai fait avec plaisir, mais le temps que j'ai dû consacrer à ce groupe m'a éloigné du mien et je ne crois pas que je renouvellerai l'expérience".

Parlant d'"expérience", Yves évoque avec un sourire cette "expérience" que les Cailloux ont faite du cabaret, il y a quelques années, soit à leur tout début. "Nous étions trop jeunes, trop inexpérimentés pour nous lancer dans ce genre de spectacle. Les cris, les rires, les interruptions des clients qui croient avoir de l'esprit, la fumée, le vacarme... tout nous énervait; tout nous faisait perdre le fil. Heureusement, c'était dans une boite d'une ville de province. Nous n'y sommes jamais retournés. Nous sommes tout de même contents d'avoir tenté l'expérience. Comme discipline de travail, ç'a été très efficace. Mais nous ne referons jamais plus de cabaret. Notre style ne se prête pas à ce genre de spectacle".

La série "Les Cailloux" promet donc d'être très intéressante. Ces quatre jeunes sont dynamiques, pleins d'enthousiasme et de joie de vivre. Ils ont dépoussiéré le folklore au point de le faire avaler à tous les auditoires, des 15-25 au 55-85; on est assuré de passer une agréable demi-heure en leur compagnie. Quant à leurs invités, ils sont triés sur le volet et ils s'intégreront harmonieusement au groupe qui sera leur hôte.

☆ ☆ ☆

Le Cailloux











Lorette

Attention

Les pionniers de Lorette paraîtront à CBWT, canal 6, le lundi 11 juillet, à 4 h. p.m., et non au canal 7 tel qu'annoncé.

M. l'abbé H. Perron a pris une semaine de vacances pour aller camper avec les scouts de Lorette et leur chef, M. Denis Bohémier, à Craig Siding. C'est certainement une bonne aventure pour ces jeunes.

Les douze guides sont aussi allées jouir d'une semaine de vacances à la plage Albert avec leur cheftaine, Mme Léo Sarrasin. Beaucoup de plaisir à tous ces jeunes.

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

J'ai beau réfléchir, je n'arrive pas à comprendre comment le Dr Henri Guyot a pu conclure, d'après ma lettre du 9 juin à "La Liberté et le Patriote", que je voulais attaquer "notre clergé, nos écoles, l'Association d'Education, le poste CKSB, La Liberté et le Patriote, etc., etc...

Je n'ai jamais fait de telles attaques et je n'ai pas l'intention d'en faire. Même le lecteur le moins attentif aura remarqué que ma lettre se limitait à reprocher la façon confuse dont le député de St-Boniface se fait le "défenseur de la cause" et l'usage répréhensible qu'il a fait de la religion lors de son émission du 1er juin à la télévision. C'est tout.

La réaction du Dr Guyot me porte à croire qu'il n'a pas vu l'émission en question ou que, s'il l'a vue, il n'ose la défendre. Au lieu, il préfère discréditer celui qui la critique.

Est-ce afficher "les plus grandes bêtises" de soutenir qu'en confondant les deux "causes" (langue et religion) l'on fait du tort aux deux? Est-ce de "l'outrecuidance", de "l'effronterie" ou de "l'exhibitionnisme mental" que d'exprimer son désarroi devant un membre de la législature qui prétend qu'un catholique n'a pas le droit de voter pour son adversaire?

Un autre aspect un peu déconcertant de la lettre du Dr Guyot est le fait qu'il place dans le même sac, sous la rubrique de "Révolutionnaires à Go-Go", tous les moins-de-35-ans qui osent exprimer une opinion. De plus, il implique qu'ils sont tous sous l'influence d'un certain M. Tremblay. C'est faux! Personnellement, je n'ai jamais rencontré ce monsieur et je n'ai appris son existence que par les journaux. Je puis difficilement être son disciple.

Le Dr Guyot a l'impression qu'il existe à St-Boniface un "petit groupe insignifiant" de "jeunes révolutionnaires" qui veut détruire toutes nos institutions. C'est de la fantaisie. Il n'y a pas de "groupe"; il n'y a pas de chef ou influence dominante, que ce soit M. Tremblay ou autre. Il existe par ailleurs plusieurs **individus** entre les âges de 21 à 35 ans. Leurs idées ne coïncident pas nécessairement et ils ne se connaissent parfois même pas, mais ils ont du moins ceci en commun: ils sont profondément Français, profondément Catholiques, ils savent faire la distinction entre les deux, et veulent l'épanouissement des deux.

Notez qu'ils mettent l'accent sur "épanouissement" plutôt que sur "préservation". Car, comme le disait le chanoine Groulx: "Pour vivre, il faut faire plus que ne pas mourir". On a trop longtemps concentré sur "ne pas mourir". Les "révolutionnaires à Go-Go" dont parle le Dr Guyot sont conscients de l'assimilation toujours croissante parmi leurs contemporains; ils sont conscients que le français au Manitoba est à la onzième heure et que si ça ne change pas, ils seront la dernière ou avant-dernière génération à parler le français ici.

C'est pour cela que certains d'entre eux travaillent à faire venir des chansonniers du Québec, et à faire en sorte que le français soit quelque chose de vivant et non pas une langue folklorique. C'est pour cela qu'ils travaillent au sein de l'Association d'Education, de l'Association des Anciens du Collège, et qu'ils collaborent étroitement avec CKSB. C'est pour cela qu'ils se donnent la peine d'écrire dans nos journaux, non pas pour détruire, mais pour susciter des discussions qui résulteront en une plus grande prise de conscience de nos problèmes.

C'est pour cela aussi que **certains** d'entre eux se sont compromis politiquement dans cette campagne électorale.

Mais soyez assuré, Dr Guyot, tation d'effronterie ou d'exhibitionnisme mental".

Bien à vous,

Roger TURENNE,
St-Boniface, Man.

34 étudiants de Tokyo ont été reçus chaleureusement au Précieux-Sang

Le R. P. Conrad Fortin, S.J., directeur du Centre Canadien de l'Université Sophia de Tokyo, arrivait à St-Boniface le 17 juin au matin avec 34 étudiants de cette université. Ces jeunes Japonais (de 18 à 25 ans) allaient pendant quatre jours complets goûter la très chaude hospitalité de la paroisse du Précieux-Sang, de 17 foyers de cette paroisse, du R. P. Aurèle Lemoine, O.M.I., curé, qui se révéla père et parfait organisateur d'associations diverses.

Pendant leur séjour donc, les jeunes visiteurs purent connaître la vie intime du foyer canadien grâce à l'hospitalité de MM. et Mmes Paul Bergeron, Hervé Sala, Sauveur Ferland, Jean Marcoux, Gaston Rochon, Albert Robin, Jules Boisjoli, Albini Grimard, James Desaulniers, Camille Godin, Reynald Trudeau, Raymond DeJaeger, Richard Cormier, Origène Fillion, Rosaire Péloquin, Gérard Guyot et Rodolphe Bilodeau. C'est la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse qui avait "trouvé" ces foyers accueillants. Vraiment, au dire des Japonais et comme allaient le prouver leurs touchants adieux à leurs "parrains" au moment du départ le matin du 21 juin, cet accueil "familial" a constitué la plus importante contribution de leur séjour à St-Boniface. L'esprit paternel, le sourire amical, le dévouement inlassable du Père Lemoine ont ajouté à cet accueil des foyers une atmosphère toute particulière dont ils vont garder longtemps le souvenir.

Ont aidé le Père Lemoine, pendant ces jours d'extrême activité: le Club St-Vincent, le Conseil Goulet des Chevaliers de Colomb du Précieux-Sang, l'Assemblée Taché du 4e degré dont M. Laurier Régnier est l'attachant Grand Navigateur, les Soeurs Chanoinesses, les autorités du Collège de St-Boniface et de la basilique, les autorités de la ville dont M. l'échevin Thomas Lonergan, M. et Mme Henry Lane, etc. A cette liste ajoutons M. et Mme K. Okazaki qui reçurent tout le groupe à un diner (aux petits bâtons, comme dit le Père Lemoine) à leur résidence privée et firent les honneurs du Consulat du Japon à Winnipeg; M. John M. Gordon au nom de l'Université de Manitoba; M. T. Miller, au nom des grands magasins Eaton; S. H. le maire Stephen Juba qui remit à chacun un double souvenir de la ville de Winnipeg; S. H. le maire Joseph-P. Guay qui usa de son prestige de premier magistrat de la ville de St-Boniface pour obtenir un autobus spécial de la Commission des Transports de la Métropole (avec M. Ernest Arguin comme chauffeur); les responsables du Centre récréatif St-Louis et du mouvement des Jeunes Travailleurs du Précieux-Sang, de la basilique et de St-Norbert, etc., etc.

Au cours de leur séjour ici, les jeunes Japonais ont multiplié les visites: institutions paroissiales et scolaires du Précieux-Sang; basilique, collège, musée, hôtel de ville, cimetière où la tombe de Louis Riel leur offrit un élément d'histoire manitobaine, parc La Vérendrye; hôtel de ville de Winnipeg, auditorium civique, parlement, Polo Park, aérogare internationale, parc Assiniboine, Université de Manitoba...

Enfin, le dimanche matin, les dix catholiques du groupe et d'autres assistèrent à la messe au Précieux-Sang et le Père Lemoine profita de l'occasion pour leur adresser quelques mots en japonais, "exploit" qu'il répéta à maintes reprises du 17 au 21 juin, au grand plaisir des jeunes étudiants visiteurs qui d'ailleurs ont pu converser amplement avec tous ceux qu'ils rencontrèrent, grâce à leur connaissance de l'anglais et de quelques bribes de français. Le soir de ce dimanche 19 juin, ils prirent part à une grande "danse internationale" au Centre St-Louis rempli à capacité de Jeunes Travailleurs. A cette occasion, ils offrirent, en esprit de reconnaissance pour l'accueil si chaleureux de tous, des danses et des chants de leur pays, sous la direction de Mlle Masako Kuhara, le vrai chef du groupe et secrétaire de l'Université Sophia de Tokyo.

Pendant ces jours donc, ces jeunes de Tokyo ont pu connaître amplement St-Boniface et Winnipeg, non seulement par leurs édifices, mais dans leur histoire et par le caractère propre de la population, surtout catholique et française. En retour, ils expliquèrent à leurs hôtes l'histoire de leur propre pays. Surtout le Père Fortin, missionnaire responsable de leur voyage au Canada, profita de toutes les occasions pour parler de son oeuvre là-bas et du pays qui l'a adopté.

Ces jeunes continuent maintenant leur "traversée" du Canada. Arrivés à Vancouver le 31 mai dernier, ils retourneront à Tokyo le 3 septembre prochain après avoir traversé cinq de nos provinces. Pour le moment ils passent tout le mois de juillet à étudier la littérature anglaise à l'Université de Windsor, Ontario. A noter que ce groupe est constitué de "la crème étudiante de Tokyo", et que leurs parents paient eux-mêmes leurs dépenses de voyage. S'ils restent occasionnellement dans des foyers canadiens, comme ici au Précieux-Sang, c'est pour mieux connaître notre pays et sa population, non pour "quêter" leur pitance. Mais leurs "parents" ont été heureux de les accueillir et, avec le Père Lemoine, ils ne tarissent pas d'éloges envers ces jeunes Japonais si bien éduqués, d'une politesse orientale si exquise, de si saine gaieté, de reconnaissance si chaude, et qui ont su se mêler si aisément et si gentiment avec tous ceux qu'ils eurent la chance de rencontrer.

C'est dire qu'ils rapporteront certainement à Tokyo d'agréables et riches souvenirs du Canada, et particulièrement du Précieux-Sang, de St-Boniface, mais aussi ils laissent ici un témoignage vivant des qualités de leur nation.

Chronique sportive

Bernard Geoffrion revient au jeu et Toe Blake signe son contrat!

par Jacques LEMOYNE

Bernard Geoffrion s'est rapidement rendu compte que l'organisation des Canadiens de Montréal ne comptait pas sur lui, du moins dans un avenir prochain. Le Boomer a donc décidé de regarder un peu autour de lui, convaincu que sa brillante tenue comme gérant des As de Québec lui mériterait un poste avec une nouvelle équipe de la ligue Nationale. Il n'en fut rien. Clairement et simplement il semble qu'on ne veuille pas de ce brillant athlète dans le hockey professionnel.

Mais Bernard n'avait pas dit son dernier mot, loin de là. Il a signé un magnifique contrat de trois ans avec les Rangers et il sera en très grande forme quand il se rapportera au camp d'entrainement de cette équipe à l'automne. Il tentera d'aider un club qui en a grandement besoin. Nul doute que Geoffrion sera populaire à New York et qu'il trouvera le fond des filets plus souvent qu'à son tour. Qui sait aussi s'il ne finira pas par hériter du poste d'instructeur de cette équipe?

Pendant ce temps, l'imperturbable Toe Blake est revenu de vacances et il a signé une nouvelle entente avec les Canadiens. Blake n'aime pas les contrats qui le lient pour de nombreuses années, et c'est un contrat d'un an seulement qu'il a signé. Toe Blake veut avoir la possibilité de quitter le hockey quand il le voudra. Financièrement il n'a pas à se plaindre. Il est propriétaire d'une magnifique taverne-restaurant et gère ses affaires personnelles avec efficacité et bon goût.

Ce n'est pas chez lui qu'il y a du désordre. Le visiteur, le midi, y rencontrera en plus d'anciens athlètes et de figures bien connues du monde du sport, de nombreuses personnalités de la télévision qui aiment y prendre un repas tout en buvant une bonne petite bière, même l'hiver.

Donc Blake demeure à son poste et affirme que les Canadiens feront mieux l'an prochain; Geoffrion va à New York en étant certain que les Rangers ne peuvent faire pire.

C'est pour quand?

La ronde folle du monde de la boxe continue. Tandis qu'un peu partout on émet des voeux pieux au sujet des réformes à apporter à ce sport en Amérique, les boxeurs, heureusement, font ce qu'ils doivent faire, c'est-à-dire qu'ils boxent! Depuis que Cassius Clay ne se bat plus en Amérique, on aura remarqué que la situation est plus calme, du moins au moment où j'écris ces lignes. Ernie Terrell demeure actif lui aussi, et il est évident que si Cleveland Williams ne le bat pas, et c'est ce qui pourrait très bien arriver, un match entre Clay et Terrell s'imposera. Souhaitons que la politique ne persiste pas à s'immiscer une fois de plus dans cette affaire, et que la Légion des Etats-Unis continue à se contenter à brasser des souvenirs héroïques au coin du feu.

Ajoutons en passant, que le sport de la boxe semble beaucoup mieux organisé en Europe. On a vu l'interdit contre Sonny Liston s'avérer efficace et on peut être certain que si ce dernier remonte dans une arène, en Europe, ce ne sera pas pour se coucher honteusement comme il l'a fait près de Boston.

Pour ce qui est du Canada, la situation n'est pas rose depuis le dernier échec de Chuvalo. Tant qu'on n'aura pas trouvé une autre vedette internationale, le sport demeurera à peu près mort. Il y aura quelques soubresauts ici ou là, mais rien de bien permanent et rien de bien durable. Cette désaffectation pour la boxe s'explique par le fait que les jeunes d'aujourd'hui, jouissant d'un meilleur standing en éducation, savent qu'il y a des moyens plus intelligents de mettre son énergie au service du sport. Il est bien certain que, pour plusieurs, la boxe serait une excellente discipline, mais comme les facilités sont peu nombreuses, et que les instructeurs qualifiés manquent, les jeunes doivent dépenser leur trop plein d'enthousiasme à d'autre chose. Et ce n'est pas si mauvais.

30 parties!

Le lanceur Sandy Koufax a déclaré aux journalistes qu'il ne gagnerait pas 30 parties cette saison. Et même s'il parvenait à atteindre ce chiffre prestigieux, il lui faudrait lancer en relève pour accomplir cet exploit. On voit mal Wally Alston utilisant Koufax en relève, bien qu'il l'ait déjà fait il y a quelques saisons au cours d'une série particulièrement dure, et une fois au cours d'une série mondiale. Il se pourrait cependant que si Koufax approche du 30 et qu'il lui reste encore des joutes à disputer en septembre, que Wally Alston fasse appel à lui en relève, afin de l'aider à obtenir ce record moderne. On sait que le dernier lanceur à réussir cet exploit a été Dizzy Dean et que c'est à la suite d'une joute d'Etoiles, comme celle qu'on verra dans quelques jours, qu'il a vu sa propre étoile pâlir et finalement disparaître.

Si toutes les histoires qu'on raconte au sujet de Dean sont authentiques, il a manqué sa carrière, car il aurait fait un excellent comédien. Le hasard du métier que j'exerce m'a permis de connaître assez bien le frère de Dizzy, l'unique Paul Dean, lui aussi un des meilleurs lanceurs du baseball majeur. Paul se plaisait à dire que Dizzy avait jouit de toute la publicité en battant les clubs faibles, tandis qu'il se méritait des 20 et 25 victoires par saison en battant les meilleurs clubs de la ligue. Mais il ajoutait: "Quand Diz voulait lancer, attention".

Paul nous a même dit qu'après avoir lancé une partie parfaite au cours de la deuxième joute d'un programme double, Dizzy lui avait dit, après avoir lancé lui-même la première joute: "Si tu m'avais averti que tu voulais faire cela, j'aurais pu faire de même à la première joute". Les deux frères étaient et sont encore de grands amis et le baseball ne connaitra probablement plus un gars aussi spectaculaire que Dizzy, et un gars dont le destin fut aussi cruel, puisque c'est une balle frappée durant une joute qui ne compte pas qui l'a blessé au pied, mettant à peu près fin à sa carrière.



AVIS

Des applications pour la position de conducteur d'autobus d'école de La Salle à Saint-Norbert et la position de conducteur d'autobus d'école de Sandilands à Woodridge-Saint-Labre à La Broquerie par Marchand.

Les applicants devront citer sur la première lettre l'expérience et autres qualifications, leur âge et salaires demandés.

Le plus bas ou aucun salaire nécessairement accepté.

Toutes applications devront être délivrées au soussigné au bureau de la Division Scolaire de la Rivière Seine no 14 au plus tard le 14 juillet prochain avant 5 heures de l'après-midi.

Le 2 Juillet 1966

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE no 14,
Ste-Anne-des-Chênes, Man.

S. Bisson, secrétaire-trésorier.



Tournoi de baseball à Notre-Dame-de-Lourdes

Même en nos temps modernes de grande transformation et de profond bouleversement, il faut savoir conserver précieusement certaines traditions et coutumes dans nos paroisses et villages. Bien entendu, en ce domaine il importe d'accorder la priorité à celles qui touchent sérieusement notre vie, soit religieuse, soit nationale, soit culturelle. Mais cela n'implique nullement qu'il faille sacrifier tout le reste, comme ces habitudes récréatives qui apportent à la fois une vitalité communautaire renouvelée et des fonds précieux pour les oeuvres.

C'est dans ce dernier domaine qu'il faut classer les soirées de cartes d'hiver et les pique-niques d'été. Or cette semaine, en cette page, la paroisse Notre-Dame-de-Lourdes annonce à grand renfort de publicité son grand tournoi annuel de baseball. (A noter que ces annonces ont été recueillies par M. Joseph DeGagné, peu avant son départ pour Regina où il mourut subitement dans sa chambre d'hôtel. Ses nombreux amis de Notre-Dame-de-Lourdes se sont unis récemment à tous ceux qui, par tout le Manitoba français, ont connu ce dévoué gérant de publicité de notre journal.) Ce tournoi attire chaque année des milliers de personnes, jeunes et moins jeunes, qui au grand air jouissent d'une atmosphère communautaire unique. Les nombreux étrangers eux-mêmes ont souvent dit dans le passé à quel point ils sont impressionnés par l'esprit de la population qui les reçoit et leur offre l'occasion d'heures inoubliables de vrai sport, de sincère amitié et camaraderie, de saine gaieté.

Félicitations au grand comité responsable et à tous les sous-comités, aux Filles d'Isabelle, aux arbitres et, tout particulièrement, aux joueurs de tous les âges et à ceux qui les ont entrainés et les encourageront au cours de cette grande journée sportive du 17 juillet. Merci aux généreux donateurs des trophées et des prix en argent, qui rendent ainsi les diverses compétitions encore plus attrayantes.

Et puisse la température répondre aux désirs de toute la population! Même si l'on dit que "le 3 fait le mois", et que le 3 juillet fut particulièrement maussade, espérons que le dimanche 17 juillet fera mentir le dicton populaire. Après tout, l'été manitobain n'a pas la réputation d'être extrêmement long, et la population de Notre-Dame-de-Lourdes n'exige qu'un dimanche de beau temps par année.

Donc, bonne chance à tous: aux organisateurs, aux compétiteurs, aux donateurs, aux personnes dévouées en charge des sports et des rafraichissements.

Les parossiens de Haywood ont fêté les 25 ans de leur Caisse Populaire

HAYWOOD — C'est avec grande joie et dignité que la paroisse de Haywood a célébré les 25 ans d'existence de sa Caisse Populaire le dimanche 26 juin dernier, par un grand souper qui réunit quelque 175 convives dans la salle paroissiale, sous la présidence de M. Louis de Rocquigny, entouré à la table d'honneur, en plus de son épouse, de MM. les abbés Joseph Choiselat, curé, et Jean-Marie Gagné, curé de St-Claude et "parrain fondateur" de la Caisse, des RR. PP. Joseph de Rocquigny, O.M.I., curé de St-Ambroise, et Roméo Bédard, O.M.I., rédacteur de La Liberté et le Patriote, de MM. et Mmes Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses du Manitoba, René Toupin, gérant de la Centrale des Caisses du Manitoba français, Maurice Massinon, gérant de la Caisse locale, Amédée Picton, directeur dès la première heure, François de Rocquigny, au comité de Crédit depuis 24 ans, et de M. Gaston Bernard, un autre des fondateurs. M. René de Rocquigny, "philosophe" du collège de St-Boniface, agissait comme maitre de cérémonies.

Dans la foule des convives on remarquait des visiteurs venus de Ste-Agathe, Aubigny, St-Claude, St-Léon, Notre-Dame-de-Lourdes, et aussi des soeurs Chanoinesses de l'école consolidée de Haywood. A noter que le repas, abondamment arrosé de bon vin, était dû au talent culinaire des dames de la Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse, sous la direction de Mme Auguste Debusschère. Le service souriant était assuré par de gentilles demoiselles de la paroisse.

M. Maurice Massinon, gérant de la Caisse, fut le premier orateur invité par le maitre de cérémonies. Dès le début de son riche exposé des principales activités de la Caisse depuis 25 ans, il rendit un vibrant hommage à M. l'abbé Jean-Marie Gagné, le parrain fondateur qui, alors curé de Haywood, organisa avec dévouement durant les hivers 1938, 39, 40 et 41, un peu partout dans les foyers de la paroisse, des séances d'études pour aider ses ouailles à découvrir le bien que leur apporterait une Caisse. Ces cours d'étude étaient préparés par M. l'abbé Adélard Couture, alors propagandiste des Caisses Populaires au Manitoba français.

Comme résultat tangible, le 9 février 1941, M. l'abbé Gagné, au prône de la messe dominicale, invitait tous ceux qui avaient suivi les cours et les autres paroissiens intéressés à se réunir dans la salle paroissiale après la messe, afin d'examiner la possibilité de fonder la Caisse de Haywood. Après quelques discussions on décida de nommer un comité provisoire qui étudierait davantage les moyens à prendre pour une telle fondation: MM. Amédée Picton, Gaston Bernard, Ernest Gautron, Alfred Joly et Jean Lecoq. Immédiatement après l'assemblée, sous la présidence du curé, ces "cinq" membres du comité distribuèrent les charges suivantes: présidence, M. Ernest Gautron; vice-présidence, M. Gaston Bernard; secrétariat, M. Alfred Joly.

Ces cinq directeurs ne perdirent pas de temps, car dès le 21 février ils demandaient à l'abbé Couture de rédiger la charte qui établirait les règlements les plus récents afin d'obtenir ensuite la reconnaissance officielle du gouvernement. Le 11 mars ils se réunirent pour étudier et accepter ces règlements, et ils y apposèrent leur signature. Ils signèrent ensuite une demande en bonne et due forme afin que la charte soit approuvée, d'autres paroissiens ajoutant ensuite leurs propres noms au bas du document: MM. Joseph Allec, père, Ernest Gautron, Louis de Rocquigny, Gaston Bernard, Joseph Eloi Allec, Alfred Joly, Amédée Picton, Philippe de Rocquigny, Jean Lecoq, et Mlle Joséphine Dubé.

Le 1er juin suivant eut lieu la première assemblée générale, présidée par M. Ernest Gautron. L'appel des membres actionnaires révéla qu'ils étaient déjà au nombre de 18, auxquels d'autres s'ajoutèrent à la demande de l'abbé Gagné et de M. Gautron. En tout, 39 paroissiens versèrent la somme de $141.50 en parts ce jour-là. La Caisse Populaire de Haywood venait de naître.

M. l'abbé Couture, qui était aussi dirigeant diocésain de l'Action catholique, était présent, avec son secrétaire M. Léo Rémillard qui fit la lecture de la charte en anglais et en français et déclara la Caisse officiellement ouverte. M. l'abbé Couture lui souhaite longue vie et prospérité.

Les élections ce jour-là donnèrent les résultats suivants: Bureau de direction, MM. Maurice Bernard, premier président, Amédée Picton, Louis de Rocquigny, Alfred Joly et Joseph Eloi Allec; Comité de surveillance: Pierre Dedieu, Alexandre Gautron et Joseph Allec, père; Comité de crédit: Jean Lecoq, Gaston Bernard et Alexandre Gautron.

La Caisse était ouverte chaque dimanche pendant une heure après la grand-messe à la salle paroissiale, et les jours de la semaine à la demeure de M. Joly qui était devenu le premier gérant. Au 31 décembre 1941 la Caisse groupait 50 membres avec un actif de $899.34 et des prêts au montant de $462. L'intérêt sur les prêts était de 12%, et la paroisse se composait alors de 135 familles.

Dans l'hiver 1942, M. le curé Gagné organisa de nouveaux cours d'étude dans la paroisse. A la fin de l'année 1943, l'actif de la Caisse était de $16,491.80, les prêts s'élevant à $2,731.89, et il y avait 126 membres. L'intérêt sur les prêts était réduit à 6%, on pouvait donner un bonus de 3% et 2% sur l'épargne. Une limite fut fixée sur les prêts: $1,000.

En 1945, la Caisse de Haywood déposait pour la première fois $4,000 à la Centrale de Winnipeg. En 1946, le bureau, qui se trouvait au presbytère depuis la fin de 1942, était transporté au magasin de la Coopérative. En 1949, la Caisse se joignit à la Fédération des Caisses Populaires du Manitoba. Les directeurs songeaient alors sérieusement à assurer parts et prêts, et la Caisse progressait toujours puisqu'au 31 décembre 1949 elle avait un actif de $64,000.

Hélas! L'année 1950 fut moins brillante, car la récolte de l'année précédente avait été plutôt mauvaise et plusieurs avaient dû demander des emprunts pour régler leurs affaires. La Caisse voulait bien les aider, mais les paiements sur les prêts en cours ne purent être remboursés à temps et donc, au mois de janvier 1950, les directeurs se virent obligés d'emprunter eux-mêmes la somme de $5,000 de la Centrale de Winnipeg.

C'est alors que les directeurs décidèrent d'assurer les prêts et les parts de la Caisse. Pour cette raison l'intérêt sur les prêts fut augmenté à 8%.

La situation ne s'améliorait pas cependant, car au mois de mai il y eut la grande inondation de la Rouge, qui apporta jusqu'à Haywood froid et vilaine température. Beaucoup de fermiers furent obligés de se procurer du grain et du foin pour leurs animaux. Les directeurs de la Caisse durent cesser les prêts au mois de mai. De plus, l'épargne baissait continuellement pour ... combler les dépenses de la ferme.

(Suite à la septième page)



Les grandes fêtes du 25e anniversaire de la Caisse Populaire de Haywood ont donné lieu aux traditionnels discours, à un banquet succulent, à la reconnaissance officielle du dévouement de pionniers, mais surtout à la bénédiction solennelle des nouveaux locaux en plein centre du village. Ci-dessus l'on voit M. Maurice Massinon, gérant pendant 13 des 25 années d'existence de la Caisse, en face de l'édifice qui contient une salle d'attente, la salle de réunion des divers comités, la partie guichet, le bureau du gérant, le solide coffre-fort et une salle de toilette avec eau courante. (Photo Perrin du Manitoba)

Les parossiens de Haywood ont fêté les 25 ans de leur Caisse Populaire

(Suite de la sixième page)

C'est alors que les directeurs songèrent à reprendre les $10,000 d'obligations qu'ils avaient achetées sur l'école Dandurand, et la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes vint alors au secours de sa voisine en achetant ces obligations. On respira quelque peu, mais... pas longtemps. Car, à cause d'un accident survenu dans une Credit Union du sud-est de la province, les directeurs de la Centrale de Winnipeg demandèrent à la Caisse de Haywood de remettre une partie ou tout le montant de son emprunt de $5,000 dans les 10 jours suivants.

"J'étais alors le gérant de la Caisse depuis trois mois, dit M. Massinon. Il fallait faire quelque chose. Je téléphonai au président M. Louis de Rocquigny de venir immédiatement au village. Après quelques mots d'explications, nous partions ensemble par les chemins de la campagne rencontrer les membres et les amis, leur demandant de déposer à la Caisse ou de nous prêter l'argent nécessaire. Le résultat: nous avons récolté plus que nous pouvions espérer. Le soir même nous avions l'argent nécessaire pour rencontrer nos obligations. Nous reprenions un peu d'espoir."

Au mois de novembre suivant, les prêts étaient remis en marche, mais à une limite de $300. Toutefois, ce grave événement eut pour résultat de diminuer l'actif de la Caisse, puisqu'au 31 décembre 1950 il avait baissé de $20,000. Les officiers ne perdirent pas courage pour autant, les membres gardèrent confiance en leur Caisse, et donc, au 31 décembre 1952, l'actif avait remonté la pente... à $57,000.

L'année 1951 fut mémorable pour la Caisse de Haywood et toutes les autres Caisses françaises, car le 15 novembre elles s'unissaient à la Caisse Centrale de St-Boniface, connue aujourd'hui sous le nom de La Centrale des Caisses Populaires du Manitoba. C'est la Caisse de Haywood qui la première fit un dépôt ($10,000 en parts) à la Centrale, et l'abbé Couture l'honora d'un Certificat de Mérite avec des félicitations particulières. A la fin de cette année 1951 Haywood avait 231 membres, 216 déposants et 32 emprêteurs.

La situation fut plutôt calme les années suivantes, puisqu'au 31 décembre 1959 l'actif n'avait atteint que $72,000. Mais les directeurs avaient introduit cette année-là le système des chèques, comme font les banques, système toujours en vigueur. "Je voudrais mentionner ici que certains membres craignent encore notre système de chèques, dit M. Massinon. Or au mois de juin 1965 un chèque de notre Caisse, fait par un membre, a été envoyé à Paris en France et un autre à Lima au Pérou sans aucune difficulté. Dois-je vous en dire plus long? Servez-vous des chèques de votre Caisse avec confiance."

En 1960 la Caisse de Haywood payait pour la première fois un boni de 4½%, car l'actif avait atteint $86,000. En 1961 il était de $99,000. En 1964 il atteignait la somme de $140,000. Au 31 décembre 1965 il était de $165,000 et, au 31 mai dernier, il avait dépassé $175,000.

C'est en 1965 qu'eut lieu le plus grand événement de l'histoire de la Caisse. Depuis quelques années, les directeurs discutaient la possibilité de construire un bureau. Or, à l'assemblée annuelle du 30 mars 1965, le président posa carrément la question aux membres. Au mois d'avril suivant il convoqua une assemblée des trois comités: "Nous sommes ici pour construire, non pour discuter", leur dit-il fermement. De fait la réunion se termina par la nomination d'un comité de construction: MM. Louis de Rocquigny, président des directeurs, Paul Dedieu, président du comité de surveillance, et M. Massinon lui-même, au comité de crédit.

Quelques jours plus tard, ces trois hommes partaient avec l'entrepreneur, M. Louis Hébert, pour visiter les bureaux des Caisses de Ste-Agathe et d'Aubigny, mais ils avaient déjà visité ceux de Notre-Dame-de-Lourdes et de St-Claude. Le 25 mai 1965 les directeurs acceptèrent le contrat et les plans proposés par M. Hébert. Le 4 août on ouvrait les portes du nouvel édifice... qui serait solennellement bénit par M. l'abbé Choiselat, curé, à la fin de cette soirée mémorable du 25e anniversaire.

Et voilà, conclut M. Massinon, l'histoire de cette Caisse qui après 25 ans de bons offices mérite plus que jamais la confiance de ses membres. L'orateur ajouta ensuite humblement les noms de tous les gérants qui l'ont précédé ou suivi depuis 25 ans: M. Alfred Joly, du 9 juin 1941 au 17 juin 1942; M. l'abbé Jean-Marie Gagné, juin 1942 à juin 1945; M. Emile Lecoq, assistant au mois de juin 1945, gérant du mois d'août 1945 à septembre 1949; M. Joseph Dedieu, de septembre à novembre 1949; M. l'abbé Gagné, gérant du 28 novembre 1949 et secrétaire temporaire, avec M. Maurice Massinon comme assistant. C'est le 10 février 1950 que M. Massinon accepta la gérance. Jusqu'au mois de mars 1962 il eut, comme assistants, Mlle Irène Massinon (1950 à 1955), Mlle Gilberte Massinon (1955-56), M. Paul Dedieu (1956-57), M. Robert Picton (1957-58), et Mlle Pauline Picton (1958-62). En mars 1962 Mme Alexandre Rouire le remplaça, puis M. Paul Dedieu fut gérant jusqu'à la fin de mars 1964. M. Hervé Rémillard lui succéda jusqu'au 31 juillet 1965, alors que M. Massinon reprit son ancien poste.

Les données historiques si détaillées que venait de transmettre M. Massinon furent chaudement applaudies, mais il n'avait pas terminé son rôle actif dans cette fête du 25e anniversaire. En effet, à la grande surprise de tous, il invita le "parrain fondateur" à remettre solennellement à trois pionniers de la Caisse des "Certificats de Mérite" tout particuliers: un magnifique et grand écusson où était incrusté un "25" fait de pièces de $1 en argent et inscrit le nom du "décoré". (Les responsables de ces riches trophées sont MM. Joseph Hébert, René Toupin et Maurice Massinon, ainsi que Soeur Agnès.)

Les heureux récipiendaires furent: M. Louis de Rocquigny, 25 ans directeur, 20 ans président, qui ne manqua que 11 des 233 réunions où il fut convoqué depuis 1941; M. Amédée Picton, 25 ans directeur, qui n'a manqué que 7 assemblées sur 275; M. François de Rocquigny, membre du comité de crédit depuis 24 ans, dont 23 ans comme président, qui fut convoqué à 445 assemblées et n'en manqua que 10.

Une mention honorable fut attribuée à M. Joseph Poirier, directeur pendant 12 années consécutives. (M. Massinon prit des photos souvenirs lors de la présentation des 3 trophées.)

M. l'abbé Jean-Marie Gagné, deuxième orateur, rappela de nombreux et agréables souvenirs du temps où (1935 à 1952) il était curé de Haywood, mais plus particulièrement ces jours heureux des cours d'étude des hivers 1938 à 1941; il félicita les fidèles serviteurs de la Caisse dès la première heure, ajoutant un mot paternel d'appréciation des sacrifices généreux des épouses qui les laissèrent aller à des centaines de réunions hors du foyer, depuis 25 ans; il dit sa joie de la confiance des membres en leur Caisse; il eut un mot délicat pour féliciter cette Caisse de Haywood "revenue dans la Centrale des Caisses du Manitoba".

Puis, faisant allusion à la révolution tranquille qui réveille le Québec, il montra comment cette révolution permet au peuple canadien-français de s'imposer au reste du Canada parce qu'elle est avant tout économique. C'est là, dit-il, le fruit particulier du grand mouvement Desjardins qui, fidèle à l'idéal de son fondateur, a libéré le petit peuple de l'emprise des gros financiers. Ce petit peuple est déjà propriétaire de plus d'un milliard de dollars, l'oeuvre de Lévis étend sans cesse son rayonnement (Caisses Populaires, Assurance-Vie, Sauvegarde, etc.), et tout le mouvement est entre les mains d'une équipe formidable qui s'acharne à donner "une instruction spécialisée" dans tous les domaines susceptibles de favoriser le progrès du peuple.

Ici au Manitoba français, conclut M. l'abbé Gagné, il faut nous aussi apprendre à concentrer nos économies, particulièrement par la Centrale des Caisses Populaires, pour le bien de notre milieu local et provincial; pour le progrès de nos paroisses, de nos institutions, de nos coopératives; pour aider nos jeunes à s'établir. C'est là le rôle d'une Centrale forte, dit M. l'abbé Gagné aux grands applaudissements de ses auditeurs.

M. Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses, rappelant que la Caisse de Haywood eut sa charte le 10 mai 1941, la 38e émise par le gouvernement provincial, se réjouit du riche héritage transmis en 25 ans aux paroissiens d'aujourd'hui par de valeureux pionniers. Aussi n'eut-il que des mots de félicitations et d'hommage à transmettre à tous et chacun de la part de ses collègues du Département des Services coopératifs de la province.

M. René Toupin, gérant de la Centrale, ajouta ensuite ses propres félicitations reconnaissantes aux fondateurs et aux membres de la Caisse de Haywood; à ceux qui encouragent la Caisse d'épargne scolaire locale qui connait un tel réveil depuis un an, puisque dans la seule école du village de septembre 1965 à la semaine dernière les élèves ont déposé la somme de $612; et enfin à tous qui ont compris le rôle puissant que la Centrale peut jouer chez nous dans le double domaine de l'économie et de l'éducation. C'est là, conclut-il en reprenant à sa manière le message de l'abbé Gagné, le secret de l'avenir de nos propres villages appelés à autant de succès qu'un centre comme Steinbach.

M. l'abbé Choiselat, curé, mit fin à la période des discours en reprenant à son propre compte les remarques des orateurs précédents et le "merci" qu'ils avaient adressé aux méritants. Il ajouta un mot spécial pour féliciter les organisateurs de cette belle fête du 25e anniversaire... que le président de Rocquigny énuméra éloquemment avant que tous se rendent au nouvel édifice de la Caisse, rue Principale du Village, pour assister à la bénédiction des locaux par le curé.

On a célébré dignement le 25e anniversaire. Les "merci" aux pionniers et les souhaits d'un brillant avenir ont fusé à souhait. Mais il est certain que l'édifice moderne où les directeurs, les membres des comités, les actionnaires, le gérant se rencontreront désormais, est le meilleur gage des succès solides du passé et d'une confiance illimitée en l'avenir.

Le cabinet de l'hon. Johnson

Grâce à la courtoisie de "La Presse" de Montréal, il nous est possible de présenter à nos lecteurs des Prairies les membres du nouveau cabinet Johnson. Malheureusement, une erreur technique nous prive de la photo de l'hon. Daniel Johnson, premier ministre, ministre des Affaires fédérales-provinciales et des Ressources naturelles, mais cette "erreur" sera éventuellement corrigée.


M. Jean-Jacques Bertrand, Education, Justice


M. Paul Dozois, Finances, Affaires municipales


M. Maurice Bellemare, ministre du Travail, de l'Industrie et du Commerce


M. Raymond Johnston, Revenu


M. Fernand Lizotte, Transports et communications


M. Fernand Lafontaine, Voirie, Travaux publics


M. Jean-Noël Tremblay, Affaires culturelles


M. Yves Gabias, Secrétariat d'Etat


M. Gabriel Loubier, Tourisme, chasse et pêche


M. Clément Vincent, ministre de l'Agriculture et de la Colonisation


M. Marcel Masse, ministre d'Etat à l'Education


M. Armand Maltais, ministre d'Etat à la Justice


M. Claude Gosselin, Terres et forêts


M. Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé, de la Famille et du Bien-être social


M. Francis Boudreau, ministre d'Etat aux Affaires municipales


M. Edgar Charbonneau, ministre d'Etat à l'Industrie et Commerce


M. Armand Russell, ministre d'Etat aux Travaux publics


M. Paul Allard, ministre d'Etat à la Voirie


M. Roch Boivin, ministre d'Etat à la Santé


M. François-E. Mathieu, ministre d'Etat à la Famille du Bien-être social

Isle-de-Chênes

Thé-bazar

La Ligue des Femmes Catholiques n'est pas complètement au repos durant les belles vacances d'été, puisqu'elle s'occupe silencieusement d'un thé-bazar qui aura lieu en septembre prochain.

Donc on vous avertira à temps pour prendra part à cette belle fête.

Baptême

Le 24 juin: Tracey Leigh, fils de Melvin Moser et de Marcelle Carrière, né le 5 juin. Parrain et marraine, M. et Mme Roland Tessier.

Remerciements

M. et Mme Raoul Dumaine désirent remercier leurs enfants, leurs parents et leurs amis qui les ont honorés d'une si belle fête, le 3 juin, à l'occasion de leur 40e anniversaire de mariage. Ils remercient aussi pour les jolis cadeaux, les offrandes de prières, l'assistance à l'office religieux, ainsi qu'à la belle soirée. Les voeux qu'ils ont reçus resteront à jamais graver dans leur mémoire. Encore une fois, cordiaux remerciements à tous leurs chers enfants, parents et amis.

Le cours général à La Broquerie

Les commissaires de la division Rivière-Seine, après avoir reçu de nombreuses demandes réitérées et après avoir présenté la question à la population en deux occasions différentes, ont décidé d'offrir le "cours général" à l'institut collégial de La Broquerie.

Toutefois, comme il est impossible, à cause du nombre limité d'étudiants, d'offrir les deux cours Académique et Général à La Broquerie, le cours Académique sera graduellement dissous au cours des deux prochaines années, à commencer avec la 10e année dès septembre prochain. Toutefois cet inconvénient est quelque peu corrigé par le fait que La Broquerie garde son "high school", et il importe de faire remarquer que tout étudiant du cours général qui désirerait poursuivre ensuite ses études à l'Université pourra le faire sans inconvénient, après s'être soumis à certaines conditions prérequises.

Il convient de noter que les étudiants des 11e et 12e années en 1966-67 continueront de suivre le cours académique, et qu'il en sera de même pour les étudiants de 12e année en 1967-68. Le cours de 9 année demeure le même pour les deux cours, puisque le cours général commence en 10e année.

Pour parvenir à cette grave décision, les commissaires de la division ont pris des informations auprès de nombreux éducateurs, y compris les principaux et les instituteurs de la division. De plus ils ont tenu compte des demandes réitérées de plusieurs parents et contribuables de la région, ainsi que de la requête de la grande majorité de ceux qui ont pris part à l'importante réunion, tant annoncée à l'avance, tenue à La Broquerie le 27 juin dernier. Enfin, ils ont cru que le cours général pourra mieux convenir à la majorité des étudiants de cette région.

Transcona

Souper d'automne

La Ligue des Femmes Catholiques de la paroisse Notre-Dame de l'Assomption a choisi le 2 octobre prochain comme date de son souper paroissial d'automne. Il sera servi de midi à 2 h. et de 4 h. à 6 h.

La réunion de l'exécutif aura lieu le 7 septembre et celle de l'assemblée générale le 14 septembre.

Powerview

Çà et là

Mmes Jim McCleod et Armand Désilets se sont rendues comme déléguées au congrès de la Ligue des Femmes Catholiques tenu à la paroisse Christ the King de Winnipeg. Elles ont joui et apprécié ce congrès qui les aida à comprendre le but de la Ligue et le devoir des membres qui en font partie.

Mme Flavie Chèvrefils, de St-Vital, a fait une courte visite à Powerview, en fin de semaine.

Le samedi 11 juin, M. l'abbé O. Larochelle bénissait le mariage de M. Edouard Cyr à Mlle Elaine Malo. Les jeunes époux demeurent à Powerview.

Distribution des prix

Le lundi 27 juin, les élèves des écoles Léonard et Chèvrefils se réunissaient dans le gymnase de l'Institut Collégial de Powerview pour recevoir les prix suivants:

Les prix d'éducation religieuse furent offerts par la Ligue des Femmes Catholiques à Johnny Hawranik, 8e année, Paul Bourgeois, 7e, Arlene LeHelloco, 5e, et Paul Desrosiers, 4e ($10.00 chacun); Lorraine Papineau, 4e, Susan Mysak, 3e, Yolande Papineau, 2e, et Lynne Lemire, 1ère ($5.00 chacun).

Les mentions honorables furent offertes par les Soeurs de St-Joseph à David McLeanan, 8e année, Diane Nolin, 7e, Raymond Guay, 6e, Fay Tardiff, 5e, Wesley Stevens, 4e, Bradley Tardiff, 3e, Claire Ste-Croix, 2e, et Ronald Anderson, 1ère.

Les trophées décernés aux élèves qui ont fait le plus de progrès au cours de l'année allèrent à Suzanne Tremblay, 8e année, Richard Lavoie, 7e, Janice Trudel, 6e, Craig Berthelette, 5e, Brian Berthelette, 4e, William Lavoie, 3e, Lyne Johnston, 2e, et Dona Pichor, 1ère.

Les prix offerts aux élèves de l'école Chèvrefils qui ont fait le plus de progrès durant l'année allèrent à Yvonne Papineau, Norma Lavoie, Craig Houston, Ramona Lavoie, Freda Carlson, Brian Boiteau, Léa Malo et Cherlann Palmquist.

Les prix furent offerts par la Commission scolaire Chèvrefils à Madeleine Dupont (plus haute moyenne, 97.4), Linda Lavoie, Ronald Dupont, Edith Carlson, Wilfrid Berthelette, Roy Carlson, Corinne Chèvrefils et Edgar Houston.

Les prix suivants furent offerts par les institutrices pour meilleure assistance: W. Webb, H. Papineau, C. Chèvrefils, Rose-Aline Dufour et Louise Chèvrefils; pour bonne conduite et coopération: Ralph Berthelette et Louise Malo; pour progrès en lecture et épellation anglaises: Rose-Aline Dufour; prix d'encouragement: Alfred Malo.

Il ne sert à rien d'être jeune sans être belle, ni belle sans être jeune. — La Rochefoucauld

Chronique de CFRG

"Hodie mihi, cras tibi"... Qui a prononcé ces paroles célèbres? Nul autre que Marcel lorsqu'il est parti en vacances. En effet, le chroniqueur attitré de CFRG goûte en ce moment trois semaines de vacances bien méritées.

Marcel est, comme on le sait, commissaire diocésain des Scouts et des Louveteaux et a consacré les quatre premiers jours de ses vacances à diriger le camp annuel des scouts à Lac Pelletier.

Malgré l'absence de quelques personnages clés actuellement en vacances, tout marche plus rondement que jamais à CFRG, en ce sens que le poste vient d'acquérir une unité mobile. Ce petit camion-fourgon est bondé d'équipement radiophonique et a été agencé de façon ingénieuse par Guy Préfontaine, l'habile ingénieur technique de CFRG. Il a servi à faire plusieurs bons reportages sur le vif lors des différentes activités qui se déroulent actuellement à Gravelbourg pour commémorer le soixantième anniversaire de notre ville. Les auditeurs de CFRG ont pu suivre les péripéties de la caravane et écouter des interviews très intéressantes et savoureuses de notre Ben Pariseau avec ses divers invités.

"CFRG est sur les lieux!"... Et comment? La nouvelle unité mobile est présente partout où se déroulent des activités susceptibles d'intéresser ses nombreux auditeurs... Le marcheton de CFRG, l'inauguration du nouvel immeuble de la Caisse Populaire locale, le départ de la caravane pour le voyage historique vers Mortlach. Oui, CFRG est actif, dans l'vent!

Si vous vous proposez de venir au poste de ces temps-ci, soit pour affaires ou tout simplement en visite, ne soyez pas surpris d'être reçu par un membre féminin du personnel vêtue de façon assez baroque. La manière de s'habiller à la mode d'antan est de rigueur ces temps-ci à Gravelbourg et fait partie du décor pour célébrer le 60e anniversaire de Gravelbourg. Mais rassurez-vous, les demoiselles de CFRG, sous leur apparence archaïque et démodée sont aussi charmantes et aussi sympathiques que de coutume et toujours prêtes à rendre service.

Sur ce, bonnes vacances à tous!

Le fils de Priam.

Wolseley

Anniversaire de mariage

Le samedi 20 mai, au milieu d'un grand nombre de parents et d'amis de Wolseley, Sintaluta, Regina, Montmartre, etc., M. et Mme Léon Coueslan (Rita Bonneville) célébraient leur 25e anniversaire de mariage. De jolis et nombreux cadeaux leur furent présentés à une réception et une danse, tenues à la salle.

L'hon. Ross Thatcher et M. D. McFarlane, ministre de l'Agriculture, envoyèrent leurs messages personnels et du gouvernement de la Saskatchewan.

Çà et là

Les étudiants de retour pour les vacances sont: Mlle Margie Bieber, qui a obtenu son bachelier en éducation à Saskatoon; MM. Paul Barnes, en 3e année de commerce, et Gérald Coueslan, en 1ère année de médecine, tous deux à Saskatoon; M. Gérald Tourigny, du Collège Mathieu de Gravelbourg.

Mlle Léona Dureau est retournée à Vancouver après avoir passé cinq semaines au soin de sa mère qui s'est fracturée une jambe. Sa soeur, Mme A. Flette, accompagnée de ses quatre enfants, de Rivière-la-Paix, Alta, la remplacera pour les mois d'été.

Plusieurs Chevaliers de Colomb se rendirent à Winthorst, le dimanche 20 juin, pour l'initiation des nouveaux chevaliers. MM. Emile Souchotte, John et Elmer Meyer et Jos. Pitre étaient parmi les nouveaux candidats.

Les Dames de Ste-Anne organisèrent un thé d'adieux pour Mme Don Beckwith, qui, avec ses quatre fillettes, partaient pour rejoindre son mari à Kerrobert.

M. et Mme Francis Coueslan et leur fille, Evelyne, sont allés en fin de semaine visiter les familles Smith à Meyronne.

Mme S. Wrobel et sa fille, Rose-Marie, allèrent visiter des parents à Rossborn, Man., dernièrement.

Plusieurs parents et amis se sont rendus à Regina, le samedi 2 juillet, pour assister au mariage de Mlle Colette Couckyt à M. J. Hess, de Candiac.

MM. et Mmes L. Anderson, de North Battleford, et Bill Blender, d'Edmonton, visitèrent leurs parents, M. et Mme Adrien Bonneville, dernièrement.

M. Laurent Tourigny est retourné chez ses parents à Storthoaks après avoir enseigné à l'école supérieure pendant l'année scolaire.

Prompt rétablissement à M. Lucien Dureau, qui passa quelques jours à l'hôpital local.

M. Gérald Coueslan est employé à North Surrey, C.-B., depuis quelque temps.

Il y a peu de femmes dont le mérite dure plus que la beauté.
La Rochefoucauld

Ferland

Pique-nique

Le dimanche 26 juin, un pique-nique avait lieu dans la cour de l'école en témoignage d'appréciation envers les Rév. Srs Marie-Majella et Marie-Stella, qui quittent la paroisse pour aller poursuivre leurs études à Ottawa. Soeur M.-Majella enseignera ensuite le français à l'Université de Saskatoon, et Sr M.-Stella enseignera à Frenchville.

Après le souper, il y eut partie de balle. Une bourse fut présentée aux deux religieuses de la part des paroissiens. Sr M.-Majella remercia en termes choisis.

On remarquait pour l'occasion plusieurs personnes de l'extérieur: M. et Mme Armand Laberge, de Moose Jaw, M. et Mme Porteau et leur famille, M. et Mme Raymond Lizée, M. et Mme Maurice Pinsonneault et leur fils, de Gravelbourg.

Çà et là

M. et Mme Sylvio Laverdière rendaient visite à M. et Mme René Couture et leurs filles, le dimanche 26 juin.

M. et Mme Aristide Fournier et leur fils, le R. P. Albert Fournier, O.M.I., sont revenus sain et sauf de leur voyage au Québec. Leur fille et soeur, la Rév. Mère Marie-Consolata (Marie-Anne), les accompagna au voyage du retour. Cette dernière, après une courte visite à ses soeurs et leurs familles et à son frère, Roger, fut conduite par ses parents au couvent de Gravelbourg où elle passa quelques jours avant d'aller suivre un cours à l'Université de Saskatoon.

M. l'abbé Jacques Johnson, de Falher, Alta, a visité ses oncles, MM. Joseph et Paul Morin, et leurs familles après avoir suivi un cours de catéchèse à Gravelbourg.

MM. et Mmes Aimé Fournier et Roméo Morin sont allés aux noces Bussière à Vonda où ils passèrent quelques jours.

Mme Alfred Chabot est allée à Regina avec ses deux enfants, dernièrement.

M. et Mme Charles Fournier et leur famille sont allés au "Pionnera" de Saskatoon.

M. Aimé Brisebois est allé à Calgary, le dimanche 26 juin. Il était accompagné de M. et Mme Viateur Chabot et leur fillette. A leur voyage de retour, ils étaient accompagnés de Mme Hector McMullin (Lauriette Chabot). Le mari de cette dernière est venu la rejoindre en longue fin de semaine et ils demeurèrent pour les noces Brisebois-Chabot ce 7 juillet.

Mme Cécile Hamel, accompagnée de son fils, Paul, a passé la fin de semaine du 26 juin chez ses enfants, MM. et Mmes Camille Hamel et Lucien Beaudoin.

M. et Mme Lucien Beaudoin et leur fils, Alfred, sont allés chercher leur fille et soeur, Rita, à Moose Jaw où elle arrivait du couvent de Prince-Albert. A leur retour, ils ont assisté à un shower organisé en l'honneur de M. Jean Aussant et de Mlle Diane Gautier. Ce fut une soirée des plus agréables et très bien réussies.

Le 2 juillet, M. et Mme Lucien Beaudoin et leurs enfants, Rita et Alfred, sont allés au mariage de Mlle Clarice Croteau, institutrice à Ferland l'an dernier, à M. Michel Benisson, à Moose Jaw. Mme Jules Gautier, de Meyronne, prit soin de Bernadette et Lise, filles de M. et Mme Beaudoin.

M. et Mme Armand Laberge ont visité la famille Alex. Laberge.

M. et Mme Antonio Chabot et leur famille sont allés aux célébrations du 60e anniversaire de mariage de leurs parents, M. et Mme Boutin, d'Assiniboia, le samedi 2 juillet.

Regina

Décès de M. L.-A. Boileau

Le jeudi 23 juin, à l'hôpital de Regina, est décédé M. Louis-Adélard Boileau après une longue maladie, à l'âge de 70 ans.

Né à Polk County, Minnesota, M. Boileau avait servi dans l'Infanterie de Campagne des Etats-Unis en France et en Belgique lors de la première grande guerre. Il était un diplômé en commerce de l'Université St. John de Collegeville, Minn. En 1921 il épousa Mlle Clara Nelson et ils vinrent s'établir dans le district de Hoey, Sask., en 1927. Il fut secrétaire-trésorier de la municipalité rurale de St-Louis et du district scolaire de Hoey pendant plusieurs années. En 1947 ils déménagèrent à Prince-Albert où il fut président du bureau de direction de l'école séparée, directeur et vice-président de l'Association coopérative et président des commissaires de l'école catholique St-Marc. Au moment de sa mort, M. Boileau était premier vice-président du Wheat Pool de Saskatoon ayant été le deuxième vice-président de 1960 à 1962. Il était aussi un membre actif du 4e degré des Chevaliers de Colomb.

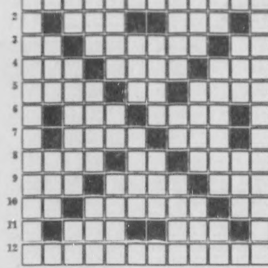
Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une soeur, Mme Odin Rude, de Phoenix, Arizona, et une nièce, Mme J. Wilson, de Paddockwood, Sask.

Des prières furent récitées le dimanche soir en l'église St-Marc de Prince-Albert où fut chanté le service le lundi par M. l'abbé S. J. Racznski. Les Chevaliers de Colomb du 4e degré formaient une garde d'honneur. Plusieurs personnes représentant les Wheat Pools de la Saskatchewan et du Manitoba étaient présentes aux funérailles. On remarquait aussi la présence de Mgr J.-A. Boucher, représentant Son Exc. Mgr L. Morin, évêque de Prince-Albert, et M. l'abbé A.-J. Houle, anciennement de Domremy et maintenant de Prince-Albert.

Les porteurs étaient MM. C. Gibbings, Jack Pavelich, Clare Pyett, Ted Boden, Dumont Lepage et Charles Lefebvre. Le Salon funéraire Mackenzie était en charge des arrangements.

Un dîner fut servi par la Ligue des Femmes Catholiques après les funérailles.

— No 483 —



HORIZONTALEMENT

1—Actions d'oxygéner.
2—Argile rouge. — Résidence d'un fameux curé.
3—Sym. du cuivre. — Fleurs. — Appris.
4—Egalité. — Anciennement: Seigneur. — Sont sans vêtements.
5—A eux. — Possède. — Ancienne unité monétaire chinoise.
6—Parcourus des yeux. — Etoile de cinéma.
7—Intenta en justice. — Pacha de Janina.
8—Contrefait. — Patrie d'Abraham. — Greffa.
9—Roi d'Israël. — Sentiment d'inquiétude. — Levant.
10—Equerre. — Pâtisseries plates. — Voyelles.
11—Affirmation. — Nouveau.
12—Vaccin intestinal.

VERTICALEMENT

1—Instrument destiné à mesurer la pression artérielle.
2—Affaibli. — Entourée d'eau.
3—Cité légendaire bretonne. — Docteur de la loi chez les musulmans. — Sonne comme enlever.
4—De gésir. — Finesse. — Assassine.
5—Choisis. — Saint. — Egal d'une personne.
6—Attacha. — Bec de lampe.
7—Arc-en-ciel. — Temps d'amour animal.
8—Coup de la main. — Tienne. — Mit les rênes à.
9—Colère. — Foule. — Aride.
10—Dans le corps. — Ouverture du nez. — Particule du dialecte provençal.
11—Suinte. — Mouche africaine.
12—Action de sous-louer.

SOLUTION DU PROBLEME No 482

■ **Horizontalement:** 1. Etendu — Désir; 2. Toréer — Exile; 3. Huitre — Stase; 4. Etétai — Am; 5. Eiders — Io; 6. Eue — Dé — Rétif; 7. Estai — Suif; 8. Se — Trois — Il; 9. RR — Stie; 10. Email — Tentai; 11. Value — Oléate; 12. Etame — Nestor.

■ **Verticalement:** 1. Ethérées — Eve; 2. Tout — Usé — Mat; 3. Erié — Et — Râla; 4. Nette — Atrium; 5. Déraidir — Lee; 6. Uréide; 7. Piston; 8. Dés — RR — Stèle; 9. Extases — Inès; 10. Siam — Tu — Etat; 11. Ils — IIII — Alo; 12. Ree — Officier.

Prince-Albert

Décès de Mme R.-A Pfeiffer

Mme Rose-Anna Pfeiffer rendit son âme à Dieu le vendredi 17 juin après un séjour à l'hôpital Ste-Famille, à l'âge de 76 ans.

Née à Letellier, Man., Mme Pfeiffer arrivait à Prince-Albert en 1908 et y demeura toute sa vie. Elle se dévoua aux oeuvres de la paroisse et surtout comme membre très actif de la Ligue des Femmes Catholiques dont elle fut présidente du Conseil central de Prince-Albert pendant 9 ans, présidente du Conseil diocésain, 2 ans, et présidente du Conseil de la paroisse du Sacré-Coeur, 4 ans. Elle était aussi membre du Tiers Ordre de St-François et de la Légion de Marie. Mme Pfeiffer se dépensa en plus au service de la Croix-Rouge et d'autres organisations.

Des prières furent récitées au Salon funéraire Mackenzie le lundi 20 juin. La messe de Requiem fut chantée par le frère de la défunte, M. l'abbé A.-J. Houle, assisté de Mgr J.-A. Boucher et de M. l'abbé L. Gaudet comme diacre et sous-diacre. Son Exc. Mgr L. Morin chanta l'absoute.

On remarquait au sanctuaire MM. les abbés S. G. Racynski, L. Meehan et J. A. Coursole. M. l'abbé E. Forestier faisait partie du choeur de chant.

La défunte laisse dans le deuil trois frères, M. l'abbé A.-J. Houle et Walter, de Prince-Albert, et Joseph, de Burnaby, C.-B.; deux soeurs, Mme Paul Doucette, de Duck Lake, et Mme J.-A. Labonté, de Vancouver, C.-B. Son époux, M. Peter Pfeiffer, la précéda dans la tombe en 1938.

Le Salon funéraire Mackenzie était en charge des arrangements funèbres.

Décès de Mme C. Bernier

Mme Cécile Bernier, de Prince-Albert, est décédée à l'hôpital local après une longue maladie, à l'âge de 62 ans.

Née à St-Louis, Sask., Mme Bernier fut opératrice de la Centrale téléphonique à Hoey pendant 17 ans et demeura sur une ferme à St-Louis, de 1943 à 1952, alors qu'elle et son mari s'installèrent à Prince-Albert.

La défunte laisse dans le deuil, outre son époux, M. Noé Benier, un fils, Armand, de St-Louis; une fille, Mme A. Cameron (Irène), de Davidson; huit petits-enfants; un frère, Pierre Boyer, de Hoey; quatre soeurs, Mme R.-Marie Neefs et Mlle Thérèse Boyer, de Prince-Albert, Mme Julie Christie, de North Battleford, et Mme Louise Lacroix, de St-Louis, et sa mère, Mme Maria Boyer, de Prince-Albert. Son père, M. Louis Boyer, et une soeur, Mme Marguerite Dubord, la précédèrent dans la tombe.

Des prières furent récitées par Mgr J.-A. Boucher au Salon funéraire Mackenzie. Le service fut chanté le 29 juin en la cathédrale du Sacré-Coeur par M. l'abbé A. Blondeau. Le choeur de chant était dirigé par M. Henri Paulhus.

Les porteurs étaient MM. Bernard Bernier, Allan Lacroix, Lucien Boyer, Martin Tessier, André Dupuis et Harold Stacey. L'inhumation eut lieu dans le lot familial du cimetière Memorial Gardens de Prince-Albert.

Radville

Décès de M. A. Viguie

Le 20 juin, M. Amans Viguie rendait son âme à Dieu à l'hôpital local après une courte maladie. Il était âgé de 62 ans et 9 mois. Le service funèbre fut chanté en l'église de la Ste-Famille par M. l'abbé N. Marcotte. L'inhumation eut lieu dans le cimetière de Ste-Colette. Les porteurs étaient MM. A. Dufresne, Paul Rivière, Arnold Verbeurtg, Henri Mazenc, André Barbarin et J.-C. Porte.

En 1904, M. Viguie naquit à Fernie, C.-B. Ses parents vinrent s'installer sur une terre à Ste-Colette avec leur famille en 1916. Il épousa Mlle Jeanne Binetruy en 1930 et s'installa sur une autre terre. En 1963, il acheta une maison à Radville et venait passer l'hiver avec son épouse.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, une soeur, Mme George Lamberton (Louise de Célista), et quatre frères, Casimir, Albert et Louis, de Ste-Colette, et Léon, d'Edmonton.

Remerciements

La famille Viguie désire remercier tous ceux et celles qui, d'une manière ou d'une autre, lui ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, prières ou assistance aux funérailles lors de son récent deuil.

Debden

Décès de M. A. Lavoie

M. Alfred Lavoie, un des vaillants pionniers de la paroisse, est décédé subitement à sa demeure le mardi 21 juin. Il était âgé de 77 ans.

Le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, née Marie-Louise Beaulieu, deux filles, Mme M. Bewza (Jeannine), de Campbell River, C.-B., et Mme A. Francoeur (Solange), d'Alberni, C.-B., et un fils, Roland, de Debden, tous présents aux funérailles qui eurent lieu le vendredi 24 juin.

M. Alphonse Durette portait la croix. Les porteurs étaient MM. Marcel Durette, Léo Beaulac, André et Léonce Durette, René Bonneau et Léon Tremblay, tous cousins du défunt. MM. Maurice et Philippe Durette ont fait la quête.

Le salon funéraire de Prince-Albert était en charge des arrangements.

Sincères condoléances à Mme Lavoie et à sa famille.

Çà et là

M. et Mme Bernard Paquette sont de retour de leurs vacances à Oshawa, Ont.

M. George Klein est allé à Regina, dernièrement.

MM. et Mmes Laurier et Raymond Lehouillier sont allés à Lloydminster.

M. Hervé Rainville, de Canwood, fut l'heureux gagnant du gros lot ($1,000) au bingo qui eut lieu le 15 juin.

Les étudiants suivants passent leurs vacances chez leurs parents: Thérèse Lepage, Angèle Blais, Nil Cyr et Alfred Fortier.

Mme Lucie-Anna Lajeunesse est patiente à l'hôpital Ste-Famille de Prince-Albert.

M. Hervé Leblanc, de Vonda, était de passage chez Mme Philippe Lepage, la semaine dernière.

Gravelbourg

M. le Dr et Mme Marcel Leblanc et leur famille, de Californie, ainsi que M. et Mme André LeBlanc, de Hull, Qué., sont en promenade chez les familles Lionel LeBlanc, Legault et Blanchard.

MM. Boyd, Jim et Gene Anderson, de Fir Mountain, Ernest Ross, Gérald Legault, Alex et Emery Allard, Roland Deschênes, Napoléon Brisebois, le Dr Roland LeBlanc, un représentant du magasin coopératif, J. Gaudreau, Pierre Bourvier, fils, et O. Williams, de Woodrow, Cyril Fraser, de Melaval, Bill Olson, de Glentworth, Ted Kelly, de Moose Jaw, Otto Deg, de Glen Bain, Eugène Delorne, Congress, Whalley et Dorgan, de Meyronne, un représentant de Ferguson Feed Lot, de Drinkwater, ainsi que Mme Cusick, de Coderre, sont partis par wagon pour Mortlach, Sask., le jeudi 30 juin, afin de se rendre à la célébration du 60e anniversaire de la fondation de Gravelbourg. Ce voyage rappelle les débuts de Gravelbourg alors que les pionniers voyageaient jusqu'à Mortlach en wagon pour aller chercher le courrier, vendre leur blé et faire leurs emplettes.

St-Denis

Va-et-vient

M. l'abbé André Pollièvre, curé, est allé à Calgary pour assister à un cours d'étude d'une semaine sur la religion.

M. et Mme Clodomir Denis, accompagnés de leurs enfants, Gisèle, Gédéon et Wilfrid, sont allés à Crooked Creek rendre visite à leurs fille et gendre, M. et Mme Maurice Lévesque.

M. et Mme Jos. Mercier sont allés à Winnipeg visiter la soeur de M. Mercier, Mme Lucie Lacroix, et sa famille. Ils en profitèrent pour assister au baptême de leur filleule. Ils ont été enchantés de leur voyage.

Alfred et Gilbert Leblanc, Joseph-René Hounjet, fils, et David Laliberté sont revenus de leur année scolaire au collège Mathieu de Gravelbourg.

Plusieurs personnes se sont rendues aux funérailles de M. Simplice Bandet, à Prud'homme. Sincères condoléances à sa fille, Mme Alexandre Lepage (Irène), de cette paroisse.

M. le Dr Jacques Caillé, de Québec, autrefois de cette paroisse, était de passage dans la localité, revenant d'une assemblée de chirurgiens à Edmonton. Il visita plusieurs familles et profita de l'occasion pour aller rendre visite à sa grand-mère, Mme Ludger Caillé, qui est au Mont St-Joseph de Prince-Albert.

Shower

Le 19 juin, un shower fut organisé en l'honneur de Mlle Rose-Anne Denis chez sa tante, Mme Robert Denis. Un bon nombre de dames et de jeunes filles y assistaient. La soirée se passa en amusements divers et on présenta à l'héroïne de la soirée de nombreux et jolis cadeaux. Le tout se termina par un succulent goûter.

Rose-Anne remercia en termes appréciés et invita les personnes présentes à prendre part à son mariage à M. Yves Charbonneau le 11 juillet.

Mariage

Le samedi 25 juin, un bon nombre de parents et d'amis sont allés assister au mariage de Mlle Vivianne Labrecque à M. David Tindall, célébré en l'église St-Joseph de Saskatoon. Vivianne est la fille de M. et Mme Jos. Labrecque et soeur de Mme Paul Denis, Wilfrid et Armand. Ses soeur et beau-frère, M. et Mme Howard Elasz (Rose-Alma), de Regina, sont venus pour l'occasion.

Les nouveaux époux partiront pour l'Allemagne sous peu où M. Tindall sera stationné pour quelques années. Bonne chance aux nouveaux mariés.

Malades

M. Jos. Rioux est de retour dans sa famille et est en bonne voie de guérison.

M. Clotaire Denis, père, ainsi qu'Alain Grisé et Claude Labrecque, ont fait un court séjour à l'hôpital.

Journée athlétique

Les gagnants de St-Denis, lors de la journée athlétique tenue à Aberdeen, furent les suivants: Céleste Dinelle, premiers dans la course bloque et pour saut à la corde; Gary Laliberté, premier dans une course; Bernadette LeBlanc, première pour jeter la balle et deuxième pour saut; Alain Hounjet, troisième pour jeter la balle; Benoît Denis, troisième pour course dans un sac et pour course avec jambes attachées; Doris Denis, première pour une course; Bertha Hubert, qui brisa le record de l'unité en long saut, 12 pieds; Christine Irischuk, deuxièmes pour jeter la balle et pour saut; Lucien Hubert, premiers pour saut et pour triple saut; Georges Hounjet, deuxième pour jeter la balle; Hélène Hounjet, qui brisa le record en disque, 68 pieds et 11 pouces, deuxième au jeu de boules et première pour une course; Annette Lepage, deuxième en long saut; Eveline Denis, deuxième pour jeter la balle.

A la douce mémoire de M. Alfred Dion, de Ferland, Sask., décédé le 2 mai 1966, au Foyer d'Youville de Gravelbourg, après une longue maladie, à l'âge de 86 ans et onze mois. M. Dion était né le 27 mai 1879 à Ste-Claire, Dorchester, où il est demeuré jusqu'à l'âge de 34 ans. Il est venu prendre un homestead à Ferland, Sask., en 1914.

Les funérailles eurent lieu à Ferland, de même que l'inhumation des restes mortels. Le salon funéraire Neitling avait charge des arrangements.

Le défunt, célibataire, fut précédé dans la tombe par trois frères et deux soeurs. Il laisse dans le deuil deux soeurs, Mmes Léontine Lacasse et Joseph Chabot, toutes deux de Ferland; trois frères, Alphonse, de Ponteix, Napoléon, de St-Claude, Man., et Arthur, de Québec, ainsi que 29 neveux et 29 nièces.

Jackfish

Çà et là

Mlle Beverly Delainey, étudiante à l'hôpital St-Paul de Saskatoon, vint passer la fin de semaine du 25 juin chez ses parents, M. et Mme Clarence Delainey.

Mlle Marielle Corbeil, secrétaire au Sterling Millwork de North Battleford, passa aussi la fin de semaine chez ses parents, M. et Mme Louis Corbeil.

Le R. F. Lionel Arcand jouissait d'une semaine de vacances parmi ses parents et amis. Son frère, Marcel, qui travaille dans un garage à Saskatoon, vint se joindre à la famille, en fin de semaine.

Mlle Rolande Baillargeon, de Saskatoon, visita ses parents, en fin de semaine.

Le dimanche 26 juin, la paroisse St-Léon organisa un déjeuner, au sous-sol de l'église, en l'honneur de la Rév. Sr Marie-Michelle, qui doit partir pour les missions d'Afrique. Deux de ses soeurs et leurs familles se rendirent à Jackfish pour cette fête, ainsi que sa soeur religieuse, la Rév. Sr Marie-Camille. Plusieurs religieuses de North Battleford étaient présentes. M. Elie Esquirol, président de la Commission scolaire, remercia, au nom de toute la paroisse, Sr M.-Michelle, qui s'est dévouée pendant quatre ans comme institutrice. Il offrit aussi ses meilleurs voeux de succès dans ces missions lointaines. Le R. P. Girard a bien voulu dire quelques mots bien choisis pour la circonstance.

Mme Henri Bru est patiente à l'hôpital de l'Université de Saskatoon pour examens médicaux.

M. et Mme Elie Esquirol se rendirent à Saskatoon, le lundi 27 juin.

Mlles Denise et Emilienne Baillargeon sont parties en vacances à Banff pour quelques jours.

M. et Mme Léo Arsenault (Jacqueline L'Heureux) et leurs trois enfants, de Calgary, sont en visite chez M. et Mme Robert L'Heureux et d'autres parents. Ils doivent passer un mois de vacances à la plage.

Pique-nique

Il y aura un pique-nique pour les Canadiens français le 24 juillet au lac Pique-Nique. Les équipes de balle des paroisses environnantes y participeront. Venez en grand nombre à ce pique-nique.

Le camion tout terrain de l'avenir n'aura plus de roues mais des pattes, quatre exactement. Ce sont des tiges d'acier télescopiques qui, à l'image des jambes d'un animal, se projettent en avant ou en arrière et font avancer le véhicule.

Le camion à pattes, construit par la General Motors, traversera sans difficultés les champs de neige, les marécages, les jungles, les déserts de sable à la vitesse de 6 ou 8 kilomètres à l'heure et sans jamais s'enliser.

Willow-Bunch

Soirées

Une soirée récréative, organisée par les dames de la paroisse, eut lieu au couvent le vendredi 17 juin en l'honneur de quatre dames qui quitteront la paroisse prochainement. Elles sont: Mme Paul Lapaire, qui ira demeurer à Regina, Mme J. Reich, à Golden, C.-B., Mme Claude Bourgeois, à Fraser Lake, C.-B., et Mme Lucien Lalonde, à Makwa, Sask.

La soirée se passa en amusements et un goûter fut servi. Mme Léonard Bourdages, au nom des personnes présentes, offrit ses meilleurs voeux et remerciements en français aux dames qui laisseront la paroisse, et Mme Marcel Durand, le fit en anglais. On présenta à chacune d'elles un beau chapelet en témoignage de leur dévouement durant leur séjour dans la paroisse.

Le même soir, à la salle de la Légion, eut lieu une réception en l'honneur de M. Claude Bourgeois. Une bourse lui fut présentée.

Va-et-vient

M. et Mme Michel Bonneau et leurs trois enfants sont allés visiter leurs parents, M. et Mme Alex. Laberge, récemment.

M. Noël Beauregard a visité ses parents, dernièrement.

Mme Delphis Chantelois eut la visite de son frère, M. Jetté, et de ses soeur et beau-frère, M. et Mme Légaré, tous de Meyronne.

M. et Mme J.-C. Lambert et leurs deux plus jeunes enfants sont allés à Winnipeg, dernièrement, pour y visiter leurs parents, M. et Mme Alfred Lambert.

Mlles Cécile et Madeleine Philippon, de Regina, ont passé la fin de semaine chez leurs parents.

Mme Léona Beauchesne est partie, le 23 juin, par autobus pour Maillardville, C.-B. Elle visitera des parents et amis et assistera au mariage d'une nièce.

M. et Mme Arthur Leduc sont allés visiter des parents dans la province de Québec. Ils ont accompagné M. et Mme Léo Delorme, de St-Victor.

M. et Mme Pierre Campagne eurent une courte visite de M. et Mme André Delmaire et de Michel Quennelle, de Wauchope, récemment.

M. le Dr et Mme Fred Baker, de Saskatoon, ont visité leurs parents, M. et Mme Léopold Sylvestre, dernièrement. Leur fils, qui était en promenade chez ses grands-parents depuis quelque temps, retourna avec eux.

M. et Mme Edmond Chabot, de Ferland, ont visité leur frère et beau-frère, M. l'abbé A. Chabot, et sa mère au presbytère.

Le dimanche 19 juin, M. et Mme Dollard Piché eurent la visite de leurs fils et bru, M. et Mme Jean-Paul Piché, et leurs enfants, de M. et Mme Vernon Crandall et leurs fils, tous de Bengough, d'un autre fils, Gérald, et sa fiancée, Mlle Jeannette Holzer, de Radville, ainsi que de M. et Mme Mike Holzer et leurs deux enfants, de Gladmar.

MM. et Mmes Roméo et Rosario Martin, ainsi que M. Alphonse Martin, sont partis en auto, le 22 juin, pour la Colombie-Britannique. Ils visitèrent M. et Mme Lionel Martin, à Penticton, et continuèrent leur voyage jusqu'à Maillardville pour assister au mariage d'une nièce et visiter d'autres parents et amis.

M. et Mme Raymond Fafard et leur famille, de Scout Lake, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Jean Bourdages, récemment.

M. Henri Durand, son fils, Marcel, et sa fille, Mme Henri O'Reilly, sont allés à Regina, le 22 juin, y visiter leur épouse et mère, patiente à l'hôpital général depuis quelques semaines.

Mme Adam Dosch est de retour chez elle après avoir été patiente à l'hôpital de Moose Jaw pendant plus de deux mois.

M. et Mme Eugène Lespérance sont allés chercher un nouveau camion à Oshawa, Ont. Ils visitèrent des parents à Montréal et autres endroits.

Mme Elisabeth Fontaine est de retour de ses vacances depuis le 23 juin.

Condoléances

Sincères condoléances à Mme A. Allard, de Willow-Bunch, qui a perdu une soeur, Mme Delphis Gouin, de St-Gabriel-de-Brandon, décédée dernièrement.



Billet du jeudi

L'immigration et ce qu'elle est

Si l'on en croit Rosaire Morin, qui vient d'enquêter là-dessus, 68,339 Canadiens de langue française, vivant au Québec, adoptèrent l'anglais comme langue maternelle.

Au cours des anees, il va sans dire, mais le total vaut pour 1961.

Plus tard et plus loin on ne sait pas, n'ayant les données qu'il faut.

Le plus triste, c'est que, par rapport à l'ensemble de la population française, le chiffre de 68,339 signifie un pourcentage de 9.2 pour cent.

A comparer avec 3.5 pour cent en 1921, quarante ans plus plus tôt.

Ce qui n'est encourageant ni réjouissant.

D'autant moins que, chez les Canadiens français établis hors du Québec, il est accepté que 34.3 pour cent ne parlent plus le français.

Dans la ville de Montréal, métropole française de l'Amérique du Nord, on arrive à conclure que 59.5 pour cent de la population parle l'anglais.

En regard, le taux de natalité des nôtres baisse de façon alarmante.

Ce taux, sur lequel on comptait dans une large mesure pour contrecarrer l'influence de l'immigration, européenne et non-française.

Il était de 28.6 pour cent en 1960; 26.1 en 1961; 25.2 en 1962; 24.4 en 1963.

* * *

L'immigration, quelle qu'elle soit, n'a cessé de nous desservir.

Même si elle est latine jusqu'à un point, française et italienne, espagnole, portugaise.

Nombre d'Italiens et d'Espagnols, les premiers surtout, s'intégrèrent à la communauté canadienne-française, à Montréal et dans la périphérie.

Ailleurs au pays de Québec, ils comptent peu; ailleurs, dans les autres provinces du pays, ils se dépêchèrent d'adopter l'anglais comme langue de communication, n'ayant pas le choix.

Mais à Montréal, pour revenir à cette métropole française où le français n'est pas roi incontesté, neuf immigrants sur dix se fondent dans l'élément anglophone.

Aussi vrai qu'incroyable, paraît-il.

A travers la province de Québec, les immigrés qui y vivent seraient au nombre de 357,772, dont 302,068 parlent l'anglais, 55,704, le français.

En plus de ces constatations, on arrive encore à celles-ci: que 10,000 citoyens quittent chaque année le Québec; que 268,445 personnes, nées en terre québécoise, élirent domicile, pour une raison ou une autre, dans les provinces anglaises du pays.

Quand nous disons anglaises, il n'y a pas erreur, ni exagération.

Après le Nouveau-Brunswick, dont la population est de langue française dans la proportion de 18.7 pour cent (ne parlant que le français), l'Ontario arrive au second rang, avec 1.5 pour cent.

Dans les sept autres provinces, c'est moins: de 0.1 pour cent à Terre-Neuve à 0.9 au Manitoba.

Ces chiffres représentent dans chaque cas les sujets ne parlant que le français, non les bilingues.

* * *

M. Morin les donne, en même temps que d'autres et maints détails aussi effarants, dans une série d'études qui parurent à l'**Action nationale** de Montréal, et qu'il réunit en volume. (1)

(1) Editions de l'**Action nationale**, Montréal.

C'est là une somme peu ordinaire de nos pertes successives, d'une faiblesse qu'on se plaît à nier, de sombres perspectives d'avenir.

Au train où vont les choses, conclut-il, les Canadiens de langue française (maternelle) ne représenteront que 74.6 pour cent de la population québécoise en 1981, et 20.4 pour cent de la population canadienne.

Peut-on corriger la situation et comment, au cours des années qui viennent?

M. Morin le croit, et il indique plusieurs remèdes permettant de l'espoir.

L'un d'eux, à son avis, serait un plus grand souci de l'immigration, de la part du Gouvernement de Québec.

Lequel devrait accepter sa forte part du fardeau qui s'impose, en ce qui regarde les effectifs destinés à notre province, au lieu de tout abandonner à l'Etat fédéral.

La première mesure à recommader, selon lui, est la création d'un ministère provincial de l'Immigration, disposant d'un budget considérable: au moins $10 millions l'an.

Il y a là une idée qui mérite examen.

L'ILLETTRE.

LES VACANCES

L'école est terminée. Quelle allégresse légère, celle où l'on remise pour de longues semaines manuels et cahiers d'études! Fini le carcan, le réveil qui sonne et fait éclater le rêve, le devoir à remettre, les transes des concours et examens, la cour de récréation avec ses nécessaires limites. A nous la liberté!

Tout le monde détendu . . .

Voici un aveu et presque un programme:

Un jeune écrit: "Moi, je suis l'aîné de cinq, et j'ai une idée bien arrêtée du style de vacances que j'aime. Une partie avec des copains, en camps, en balade. Et une partie en famille.

L'hiver, à la maison, on s'énerve souvent, c'est trop petit; papa n'est pas souvent là en même temps que nous. Mais en vacances, c'est comme si une bonne fée était passée, tout le monde est détendu, on se sent bien. Certains parents sont formidables". Quel plus précieux avantage pour les jeunes!

Pour ceux qui jouissent de telles vacances, entre copains, mais aussi dans le cadre épanouissant d'une famille unie et dynamique, la perspective est emballante. Même s'il faut savoir, à l'occasion, s'oublier et redoubler d'attention pour maintenir la bonne humeur et l'entrain, on est vite payé de retour. D'ailleurs, les gestes gratuits, désintéressés, accomplis avec générosité: voilà qui procure peu à peu la vraie joie du don de soi. Semer du bonheur, c'est déjà en recueillir, n'est-il pas opportun de le répéter à l'aurore des vacances?

Apprentissage de la liberté

Les jeunes devraient comprendre qu'ainsi aidé par des parents et éducateurs avertis (plaise au ciel qu'ils soient de plus en plus nombreux!), les vacances sont un apprentissage de la liberté, le temps de découvrir des horizons nouveaux. Le cadre de la vie sociale, l'école, fournissent des outils, des instruments à l'enfant qui grandit. Un jour il devra s'en servir seul. Il est bon qu'il en fasse déjà l'expérience alors qu'il a encore à ses côtés une famille pour aider, soutenir, redresser, réorienter. On voit quelque chose de ce besoin d'un appui, qu'il ressent d'ailleurs lui-même, dans la difficulté qu'il éprouve à vivre seul, la nécessité des copains, du groupement. L'important est dans les choix qu'ils feront ensemble.

La marche, le jeu en plein air, la natation, le cyclisme sont des sports de vacances où se vit cet apprentissage de la liberté. Mais il n'est pas que le sport. La découverte en groupe d'une contrée, d'une province, d'un pays étrangers, le camp scout, le chantier de travail, la session de musique ou d'art dramatique, le camp liturgique, la colonie de vacances, mille autres activités sont là pour aider un jeune à prendre peu à peu conscience de ses responsabilités et la mesure de ses moyens.

Grande fête communautaire — à la fois pour les membres de la famille et pour les jeunes en équipes — les vacances seront d'autant plus réussies qu'elles réuniront des personnes, adultes et enfants, épanouies, à l'aise, libres. Des personnes qui reconaissent ensemble qu'il n'y a "pas de vacances pour le bon Dieu", en ce sens que le Créateur et souverain Maître des hommes n'est jamais absent de la vie de ses créatures. A celles-ci de garder et de développer un rapport de fidélité et d'amitié avec Celui qui a lui-même placé le loisir au coeur de la vie laborieuse de ses enfants comme une part indispensable d'équilibre et une image du repos du Septième Jour. Dans le premier sabbat, peut-on dire, les vacances étaient comme déjà présentes . . . Raison de plus pour rester ouverts à cette perspective spirituelle . . . Familles et milieux de loisir n'en seront que mieux compris, respectés, aimés et servis dans la vraie liberté des enfants de Dieu!

LE GLANEUR.

(Adapté d'un texte de "Fêtes et Saisons")

Prière à saint Jude apôtre des causes désespérées

Pour faveur obtenue

Saint Jude, apôtre glorieux, fidèle serviteur et ami de Jésus, le nom du traître Judas est la cause que vous êtes oublié par plusieurs, mais l'Eglise vous honore et vous invoque universellement comme patron des cas désespérés. Priez pour moi si malheureux qui vous implore; usez en ma faveur du privilège qui vous est accordé d'apporter visiblement et promptement le secours nécessaire dans les cas sans espoir.

Venez à mon aide dans ce grand besoin afin que je reçoive les consolations et secours du ciel dans toutes mes nécessités, tribulations et souffrances, particulièrement . . . et que je bénisse Dieu avec vous et tous les élus durant toute l'éternité.

Je vous promets, ô saint Jude, de me souvenir de cette grande faveur, et je ne cesserai jamais de vous honorer comme mon patron très spécial et de faire tout en mon pouvoir pour encourager votre dévotion.

Saint Jude, priez pour nous et pour tous ceux qui vous invoquent et vous honorent.

Ainsi soit-il.

En reconnaissance pour grâce obtenue et pour demander une faveur. P.

Un frais sharkskin d'Arnel a inspiré ce costume d'été à Marjorie Hamilton. Les rayures multicolores s'harmonisent au pantalon.

Bijoux et bibelots



Coffret de Rosette

Enfin les jours chauds sont arrivés et nous cherchons tous les moyens possibles de nous rafraîchir. Pour ce faire on absorbe des boissons glacées, mais l'apaisement n'est que temporaire. Après un répit momentané, on a encore plus chaud qu'avant. Si la boisson contient de l'alcool, c'est un petit poêle qu'on allume en soi. Alors, que faire? Les sages conseillent de boire très lentement une tasse de thé chaud. Sur le moment, cela paraît un supplice, mais, après quelques minutes, on éprouve vraiment une bienfaisante fraîcheur. Saviez-vous aussi qu'un bain assez chaud, ou tiède, est plus rafraîchissant qu'un bain froid? Mais le meilleur remède est encore de ne pas trop penser à la chaleur. Plus on se tourmente, plus on enlève de vêtements, plus on sent la chaleur. Pour s'en préserver, les Arabes de l'Afrique du Nord portent des burnous, amples capes de flanelle blanche, avec un capuchon, qui les protègent également des nuits froides et des jours brûlants.

✦ ❊ ✦

Ce chimiste d'un laboratoire de produits pharmaceutiques déclarait l'autre jour, furieux, à son patron:

Impossible de nous conformer à cette formule! On a mis de tout: du trillium, de la chlorophylle, de l'irium, du phosphate et de l'X-29. Parfait! Mais il ne reste plus de place pour la pâte dentifrice!

✦ ❊ ✦

Servez-vous d'un linge humide pour ramasser le verre cassé. Il vous protégera et ne laissera aucune pièce par terre.

✦ ❊ ✦

Si bébé avale un objet, n'essayez pas de l'atteindre avec vos doigts; vous risquez tout simplement de le pousser plus loin. Tenez la tête de bébé penchée et frappez légèrement dans son dos; en toussant, bébé peut remettre l'objet. Sinon, appelez le médecin.

✦ ❊ ✦

La craie pulvérisée mélangée à de l'ammoniaque nettoie les taches jaunes sur la porcelaine de vos lavabos.

Plaisanterie macabre.

— Si j'étais Bernard Buffet, sais-tu ce que je ferais mettre sur ma tombe?

— Non, quoi?

— Ici, Buffet froid.

✦ ❊ ✦

Les parrain et marraine ne sont pas obligés de donner un cadeau à leur filleul (e) lors du baptême, mais un cadeau est toujours attendu.

✦ ❊ ✦

Trop de sucre à l'enfant gâte les dents de l'homme.

Proverbe allemand.

✦ ❊ ✦

Pour rendre la viande plus tendre, trempez-la quelques minutes dans de l'eau fortement vinaigrée.

✦ ❊ ✦

Le soda apporte du soulagement à l'irritation. Il est aussi très bon contre les piqûres d'insectes. Appliqué en pâte légère sur un linge humide, il peut soulager une insolation.

✦ ❊ ✦

Entre chasseurs.

— Mon chien a un flair fantastique. L'autre jour, il a fait cinq milles pour venir me retrouver. Qu'est-ce que vous en dites?

— Que vous devriez vous laver un peu mieux.

Pour les pique-niques

Avec le retour de la belle saison, l'Institut des Produits avicoles vient vous renouveler cette recommandation opportune: "Gardez les mets que vous préparez pour vos pique-niques chauds ou froids, mais jamais tièdes".

Il est facile, aujourd'hui, de tenir compte de cette recommandation puisqu'on dispose de récipients calorifugés qui tiennent la nourriture au chaud, et aussi de glacières portatives pour les aliments froids. L'Institut des Produits avicoles tient, de plus, à offrir aux amateurs cette suggestion. Faites simplement geler quelques boîtes de jus de tomates ou de fruits dans le congélateur de votre réfrigérateur. Au moment de préparer le panier de provisions, rangez les aliments que vous avez préparés (volaille, oeufs durs, sandwiches), eux-mêmes bien refroidis, autour des boîtes de jus sortant du congélateur. Ces boîtes seront enveloppées dans des sacs de polythène qui protégeront les aliments contre la condensation qui se produira sur les boîtes.

Dans les conditions normales, le jus mettra 3 à 4 heures à dégeler et ce délai sera même plus long si le panier ou la boîte a été bien isolé et gardé dans un endroit frais. Le jus une fois dégelé constitue un breuvage rafraîchissant par les journées chaudes.

Une éducation prénatale complète offerte aux futures mamans diminuerait le taux de mortalité infantile

Parlant au congrès de la Santé publique, le Dr Jean Webb, directeur de la division de l'Hygiène maternelle et de l'Enfance au ministère de la Santé nationale et du Bien-être social à Ottawa, a insisté sur les développements futurs dans les services d'hygiène maternelle et de l'enfance.

Selon elle, certains programmes en préparation vont exiger de nouvelles disciplines particulière quant à la santé maternelle et infantile. "Il existe un besoin continuel de services d'hygiène publique. Chaque nouvelle famille établie doit être assurée que la maladie peut être évitée".

La conférencière a énuméré les cas qui méritent une attention toute spéciale: la mortalité infantile, la santé mentale et les handicaps chroniques.

La mortalité infantile

Le taux de mortalité infantile a déjà été évalué à 24.7 pour 1,000 enfants, au Canada. En 1964, il était réduit à 11.169. Mais c'est encore trop. Parmi tous les cas de mortalité infantile, plus de 60 pour cent des enfants meurent une semaine après leur naissance. Cela représente une perte assez importante.

"Le contrôle devrait donc être exercé au point de vue prénatal, c'est-à-dire en procurant de meilleurs soins à la femme enceinte et aussi en lui offrant une éducation prénatale complète. Et les services de santé publique ont comme rôle d'assister les docteurs privés autant auprès des mères célibataires et des mères ayant déjà perdu des enfants, qu'auprès des mamans privilégiées", a souligné la conférencière.

Elle est d'avis que les services publics de maternité devraient être élargis de façon à produire des effets bénéfiques et à écarter le plus possible les morts prénatales. Une éducation prénatale complète, offerte à toutes les futures mamans, apporterait certes une amélioration majeure.

Il est aussi à déplorer que la moyenne d'âge du mariage est de plus en plus jeune. Les couples ne sont pas suffisamment préparés au point de vue physique et émotionnel. Des statistiques démontrent que l'an dernier 634 jeunes filles âgées de 18 ans ont contracté mariage et de là sont nés 518 bébés. Ces nouveau-nés étaient-ils en excellente santé?

Les cliniques prénatales représentent plutôt l'exception que la règle à travers le pays. Il serait donc urgent d'instruire la société sur les besoins relatifs à la santé publique. Et toutes les agences de santé publique doivent nécessairement s'occuper de la santé maternelle.

La santé mentale

Le Dr Webb a aussi expliqué brièvement les problèmes mentaux et émotionnels. Elle assure que les jeunes souffrant de troubles mentaux devraient être examinées périodiquement par un médecin compétent. Quant à la mère de cet enfant, on doit lui enseigner comment se comportent les enfants normaux et comment ils grandissent émotionnellement. Ainsi prévenue, elle pourra mieux étudier les agissements de son enfant et prévenir à temps.

Handicaps chroniques

Selon la conférencière, les infirmités sont vraiment très importantes. Elle a dit que parmi les cas de mortalité infantile on a estimé que 17 pour cent meurent dès leur naissance à cause d'anomalies congénitales et que pour une proportion de 7 pour cent cela retarde entre l'âge de 1 à 9 ans.

On affirme même que les anomalies peuvent survenir durant le premier trimestre de la grossesse. De quoi cela dépend-il? Peut-être d'une connaissance insuffisante de la génétique.

Le Dr Webb a terminé en disant que face à ces problèmes la société doit accorder une plus grande attention aux mères présentant un risque et d'ailleurs la préparation serait de beaucoup plus adéquate si elle était faite par une infirmière-hygiéniste.

L'éducation auprès de la communauté doit être exécutée en regard du médecin, du patient et de l'hygiéniste. Ainsi les relations seront meilleures et le travail beaucoup plus efficace.

(L. P.)

Le désintéressement n'est parfois qu'un placement à de meilleurs intérêts. — A. d'Houdetot



Q. — **Réponse aux Québécois frileux.** Vous voulez badiner, mes chers cinq messieurs. Puisque vous êtes si malheureux à cause des fenêtres ouvertes la nuit, vous n'avez qu'à vous acheter des couvertures électriques ou à prendre votre propre chambre.

Q. — Depuis un an j'ai une excellente amie. Nous fréquentons la même école et nous nous voyons tous les jours. Elle m'a appris récemment que sa famille allait quitter notre ville pour aller vivre très loin d'ici et je vous avoue que nous avons toutes deux le coeur brisé. Quand nous pensons que nous allons perdre notre amitié et que nous ne vous verrons plus, nous pleurons parfois. Croyez-vous que, même à distance, nous puissions demeurer amies? Merci.

Seize ans.

R. — Ne vous désolez pas, ma jeune amie. Si vous le désirez, et si votre amitié est solide, vous pourrez, j'en suis certaine, l'entretenir, même à distance, toute votre vie. Je connais des personnes qui conservent leurs amies de couvent depuis plus de quarante ans. Maintenant que les moyens de transport sont si perfectionnés et si rapides, vous aurez certainement l'occasion de rendre visite à votre amie, et de son côté, elle viendra sans doute revoir sa ville natale et ses parents et amis. Vous aurez l'occasion d'entretenir une correspondance intéressante et suivie. N'allez pas vous faire du chagrin à l'avance.

☆ ☆ ☆

Q. — J'aurai seize ans sous peu et j'aimerais me faire une carrière en photographie technique et commerciale. J'ai terminé tout récemment ma onzième année et je voudrais commencer les cours nécessaires aussitôt que possible. Où devrais-je m'adresser pour obtenir les informations nécessaires quant à l'endroit où ils sont offerts et leur coût? Merci de vos conseils. Un bon nombre de jeunes de mon âge lisent attentivement votre courrier. — **Manitobain.**

R. — Laissez-moi d'abord vous féliciter de vouloir vous renseigner immédiatement au sujet de la carrière qui vous intéresse. Ensuite, je tiens à vous dire mon appréciation de vos remarques au sujet du courrier. Pour obtenir les informations qui vous sont nécessaires, écrivez immédiatement au directeur du Manitoba Institute of Technology, Angle n.-o. avenue Notre-Dame et rue Rosser, Winnipeg. Je sais que cet institut possède les facilités les plus modernes pour les études techniques et je vous souhaite la chance d'y être admis.

☆ ☆ ☆

Q. — Je ferai ma douzième année immatriculation l'année prochaine et j'aurai un certain choix de matières. Comme je désire poursuivre mes études universitaires en vue de devenir architecte, pourriez-vous me dire où m'adresser pour obtenir la liste des sujets essentiels que je devrai étudier pour être admis aux études d'architecture. Merci. — **Jojo.**

R. — Décidément, nos jeunes deviennent de plus en plus ambitieux. Félicitations. A votre place, je me rendrais directement à l'Université de Manitoba, bureau des renseignements. On vous dirigera sans doute vers les directeurs de la faculté d'Architecture. On vous dira précisément quels sujets vous devrez absolument étudier. Bonne chance.

Q. — Nous espérons aller à l'Expo 67 vers le mois de mai l'année prochaine. Croyez-vous qu'il soit nécessaire de retenir des chambres d'hôtel dès maintenant? Nous aimerions loger dans le centre de la ville. On nous dit que les agences de voyages se chargent de ce service, mais nous voyagerons en auto alors nous n'osons pas nous imposer. Où nous adresser? Merci. — **Marguerite.**

R. — A votre place, je retiendrais mes chambres immédiatement. Pour tous renseignements, adressez-vous au bureau provincial du Tourisme dans l'édifice du parlement à Winnipeg. Je sais que les agences de voyage rendent le service des réservations à leurs clients. Elles le font peut-être pour d'autres, vous pouvez toujours le leur demander.

LOUISE.

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

Hélène de mon coeur

par

GEORGES DEJEAN

Reproduit avec l'autorisation de la Société des Gens de Lettres

Elle s'exprimait lentement, avec conviction, cherchant à me persuader; mais l'idée qu'elle ne m'était pas hostile et que, seule, la crainte de me décevoir motivait sa réserve, ne pouvait que m'encourager à lui dire toute ma passion.

Je l'attirai doucement contre ma poitrine et lui fermait les lèvres d'un baiser.

— Hélène, dis-je, je vous jure que vos craintes sont chimériques. Je vous aimerai toujours pareillement. Ce n'est pas la perfection que je cherche en vous, ni un ensemble de qualités rares. C'est vous-même, vous-même avec les défauts que vous voulez bien vous reconnaître, vous-même avec ce sourire qui me poursuit jusque dans mes rêves, cette voix que j'entends encore dans mon sommeil et qui m'est plus douce que le chant du rossignol; c'est vous-même enfin, avec votre air parfois moqueur, vos colères si vite apaisées, et vos caprices qui me sont agréables à satisfaire.

Je parlai longtemps encore, tant je désirais la convaincre. Elle m'écoutait maintenant en silence, son beau visage tourné vers le mien et rayonnant de bonheur.

De tels instants ne se décrivent pas. Aujourd'hui encore, quand je veux analyser mes sensations d'alors, leur souvenir me cause une émotion poignante. Serait-il possible que des heures si douces ne reviennent plus, qu'elles n'aient fait que passer dans ma vie, que tout ici-bas soit destiné à s'ensevelir dans ce tombeau avide, insatiable sur lequel le ciseau de quelque sculpteur désabusé pourrait graver ces mots significatifs "Jamais plus!"

Quand nous rentrâmes ce jour-là, j'éprouvais une sorte de malaise à la pensée que mon bonheur devait se lire sur mon visage et que le secret de notre amour serait meurtri. J'observai Hélène et je vis que ses traits exprimaient une sérénité douce et recueillie. Nous sommes-nous trahis au cours de cette soirée? Je ne sais. L'Amiral ne parut pas avoir remarqué rien d'anormal dans notre attitude. Il me sembla, pourtant, que Mlle Greyfier dirigeait plus fréquemment ses regards de notre côté et qu'une ombre de tristesse passait par instants sur sa physionomie inexpressive.

J'estimais beaucoup cette vieille fille; je la savais très attachée à Mlle de Chaugny et je ne me doutais pas alors de la flamme secrète qui la dévorait. Combien de femmes, hélas, disgraciées de la nature, ne peuvent s'en consoler et caressent, jusqu'aux heures ultimes, le chimérique espoir d'un impossible amour.

* * *

Les jours qui suivirent furent et resteront les plus beaux de ma vie. Après les confidences puériles et charmantes qui suivirent les premiers aveux, nous envisageâmes l'avenir. Hélène me proposa, notre union devenu un fait accompli, de revenir à la villa où nous nous étions connus et d'y continuer paisiblement nos travaux. Nous passerions quelques semaines à Paris et les mois les plus durs sur la Côte d'Azur.

— Peut-être préférerez-vous, ajouta-t-elle, rechercher une activité plus digne de vos capacités et de vos goûts? Je serais heureuse de vous encourager dans cette voie.

Avec une délicatesse infinie, elle s'ingénia à combattre toutes les difficultés que je pressentais et cela sans jamais aborder la question argent. Devinant mes scrupules, mes hésitations, elle allait au-devant en me faisant entrevoir une vie active où mes connaissances d'ingénieur trouveraient leur utilisation.

— Et s'il vous convient mieux que nous restions définitivement en Savoie, précisa-t-elle, je n'y verrai aucun inconvénient. Il y a tant de projets intéressants à réaliser ici, tant de travaux auxquels vous pourriez vous consacrer, que j'envisagerais cette hypothèse avec plaisir. L'Amiral vous donnera d'utiles indications à ce sujet, j'en suis sûre.

Elle prévoyait tout, n'omettant aucun détail et prenait soin de m'élever dans mon propre jugement pour que je ne me sentisse pas diminué un jour d'avoir osé jeter les yeux sur elle. Si c'est là une preuve d'amour, si le constant souci d'épargner à celui qu'on aime le moindre regret, la plus légère amertume, trahit mieux encore que le libre don de sa personne la sincérité de sa passion, Mlle de Chaugny m'a aimé au-delà de ce que je pouvais espérer, au-delà même de ce qu'un homme, fût-ce le meilleur, puisse mériter.

Quand nous eûmes décidé ce que serait notre vie commune, elle m'autorisa à demander sa main à l'Amiral. Je tremblais un peu quand je fis cette démarche. Certes, la bonté du vieillard et plus encore sa simplicité, l'estime dans laquelle il me tenait, me faisaient prévoir, sinon une approbation sans réserve, du moins un bienveillant accueil; mais je redoutais qu'il ne supposât que la fortune de sa petite-nièce n'ait exercé sur moi, peut-être à mon insu, une réelle attraction et qu'elle n'eût favorisé l'éclosion de mon amour. Je puis dire, en toute franchise, qu'une telle opinion n'eût pas été fondée; car j'eusse épousé Hélène, même si je l'avais connue dans la misère, mais un homme expérimenté qui a vu au cours de sa vie tant de calculs cupides, tant de grimaces, et entendu tant de mensonges, est forcément un peu sceptique.

Or, au premiers mots que je prononçai, l'Amiral s'approcha de moi, me tendit la main et, d'une voix joyeuse:

— Vous l'aimez, elle vous aime! Je ne l'ai pas constaté, mais pressenti, car vous étiez faits pour vous comprendre. Rien n'est plus réjouissant!

Et comme je lui demandais s'il ne me jugeait pas présomptueux, dans ma situation, d'avoir ambitionné la main d'une jeune fille riche, il dit en haussant les épaules et d'un ton dont la sincérité ne pouvait faire aucun doute:

— Ah! si vous étiez un incapable, un paresseux, je m'opposerais de toutes mes forces à cette union. A votre âge, quand on possède le bagage que je vous connais, l'argent est un bon serviteur qui permet de réaliser de beaux projets. Il vaut mieux que vous apportiez à Hélène une intelligence égale à la sienne, le désir et la possibilité de bien faire, que la fortune qu'elle possède déjà. A notre époque, Dieu merci, le travail, la valeur individuelle valent mieux que l'argent, et les riches qui n'ont, ni l'envie de travailler, ni les capacités nécessaires pour faire fructifier leur fortune, se ruinent assez rapidement. Donc, pas d'inquiétude, mon cher, vous avez la chance et la santé: montrez-nous que vous méritez ces bienfaits et moquez-vous du reste. "Vous avez la chance!" Je l'avais, en effet, Hélas! pourquoi la fatalité se plaît-elle parfois à meurtrir nos rêves les plus chers au moment où nous nous persuadons que rien ne s'oppose plus à ce qu'ils deviennent la réalité?

Mais n'anticipons pas.

L'Amiral au courant, nous célébrâmes nos fiançailles dans la plus stricte intimité. Désormais, nous pourrions nous aimer au grand jour. Notre attachement y perdait parfois en intimité, mais nous avions souvent de longs entretiens en tête-à-tête; et puis, il était doux de se sentir dans une atmosphère de sympathie favorable à notre passion. Mlle Greyfier avait accueilli la nouvelle avec une émotion qui nous prouva combien le bonheur de son amie lui tenait à coeur. Nous craignîmes même pour elle une syncope, mais elle se remit vite et me fit l'honneur, le soir même, ainsi que je l'appris ensuite, de féliciter Mlle de Chaugny de son choix.

Excellente créature, elle m'affectionnait beaucoup, à n'en pas douter. Les mille attentions et prévenances dont elle me comblait me le prouvait surabondamment, et j'en étais si touché que je la trouvais parfois embellie ou ne remarquais plus guère l'insignifiante laideur de son visage.

Un matin où je me disposais à sortir, Nerval m'appela au téléphone.

— Jaimerais vous voir, Gilbert. Si vous êtes libre, nous pourrions déjeuner ensemble à Evian. Je serais navré de déranger vos projets. Il va sans dire que si Mademoiselle de Chaugny pouvait vous accompagner, j'en serais enchanté.

— Je vais le lui proposer, lui dis-je.

Prendre un repas avec Nerval était toujours pour moi un véritable plaisir. C'est un causeur agréable, un peu caustique, mais beaucoup plus bienveillant en somme qu'on ne pourrait le croire.

Hélène le jugeait très sympathique. Aussi accepta-t-elle l'invitation avec empressement.

Nous étions au début de septembre. Une température plus douce avait succédé à la chaleur d'août. Le matin, des brumes légères flottaient sur le lac, de temps à autre une détonation troublait l'air, car la chasse venait de s'ouvrir et les lièvres et les perdrix n'étaient pas rares dans la région.

Il faisait si bon rouler que je regrettai que le trajet fût si court, et je le dis à Hélène.

— Nous pourrions aller déjeuner ailleurs qu'à Evian, suggéra-t-elle. Si votre ami, toutefois, n'est pas retenu dans cette ville par son activité.

Le Capitaine était heureusement libre.

— C'est mon jour de congé et je veux en profiter largement, nous dit-il. Je propose que nous allions faire un tour en Suisse. Etes-vous d'accord?

Il n'y eut aucune objection.

Je garai ma voiture dans un parc, où je la retrouverais le soir, et nous prîmes place côte à côte, Hélène et moi, dans la voiture de Nerval à qui nous laissions le soin de conduire.

Nous allâmes jusqu'à Vevey, cette accueillante cité où nous découvrîmes un restaurant dont la cuisine était digne d'éloges.

Ce ne fut qu'au dessert que le capitaine nous parla de la compagne de Barigny.

— Je l'ai revue, dit-il, et j'ai l'impression très nette qu'elle est un instrument de l'aventurier. Avec des mines de chatte câline et tout en me faisant force compliments, elle a cherché à savoir quelles étaient mes missions actuelles. J'ai heureusement trop d'expérience pour me laisser appâter par de si minables manigances, mais peut-être me permettront-elles de tendre un piège à l'aventurier.

— Vous a-t-elle fourni des renseignements sur lui, comme vous le lui aviez proposé? demandai-je.

— Rien de précis, en vérité, et c'est ce qui me confirme que, soit par peur, soit par sentimentalité, elle est toujours sous sa dépendance.

Je repris:

— Si vous parveniez à retrouver Barigny, l'arrêteriez-vous? Nerval hocha la tête.

— Je n'en aurais pas le droit. La seule chose à peu près établie est l'escroquerie au préjudice d'une Anglaise, à Aix-les-Bains. Malheureusement, celle-ci est rentrée en Angleterre et a refusé de porter plainte.

"Tant pis pour moi, a-t-elle dit à la police. Une autre fois, je serai moins stupide mais je ne veux pas qu'on mette quelqu'un en prison à cause de ma sottise. Et puis, cela vaut mieux. Il y a des malfaiteurs qui se vengent une fois libérés. Je ne veux pas courir le risque.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 54—No 15

TISANE CISBEY — Vous pouvez maintenant vous procurer la célèbre TISANE CISBEY chez M. E. Sabourin, 195, avenue Provencher, St-Boniface, par la poste: $1.00 franco. 132-T.F.

A LOUER — St-Boniface: Boulevard Provencher. Logis 4 pièces. Poêle, réfrigérateur. Entrée privée. Adultes de préférence. Signaler: CEdar 3-6667. 15-798-16C.

A LOUER — Rue Dumoulin. Logis privé 4 pièces. Poêle, réfrigérateur, prélart fournis. Stationnement. Libre: 1er juillet. Pour couple tranquille. Signaler, après 5 h. WHitehall 3-9024. 11-121-TF

A LOUER — St-Boniface. Grand logis: 4 chambres à coucher, cabinet de travail, poêle et réfrigérateur, usage de grand soubassement et garage avec prise de courant. Près écoles et collège français. 2 portes d'entrée. Seul logis dans immeuble. Bureaux au 1er. $150 par mois. Signaler: GRover 5-0205 ou GRover 4-1803. 10-676-T.F.

PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F.

CORSETIERE

Corset, gaines, soutiens-gorge, faits sur mesure. Aussi, supports chirurgicaux pour femmes et enfants. Pour informations, appelez Mme Alice Gousseau: Sanford 332-2. 11-708-18C.

Cosmétiques

Y a-t-il une représentante de Studio Girl Cosmetics qui vous offre ses services. Sinon, nous avons besoin de quelqu'un dans votre quartier pour vendre nos produits. Si vous désirez gagner un supplément d'argent, de cette manière plaisante, **veuillez appeler Mme R. M. Kruszelnicki à ALpine 3-5532.**

Pas de cheveux gris . . .

Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS. Ecrivez pour dépliants gratuits.

C. C. Jamieson
Boîte postale 22, Transcona, Man.
Téléphone: 222-4492

ROVATZOS "Flowerland"

Spécialité: fleurs pour mariages
Bouquets de corsage et autres
Couronnes mortuaires
418, avenue Portage, Winnipeg
Téléphone: 943-2934

St. Boniface 'ESSO' Service

Provencher et Taché
Téléphone: CE 3-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h. p.m.

Tél.: 233-3839 — Rés.: 233-3872

Dufault Electronics

Radio et TV — Vente et Service
Techniciens bilingues
Travail garanti
Service d'une journée
313, rue Cathédrale
Visite à domicile: $3.50

Signalez 247-4288

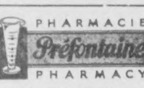
Transit Shell Service

567, rue Marion, St-Boniface
(près de l'hôtel Transit)
Gabriel Tétrault, propriétaire
Entretenons automobiles de toutes les marques
Lubrification, réparation de pneus

Réparations et ventes de toutes machines et articles de bureau

RELIABLE OFFICE EQUIPMENT & SUPPLY CO.

519, Chemin Ste-Marie
St-Vital
Téléphone: 233-1796
ROGER-A. SABOURIN
propriétaire



PHARMACIE
Préfontaine
PHARMACY

243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443

entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface. Près hôpital. Logis spacieux: 3 pièces, réfrigérateur, poêle, lessiveuse, séchoir, stationnement. $95 par mois. Signaler: CE 3-5543. 44-386-T.F.

A LOUER — Plage Albert. Chalet accommodant famille de 8. Libre: 31 juillet jusqu'à la fin d'août. Signaler: CEdar 3-3661. 14-789-15C.

A LOUER — 444, rue St-Jean-Baptiste. Logis 3 pièces. Libre: 15 juillet. Signaler: CEdar 3-4051. 14-790-15C.

A LOUER — St-Boniface. 162, rue Bertrand. Logis: 3 pièces, au 1er étage. S'adresser à 198, rue Goulet. 15-797-TF

A LOUER — St-Boniface. Logis meublé 2 pièces. Pour adultes. Libre: 1er août. Signaler: CEdar 3-4744. 15-796-17C.

A LOUER—St-Boniface, rue Jeanne-d'Arc. Logis 2 pièces meublées pour une personne. AUSSI chambre meublée pour homme. Signaler: 233-6426. 14-788-TF

A LOUER — St-Boniface. Logis 3 pièces. Poêle, réfrigérateur. Salle de bain et entrée privées. Place de stationnement. Adultes de préférence. Libre immédiatement. Signaler: 247-9892. 12-749-TF

ON DEMANDE A LOUER à St-Boniface: Maison 3 chambres à coucher. Pour 15 juillet ou 1er août. Signaler: 247-4157. 15-802-15C.

A VENDRE OU A LOUER — St-Boniface, rue Berry. Maison 6 pièces. Chauffage: gaz. Nouvellement décorée. Possession immédiate. S'adresser à E.-J.-R. Arpin, 107, rue Clermont, Norwood ou appeler GLobe 3-6041. 15-806-TF

A VENDRE OU A LOUER — St-Norbert, dans village. 1 maison et 2 lots. Nouveau développement. Signaler: CEdar 3-4479 ou CEdar 3-3738. 15-794-16C.

A VENDRE OU A LOUER — Plage Albert. Chalet meublé: 20' x 24'. Pour 7 personnes. 3 rue du Lac. Prix: $2,500. $500 comptant, ou loyer: $35 par semaine. Signaler: CAstle 2-8634. 15-793-TF

A VENDRE — Réfrigérateurs et poêles en bon état. Pour chalets. Signaler: CHapel 7-3084. 15-801-16C.

A VENDRE — 457, rue Jeanne d'Arc. Maison de revenu. Signaler: 233-6426. 7-609-T.F.

A VENDRE — Norwood. Duplex près toutes commodités. Bon revenu. Pas d'agents. Signaler après 5 h.: 233-3967. 13-765-16C.

A VENDRE — Norwood, 245, rue Kitson. Bungalow stuc: 2 chambres à coucher, salon, cuisine, chambre supplémentaire au soubassement. Signaler: CEdar 3-1850 après 6 h. 13-763-15C.

A VENDRE — St-Norbert. Rue de l'Eglise. Lot: 71' x 125'. Signaler 333-2589 ou s'adresser à 512, Kent Rd, Elmwood, Winnipeg 5. 13-762-16C.

A VENDRE — Centre St-Boniface. Maison: 4 chambres à coucher. Salle de récréation au sous-sol. Chauffage: gaz. Pas d'agent. Signaler: CE 3-1332. 14-766-15C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Des Meurons. Maison: 2 chambres à coucher. Prix: $7,000. Signaler: CEdar 3-6480. 14-786-15C.

J. CARRIERE REALTY

A VENDRE
Maisons, fermes et propriétés
289, rue Taché, St-Boniface 6
Téléphone: 247-5204
41-327-T.F

ACHETEZ DIRECTEMENT DU MANUFACTURIER — Remorque (tent trailer) complètement équipée. Comprend lumières de freins et de virage, toile imperméable, garantie. Le tout peinturé de la couleur de votre auto si désiré. Idéal pour toute la famille en vacances ou en fin de semaine. Aussi, nous réparons les tentes et toiles selon vos spécifications.
15, St. Michael Road
St-Vital, Man.
8-645-TF.

Confiez vos travaux électriques à
HENRY'S ELECTRIC
Henri Desrosiers, propriétaire
412, rue Bertrand — 247-7227
Installations — Réparations
Chauffage
FINANCEMENT PAR INTERMEDIAIRE DE "HYDRO"

PIANOS ET ORGUES A VENDRE

Agent exclusif pour les pianos Heintzman et Sherlock-Manning et les orgues Hammond. Communiquez avec notre représentant français, M. Jean Carignan.
J. J. H. McLean & Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: WHitehall 2-4231
Affilié à la Procure Générale

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURES
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: WHitehall 3-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
CARTER MOTORS LTD.
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
Automobiles usagées "garanties" de première condition



A VENDRE

Bon village canadien-français. Garage avec agence d'automobiles. Prendrait maison dans localité de St-Boniface comme paiement initial. S'adresser à Boîte 787, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 11-787-18E.O.W.P.

PROPRIETAIRE TRANSFERE. A VENDRE — Salon de coiffure moderne. Equipement complet avec 6 séchoirs électriques, air climatisé. Chauffe-eau et chauffage: gaz. Site idéal. Excellente clientèle. Loyer très raisonnable. A termes. Signaler: 256-1915 après 7 h. p.m. 15-795-16C.

A VENDRE — Rue Balmoral. Maison complètement meublée: 9 pièces. Chauffage: gaz. Revenu annuel: $2,016, en plus de 2 pièces pour propriétaire. Prix: $13,900. Possession immédiate. Pour régler succession. Signaler: WHitehall 2-3924 ou CHapel 7-3566. 10-675-T.F.

A VENDRE—Maison 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Signaler: 233-4169. 15-809-TF

A VENDRE — Beau lot à St-Pierre, ave Côté. Enlèverait bâtisse si désiré. J.-C. Préfontaine 1A-281, ave River, Winnipeg 13. Signaler: 474-1239. 14-789-TF

A VENDRE — Deux maisons, une de 3 chambres à coucher et une de deux. Complètement finies. Armoires de cuisine. S'adresser à M. Arthur Laurin, Richer, Man. ou signaler: GA 2-5119. 42-334-T.F.

A VENDRE — St-Boniface, rue De la Morenie. Bungalow: 3 chambres à coucher. Salle de récréation. Près écoles. Pas d'agents. Signaler: 233-4098. 10-694-T.F.

A VENDRE — Ste-Anne. Magasin d'épiceries et viandes. $8,000, bâtisses et stock inclus. S'adresser à Boîte 754, La Liberté et le Patriote, 619, McDermot, Winnipeg 2. 13-754-15C.

A VENDRE — Aubaine à St-Eustache. Maison moderne: 10 pièces. 2 autres pièces privées. 2 fournaises automatiques: huile, au soubassement. Verger. Lot: 300 x 300 pieds ou plus si désiré. Garage. Poulailler à 2 étages avec soubassement. Montant substantiel comptant. Prix raisonnable. S'adresser à Mme Eva Lachance, St-François-Xavier, Man. 15-800-16C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison stuc—attrayante, 7 pièces. Portes et fenêtres: aluminium. Rez-de-chaussée: solarium, salon, salle à manger alignés, hall. Boiseries et planchers: chêne; grande cuisine, armoires en bouleau naturel. 2e: 2 chambres convenant à lits jumeaux, 1 double avec placards. Planchers: chêne, escalier recouvert de tapis, salle de bain 3 unités, tuile céramique, toilette silencieuse. Soubassement: planchers, tuiles, murs lambrissés bois naturel; broché pour lessiveuse et sécheuse. Garage. Pommier dans cours. $18,500. Offres considérées. S'adresser à 437, Des Meurons ou, après le 1er juillet appeler 233-6126. 13-756-16C.

A VENDRE — St-Adolphe: 2 milles au sud de métro. Grande maison, 3 ans: 3 chambres à coucher, grand salon avec tapis, garage attenant, 2 salles de bain, soubassement complet. Grand lot: ½ acre. Appeler Ste-Agathe: 329-R5 après 5 h. 14-779-17C.

ON DEMANDE — Dame ou demoiselle comme aide cuisinière et pouvant aussi faire un peu de ménage. Signaler: CHapel 7-3720. 15-792-16C.

ON DEMANDE — L'Association Culturelle Franco-Canadienne de la Saskatchewan demande les services d'une personne compétente comme chef de son Secrétariat permanent. Homme préféré. Qualités requises: Bonne connaissance des deux langues officielles; aptitude à la parole en public, aux relations sociales, à l'administration d'un bureau, y compris les affaires financières. Fonctions: Sera responsable directement à l'Exécutif duquel il recevra son autorité. Devra coordonner les différentes activités de l'A.C.-F.C. Salaire: minimum $5,500 par année plus augmentation selon qualifications. Le candidat accepté par l'Exécutif de l'Association pourra prendre charge du bureau immédiatement. Les offres de service seront considérées comme strictement confidentielles et devront être adressées au: Secrétariat de l'A.C.F.C., 1902, rue Broadway, Saskatoon, Sask. 14-776-16C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
Winnipeg 12
Mall Center, Polo Park

St-Norbert — Maison: 4 ans, 6 pièces, 3 chambres à coucher, planchers: chêne. Soubassement complet, chauffage gaz, garage. Lot complètement clôturé: 62' x 128'. Gazon, entrée en béton. Professeur d'université transféré.

Rue Tremblay — Bungalow: 2 chambres à coucher. Soubassement à la grandeur. Grand lot. $8,500.

Désire acheter ½ section de terrain cultivé. Près école et chemin pavé. Entre 30 et 45 milles de Winnipeg. Echangerait bungalow, 4 ans, à St-Norbert.

St-Norbert — Maison 4 pièces, très propre. Accepterait $500 comptant. Balance portée par propriétaire.

St-Norbert — Il reste quelques lots à vendre. Pour construire à votre goût.

St-Norbert — Maison 3 chambres à coucher. Age: 3 ans. Lot clôturé. Jardin. Seulement $14,900.

Chemin Pembina — Maison: 1½ étage, 4 chambres à coucher. Belle cuisine. Soubassement complet. Grand lot. Garage. Propriétaire transféré.

Avons besoin de propriétés à vendre à St-Boniface, Norwood et St-Vital.

Appelez PIERRE PINEAU
SPruce 5-8463 ou 453-1977
15-804-15C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, avenue Provencher
angle Taché et Provencher
St-Boniface

SI VOUS DESIREZ UN SERVICE PROMPT ET COURTOIS POUR LA VENTE DE MAISONS, TERRAINS, ETC., OU POUR PLACER DES HYPOTHEQUES, VEUILLEZ, S'IL VOUS PLAIT, VOUS CONFIER A NOTRE PERSONNEL EXPERIMENTE.

A VENDRE

ST-BONIFACE
Grande maison: 8 pièces, 5 chambres à coucher. Garage. Prix: $10,900.

ST-BONIFACE
Grande maison: Stuc. 6 pièces. 4 chambres à coucher. 2 salles de bain. Grand garage. Prix très raisonnable.

PRES PRECIEUX-SANG
Grande maison: 7 pièces, 3 ou 4 chambres à coucher. Soubassement complet. Chauffage: gaz. Garage, etc. Comptant requis: $2,000.

PRES PRECIEUX-SANG
Maison 6 pièces: 3 chambres à coucher. Soubassement complet. Prix raisonnable: $9,500.

ST-VITAL
Près église St-Eugène: Charmant petit bungalow 4 pièces, 2 chambres à coucher. Très propre et moderne. Certainement une aubaine: $7,900 seulement.

Pour plus d'informations, signaler, s.v.p.,
Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 247-7603
15-808-15C.

DES SOUMISSIONS seront acceptées jusqu'au quinze (15) juillet 1966, pour la vente de 4 maisons devant être déménagées ou démolies, de 163, 165, 167, 169, Enfield Crescent, Norwood. Pour toutes informations, signaler CEdar 3-3638. 12-751-15C.

MEUBLES A VENDRE — pour cause de départ. En très bon état. Salle à manger, chambre à coucher, machine à laver et meubles de cuisine. S'adresser: Ste 5 - 302, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface, après 6 h. du soir ou téléphoner 247-4203 après 6 h. du soir. 13-737-15C.

JEUNE HOMME CATHOLIQUE âgé de 32 ans, financièrement prospère, désire rencontrer jeune fille ou veuve. But: mariage. S'adresser à Boîte 785, La Liberté et le Patriote, 619, ave McDermot, Winnipeg 2. 14-785-15C.

AUBAINE — Départ pour Ottawa. Lot sur lac à St-Malo: 1/3 acre en gazon. Roulotte "New Moon" 40' x 8' meublée. Bas côté: 14' x 7'. Lessiveuse et sécheuse automatiques. Citerne, égoût. Pontiac '53 avec remorque et citerne. Tracteur à jardin avec tondeuse rotative, cultivateur. $4,650 ou meilleure offre. Paul Régnier, St-Malo, Man. Téléphone: St-Pierre 345-22. 14-770-15C.

AUBAINE — Départ pour Ottawa. St-Boniface, 452, rue Valade. Maison de revenu: 11 pièces meublées. Réfrigérateurs, lessiveuse et sécheuse automatique. Chauffage eau chaude, gaz. Taxe: $270. Revenu mensuel: $290. Près hôpital, église, écoles, centre d'achat. Garage. $19,650 ou meilleure offre. $2,000 comptant, balance à termes. Appeler: 233-2519 ou 233-7298 ou St-Pierre 345-22. 14-771-15C.

JARDIN D'ENFANTS

Ecole du Sacré-Coeur, 597, ave McDermot. Préparation au cours bilingue (français et anglais), quelques places disponibles aussi en 1re année. **Appeler SPruce 4-5863 ou écrire à Mme M.-A. Havens, sec., Commission Scolaire du Sacré-Coeur, 597, ave Bannatyne, Winnipeg 2.** 15-805-16C.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste
Appeler N. Bernier: 233-2027

Rue St-Jean-Baptiste — no 602. Face au parc Provencher. Attention Canadiens français — Si vous voulez vous établir dans St-Boniface, près église, bonnes écoles, près de toutes commodités. Propriétaire transféré. Bonne maison, bien située, 6 pièces, 2 étages, 3 chambres à coucher, soubassement complet. Lot clôturé: 50'. Excellent garage. Titre clair, taxe basses. Possession: 15 août. Prix très raisonnable. Pour visiter, sur rendez-vous seulement, appeler 233-2027. 14-783-15C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

La Broquerie — Garage. Outillage, équipement et stock. Bon commerce établi depuis nombre d'années. Maison 6 pièces, 4 chambres à coucher. Eau courante. Salle de bain. Toute information fournie sur demande.

Norwood — Lyndale. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Salles à manger, de récréation. Garage. Terrain clôturé. Prix raisonnable: $15,900.

St-Boniface — Magasin moderne. Epiceries et confiserie, bureau de poste, agence de collection pour gaz, électricité, eau et téléphone.

St-Norbert — 1½ acre. Ancienne maison devant être réparée ou démolie. Taxe: $90. Prix: $5,000.

Norwood — Rue Des Meurons. Maison moderne 6 pièces, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Salle de récréation. Grand terrain. $15,700 à termes.

St-Boniface — Rue Aulneau. Triplex moderne. 2 logis 4 pièces; 1 de 3. 2 logis fournis. Revenu mensuel: $170.00 plus 4 pièces pour propriétaire. $10,000. Balance à termes.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
ou
Mme Simone Couture: CE 3-5143
15-803-15C.

A VENDRE

RICHER, MAN.
Ferme: 160 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $4,900, $1,000 comptant.

GRUNTHAL, MAN.
553 acres. Bons bâtiments. Eau courante. Prix réduit: $36,500 avec récolte.

PRES WINNIPEG
Magasin général avec logis moderne: 5 pièces. Chiffre d'affaires annuel: $65,000. Prix: $12,500 à termes.

PRES WINNIPEG
Garage. Gros chiffre d'affaires. Prix pour bâtisses et équipement: $24,500 à termes.

RUE LANGEVIN
Maison: 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Garage. Prix: $9,500 à termes.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw,
Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
15-807-15C.

MARION REALTY LTD.
1601, chemin Ste-Marie
Appelez ED.-A. BRISSON
CE 3-2280
ou LOU ENGEL — 256-5420
43-353-T.F.

Tél. 253-0888
LÉO E. MONDOR
CREUSEUR DE PUITS
383, chemin Ste-Anne
St-Vital, Winnipeg 8, Man.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Des supérieurs religieux se rencontrent à Victoria

OTTAWA—La dernière d'une série de quatre rencontres régionales organisées par la Conférence Religieuse Canadienne s'est déroulée à Victoria, en Colombie-Britannique, les 29 et 30 juin dernier. Une soixantaine de supérieurs majeurs des communautés religieuses de prêtres, de frères et de soeurs qui travaillent dans les provinces de l'Ouest et les Territoires du Nord-Ouest, se réunirent à l'Académie Ste-Anne, à Victoria.

Le thème général fut le même que lors des autres rencontres: "La Communauté Religieuse en 1966", toutefois avec le concours d'un nouveau groupe de conférenciers, à l'exception du R. P. Elliott McGuigan, S.J., qui a participé aux rencontres précédentes. Voici la liste des sujets qui furent traités avec les noms des conférenciers:

"La Communauté religieuse", par les Pères Eugène Marcotte, O.M.I., et Elliott McGuigan, S.J.;

"Les Religieux et le Concile", par le Père Jean-Marie Tillard, O.P.

"L'Apostolat des Religieux et l'Episcopat", par Son Exc. Mgr Rémi De Roo, évêque de Victoria;

"L'Exercice de l'Autorité", par le Père Jean-Marie Tillard, O.P., et le Père Bernard Johnson, C.Ss.R.

"Le Chapitre général", par le Père Henri Légaré, O.M.I., provincial des Oblats du Manitoba.

Comme à Halifax, la rencontre fut bilingue, la traduction simultanée étant utilisée lors des sessions générales, tandis qu'il y eut des sessions qui groupaient les participants selon leur langue. Ce bilinguisme dans les assemblées de la Conférence Religieuse Canadienne, qui groupe les supérieurs religieux de tout le Canada, est d'ailleurs une tradition solidement établie.

Dans les provinces de l'Ouest, en incluant les Territoires du Nord-Ouest, on compte 5,598 soeurs et 1,324 religieux (prêtres et frères), membres de 67 communautés différentes. Ces 6,922 religieux et religieuses sont sous la juridiction de 114 supérieurs majeurs, généraux ou provinciaux. Parmi ces derniers, 58 résident dans cette région et les autres, dans les provinces de l'Est.

Au Sacré-Coeur

Pèlerinage

Le grand pèlerinage annuel des Dames de Ste-Anne à Ste-Anne-des-Chênes aura lieu le mercredi 20 juillet.

Le départ par autobus aura lieu à 8 h. 45 devant l'église du Sacré-Coeur.

Pour réserver vos places, vous êtes priés d'appeler, soit Mme U. Forcier (tél. SP 5-1506) ou Mme L. Maître, trésorière (tél. SP 5-1531).

Prix du billet: aller et retour, $1.25.

Cordiale bienvenue à tous.

Fort Garry

En voyage

Mmes L. Perreault et M.-A. Lemaire sont de retour d'un voyage à Edmonton, Calgary, Banff et Lac Louise où elles étaient les invitées des familles Boux, Henry, Hébert et Fox. Mme Perreault agissait comme déléguée de l'Association des Bibliothèques Canadiennes au congrès tenu à Calgary du 19 au 25 juin.

Il y a dans l'âme un goût qui aime le bien, comme il y a dans le corps un appétit qui aime le plaisir.

J. JOUBERT.

L'UNITE SCOLAIRE DE SASKATOON EST, No 41

demande un instituteur (trice) bilingue, catholique romain pour l'école secondaire de Vonda. 38 milles de Saskatoon. 9e à 12e années; 3 professeurs. Sujets à enseigner: mathématiques, sciences, autres sujets par arrangement. Salaire selon qualifications. **S'adresser à M. Clotaire Denis, St-Denis, Sask., en donnant qualifications, années d'expérience, nom et adresse du dernier surintendant.** 15-799-16C.

LE DISTRICT SCOLAIRE DE GRAVELBOURG DESIRE

les professeurs suivants:
Un pour biologie (BSCS) XI-XII.
Un pour physique (PSSC) XI-XII.
Un pour économie domestique IX à XII. Un pour éducation physique—élémentaire. Un pour chacune des années 3 - 7 - 8. Salaire selon échelle.
S'adresser à A.-H. Lepage, sec.-trés., Gravelbourg, Sask. Tél.: 648-2301." 12-601-TF

LE DISTRICT SCOLAIRE CONSOLIDE DE ST-HYACINTHE-DE-LA-SALLE no 2373

requiert les services d'un instituteur (trice) bilingue pour enseigner les 3e et 4e années en septembre prochain. **S'adresser à Mme Irène-A. Lagacé, sec.-trés., La Salle, Manitoba. Téléphone: Sanford 322-5 ou 233-6737.** 14-774-15C.

ON DEMANDE

Instituteur (trice) bilingue, qualifié pour l'école Grenier no 1446, environ 22 élèves. Années: 4 à 8. Salaire d'après l'octroi du gouvernement. Logis partiellement meublé et chauffage gratuit. **Pour plus de renseignements s'adresser à Jean Girardy, sec.-trés., St-Labre, Man. Téléphone 307-13.** 11-715-T.F.

ON DEMANDE

Instituteurs (trices) bilingues pour l'école élémentaire consolidée St-Joachim no 2378 de La Broquerie pour l'année 1966-67. Echelle actuelle de salaires:

Classe 1	$3,200-$4,200
Classe 2	3,400- 4,800
Classe 3	3,600- 5,000

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Denis Nadeau, président, La Broquerie, Man. 3-522-T.F.

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée d'Elie no 2383, un instituteur (trice) qualifié bilingue pour les 3e et 4e années pour le mois de septembre 1966. Salaire selon l'échelle établie. **S'adresser à Charles Dufresne, sec.-trés., Elie, Man.** 14-782-15C.

LA DIVISION SCOLAIRE DU CHEVAL BLANC No 20

invite des demandes de la part d'instituteurs (trices) qualifiés pour l'année scolaire 1966-67. L'Institut Collégial St-Paul d'Elie requiert les services de professeurs pour: Anglais, IX, X; Géographie, X; Science, X; Physique P.S.S.C., XI, XII; Etudes sociales, X, XI, XII; Français, X, XII; Biologie, XI; Anglais, X, XII; Comptabilité, Economie, Loi commerciale.

Classe	Minimum	Maximum
Classe 1	3400	4600
Classe 2	3700	5300
Classe 3	4400	6200
Classe 4	5200	8200
Classe 5	5600	8800
Classe 6	6000	9300
Classe 7	6500	9800

Expérience reconnue: 8 années. Pour échelle de salaire complète et formules de demande, **appeler Elie no 2 ou écrire à M. Oris-J. Aquin, sec.-trés., C.P. 88, Elie, Man.** 5-546-T.F

PROFESSEURS DEMANDES

Pour les années 2 et 6 de l'école bilingue de Vimy, division de Weslock, Alberta.
Cédule de salaires:

	Années d'entraînement				
	1	2	3	4	5
0	3200	4000	4700	5500	5900
1	3400	4230	4960	5825	6225

Vimy est à 4 milles au nord d'Edmonton. Grand-route no 2. Service quotidien d'autobus. Maison de pension près de l'école. 12 professeurs. **Pour toute correspondance, s'adresser à: Sr Principale, Vimy, Alta, ou à M. R. M. Ward, Surintendant des Ecoles, Weslock, Alta.** 12-734-TF

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

invite les instituteurs et institutrices, qualifiés, à faire demande pour les positions suivantes:

Institut Collégial La Broquerie: 1 instituteur pour l'Anglais;

Institut Collégial Ste-Anne: 3 instituteurs pour l'Anglais, les Etudes sociales et l'Histoire;

Institut Collégial Lorette: 2 instituteurs pour l'Anglais et l'Histoire;

Institut Collégial St-Adolphe: 1 instituteur pour les Sciences et les Mathématiques.

Salaires selon l'échelle suivante:

Classe 1	$3,400
Classe 2	4,000-$ 5,600
Classe 3	4,600- 6,200
Classe 4	5,400- 8,400
Classe 5	5,800- 8,800
Classe 6	6,200- 9,400
Classe 7	6,700- 10,000

Expérience totale comptée, congé sabbatique après 5 ans et autres bénéfices. L'engagement pour le commencement des classes en septembre. **Les demandes devront être envoyées à M. Fernand Paquin, St-Norbert, Man.** 8-657-T.F

On demande

Instituteur ou institutrice pour Ecole consolidée de St-Jean-Baptiste

Classe I	$3,350-$4,400
Classe II	3,500- 5,100
Classe III	3,900- 5,550

Pour plus de renseignements, s'adresser à M. Pierre Baril, secrétaire, District scolaire consolidé de St-Jean-Baptiste, Manitoba.

PAUL PAQUIN
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 68, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805

RUDY'S FURNITURE
Plan achat-louage de téléviseurs
$8.00 et $10.00 PAR MOIS
133, rue Marion
247-3752 ou 247-9074 — En soirée: GL 3-1711

THE WESTERN PAINT CO. LTD.
"ON VEND LA PEINTURE QUE VOUS VOULEZ; ON DONNE LE SERVICE QUE VOUS DESIREZ."
"La maison d'approvisionnement des peintres avisés depuis 1908."
521, rue Hargrave — Tél.: WHitehall 3-7395 — Winnipeg

La Division de la Rivière-Rouge no 17

ST-PIERRE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique — Institut Collégial.

ST-MALO — Un instituteur ou institutrice — Cours général — Institut Collégial.

ST-JEAN-BAPTISTE — Un instituteur ou institutrice — Cours académique et commercial — Institut Collégial.

COLLEGE ST-JOSEPH — Un instituteur — Cours académique — Collège.

Echelle de salaires pour septembre 1966:

	Minimum	Maximum
Classe 1	$3,550—	$ 4,750
Classe 2	3,950—	5,550
Classe 3A	4,450—	6,200
Classe 3B	4,750—	6,750
Classe 4	5,550—	8,650
Classe 5	6,000—	9,150
Classe 6	6,400—	9,600
Classe 7	6,900—	10,500

Allocation maritale: $300.00. Expérience passée: maximum de $1,750.00. **Pour plus d'informations, s'adresser à T.-F. Tétreault, sec.-trés., St-Pierre, Manitoba. Téléphone: 111.**

Division Scolaire St-Boniface no 4

Des instituteurs sont requis au niveau secondaire, surtout pour les Etudes sociales, l'Economie domestique (vêtements), la Culture physique pour filles et un ou une bibliothécaire.
On a aussi besoin d'un instituteur (trice) pour Mathématiques en 9e année, pour Option française en 8e année, pour Option française en 3e année.

Echelle des salaires

Classe	1	2	3	4	5	6	7
Minimum	3275	3575	4100	5100	5550	6000	6400
Maximum	4450	5350	5700	8100	8650	9100	9800

Cette échelle doit être négociée à nouveau en novembre 1966.

Placement: Classes 1-3-8 ans à $125 par année jusqu'au maximum de $1,000.
Classes 4-7-6 ans à l'échelle jusqu'à un maximum de $1,700.

Congé sabbatique: La moitié du salaire après 5 années de service.

On demande aux candidats d'écrire au, ou d'appeler
Le Surintendant,
C.P. 89, St-Boniface, Man.
Téléphone: 233-3481

ON DEMANDE

Pour l'école consolidée de St-Georges no 2403, instituteurs (trices) bilingues pour l'année scolaire 1966-67. Echelle de salaires:

	Classe 1	Classe 2	Classe 3
Minimum	3400	3600	4000
Maximum	4400	5100	5800
	2 x 150	2 x 150	2 x 200
	3 x 200	6 x 200	5 x 250
	1 x 100		1 x 150

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Jean Dupont, sec.-trés., St-Georges, Man.** 8-653-TF.

ON DEMANDE

Pour l'année scolaire 1966-67, à l'école du village de St-Joseph no 945, 2 instituteurs (trices) pour les 2 classes; 1 à 3, et 4 à 7 inclusivement. Environ 50 élèves. Chambre à l'école ou maison de pension à proximité. Salaire selon l'échelle en vigueur ou avec entente. Autobus quotidien. **Pour tous renseignements, s'adresser à Mme Lorraine Delorme, C.P. 46, St-Joseph, Man. Téléphone: Letellier, 2285.** 4-529-T.F.

DIVISION SCOLAIRE MONTAGNE No 28

On demande des maîtres ou maîtresses pour les écoles secondaires de la Division à Mariapolis, Somerset et St-Claude pour l'année scolaire 1966-67. Nouvelle échelle de salaire pour septembre 1966:

Classe III	4,600 — 6,200
Classe IV	5,300 — 8,300
Classe V	5;800 — 8,800
Classe VI	6,200 — 9,200

Augmentation annuelle de $150.00 à la classe III, et de $250.00 dans les autres classes. Augmentation à l'échelle pour chaque année d'expérience acquise, ci-inclues les années d'expérience sous permis. Allocations supplémentaires de soutien de famille, et pour les cours académiques et professionnels. **Pour plus de renseignements, s'adresser à Guy Delaquis, secrétaire, Notre-Dame-de-Lourdes, Man. Tél.: 72.** 2-499-T.F.

RAINBOW PIPE LINE COMPANY LIMITED

AVIS est par les présentes donné qu'une demande sera faite au Parlement du Canada, à sa présente session ou à la session subséquente, pour l'adoption d'un bill privé constituant une corporation portant nom RAINBOW PIPE LINE COMPANY LIMITED, ayant pour objet de construire et mettre en service des pipelines interprovinciaux, extra-provinciaux et/ou internationaux pour le transport des substances transportables par pipeline, y compris le gaz, le pétrole et autres hydrocarbures liquides et gazeux et leurs produits, à l'intérieur et hors du Canada, conformément aux dispositions de la "Loi sur l'Office national de l'énergie", chapitre 46 des Statuts du Canada, 1959, tel que modifié, et de toute autre législation générale sur les pipelines adoptée par le Parlement quant aux pipelines.

Les requérants demanderont tous autres pouvoirs et dispositions corporatives jugés nécessaires à la réalisation des objets de la compagnie.

Daté d'Ottawa, ce 28e jour de février 1966.

Les Procureurs des requérants,
HERRIDGE, TOLMIE,
GRAY, COYNE & BLAIR.
77, rue Metcalfe,
Ottawa 4, Ontario.

Huit des 12 prix

Huit des douze prix importants décernés par le "Royal Military College of Canada" de Kingston, Ont., ont été remportés par des anciens du Collège militaire royal de St-Jean, lors des récentes cérémonies de collation des grades et de clôture de l'année scolaire à cette institution de haut-savoir.

La médaille d'or du gouverneur général, emblématique des plus grands succès académiques, a été remportée par l'élève-officier J.-A.-R. Desloges, d'Ottawa.



Louez de l'argent

Vacances
Dépenses d'été
Factures impayées
Réparations d'auto
POUR TOUTE BONNE RAISON

Comblez tous vos désirs cet été, rendez-vous où vous désirez aller, en louant l'argent nécessaire de Crescent. Téléphonez chez Crescent et dites-nous le montant d'argent que vous désirez louer. Des clients satisfaits ont déjà loué de l'argent de Crescent en 10 minutes seulement. Cet été, louez l'argent nécessaire de Crescent. Transigez à la moderne chez Crescent.

Quelques-unes des façons de louer de l'argent chez Crescent:

PLAN DE LOCATION D'ARGENT CRESCENT

Vous pouvez louer	pour	et rembourser par mois
$ 52.88	12 mois	$ 5.00
105.75	12 mois	10.00
310.78	20 mois	19.00
506.94	30 mois	22.00
758.89	30 mois	32.00
988.39	30 mois	41.00
2,034.20	36 mois	76.00

Des montants plus élevés sont disponibles sur demande.

Nos bureaux sont ouverts le soir.

Crescent Finance
Transigez à la moderne chez Crescent
129B, rue Marion
Téléphone: 233-1426

BRODEUR TV SERVICE
Licencié du gouvernement — tout travail garanti
SERVICE COMPLET DE TELEVISION, RADIO, TRANSISTORS
Gramophones, Haute fidélité, Stéréophoniques, Magnétophones
Téléphone: 284-1443

GEORGES BOISJOLI, représentant de
CO-OP Insurance Services (CO-OP)
1700, avenue Portage — Tél.: 888-7911
3433, chemin Pembina — Tél.: GL 2-4724
Assurances: auto — feu — vie

Salle de réceptions du
CENTRE ST-LOUIS
ANGLE PROVENCHER ET NADEAU
Réservez dès maintenant pour vos soirées sociales, banquets, noces.
Renseignements: M. Marcoux, 233-7121
Réservations: H. Lafrenière, CH 7-8315